



**HAL**  
open science

## Préfiguration d'un observatoire territorial du sans-abrisme à Montpellier 2021-2023

Marion Lièvre, Marion Perrin

► **To cite this version:**

Marion Lièvre, Marion Perrin. Préfiguration d'un observatoire territorial du sans-abrisme à Montpellier 2021-2023. MSH SUD; CNRS; UPVM; UM; Montpellier Métropole; Préfecture de l'Hérault; Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement. 2023, pp.111. hal-04637195

**HAL Id: hal-04637195**

**<https://cnrs.hal.science/hal-04637195v1>**

Submitted on 5 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# RAPPORT FINAL

## Préfiguration d'un observatoire territorial du sans-abrisme à Montpellier

2021 - 2023



MSH SUD

Marion Lièvre  
Coordnatrice du processus de préfiguration  
Rédactrice de ce rapport  
&  
Marion Perrin  
Chargée de projet en appui au processus de préfiguration  
Valorisation graphique et traitement des données du questionnaire

Soutenu par



Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logement



# SOMMAIRE

<b>01</b>	Préfiguration de l'observatoire du sans-abrisme : contexte et étapes	<b>1</b>
<b>02</b>	Regards sur 4 autres observatoires	<b>7</b>
<b>03</b>	Une concertation en 3 étapes	<b>32</b>
<b>04</b>	1. Atelier 1 : attentes et besoins des acteurs	<b>33</b>
<b>05</b>	2. Questionnaire	<b>44</b>
<b>06</b>	3. Atelier 2 : interférence entre politiques publiques et pratiques des sans-abri	<b>66</b>
<b>07</b>	Enquête statistique : aperçus et réflexions autour des biais	<b>71</b>
<b>08</b>	Conclusion	<b>78</b>
<b>09</b>	Annexes	<b>85</b>

# 1. PRÉFIGURATION DE L'OBSERVATOIRE DU SANS-ABRISME : CONTEXTE ET ÉTAPES

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE DU PROJET

La préfiguration de l'observatoire du sans-abrisme s'inscrit dans un contexte national de réponse en février 2018 du service de la DHAPAR, Direction de l'Habitat et des Parcours Résidentiels de Montpellier Méditerranée Métropole à l'Appel à manifestation d'intérêt [AMI] publié par la DIHAL en novembre 2017, où la position de la métropole a été de dire « pour agir il faut connaître » (Entretien Bruno Leroy, 19.07.2023).

Plus globalement ce projet s'inscrit dans « le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022) » qui « propose une réforme structurelle de l'accès au logement pour les personnes sans-domicile et répond au constat d'un sans-abrisme persistant en France et d'une saturation toujours croissante des dispositifs d'hébergement d'urgence dans les territoires. » (convention 2021). « Le plan Logement d'abord a pour objectif une baisse significative du nombre de personnes sans-domicile sur les cinq ans. Celle-ci implique de privilégier le développement de solutions pérennes de retour au logement, plutôt que la multiplication de réponses d'hébergement de court terme. L'optimisation et la réorientation des dispositifs de droit commun dans le champ de l'hébergement et l'accès au logement est un enjeu important, en particulier sur le volet de l'accompagnement social. » (ibid.) « Montpellier Méditerranée Métropole, en tant que collectivité, pilote le développement du programme et met en place des plans d'actions territoriaux dans le cadre du plan national, dont elle organise la coordination et le suivi. Appuyée par les services de l'État et accompagnée d'un réseau de partenaires locaux, Montpellier Méditerranée Métropole vise l'éradication du sans-abrisme sur son territoire grâce à une utilisation optimisée des dispositifs existants et des moyens dédiés alloués dans le cadre du partenariat avec l'État. Ainsi, de façon coordonnée et interactive, elle développe une meilleure connaissance des personnes en situation de rue ; elle appuie la production et la captation de logements accessibles pour ces publics, elle renforce les actions de prévention des expulsions, accompagne les ménages de la rue vers le logement, soutient la veille sociale et la mise à l'abri, et valorise l'expertise des publics en les impliquant dans le développement et l'évaluation du plan sur le territoire.

C'est « dans ce cadre, [et] afin de mettre en œuvre les objectifs du 1er axe du plan quinquennal Logement d'abord, « observer et connaître les publics invisibles » », que Montpellier méditerranée métropole propose de « conventionner avec la MSH SUD, le projet de préfiguration d'un Observatoire métropolitain du sans-abrisme. » (convention, 2021).

Montpellier méditerranée métropole conventionne avec la MSH SUD pour plusieurs raisons :

- La volonté d'inscrire cette démarche dans une rigueur scientifique
- La recherche d'une structure à même de porter une démarche participative et co-constructive, et une dynamique multi-acteurs

La MSH SUD est dédiée à l'incubation de projets innovants, en associant des chercheurs de toutes disciplines et leurs partenaires non-académiques dans la construction d'un espace mutualisé de recherche interdisciplinaire. Pour ce faire, elle s'appuie sur des dispositifs à l'interface « Sciences-société », mobilisant notamment les sciences participatives.

C'est dans ce cadre que la préfiguration de l'observatoire du sans-abrisme débute en septembre 2021 et prend fin deux années plus tard, en août 2023 avec le rendu d'un rapport. Sur cette même temporalité, cette mission a été menée de pair avec une seconde mission, l'enquête Nuit de la solidarité, sur le volet coordination et mise en œuvre opérationnelle et logistique et coordination, analyse scientifique et rédaction du rapport. Ce projet a été porté et mis en œuvre par une personne chargée de projet pendant ces deux années, et une seconde personne chargée de projet en appui à l'Observatoire du sans-abrisme sur 8 mois de la seconde année.

## LA PRÉFIGURATION : LES ÉTAPES

La préfiguration a commencé par l'identification des différents acteurs engagés dans le secteur de l'AHJ [Accueil, Hébergement et Insertion] et de la veille sociale, des chercheurs dont les thématiques de recherche s'inscrivent dans le champ du sans-abrisme au sens large ou des départements et enseignants-chercheurs qui pourraient être mobilisés dans le cadre de ce processus. Cette dynamique de réseau a aussi été déclinée au sein de structures de formation des travailleurs sociaux, telles l'IRTS et les CEMEA.

Cette première étape a été facilitée par l'insertion de la chargée de projet préalable à cette prise de contrat auprès d'une partie des acteurs du secteur associatif, de l'IRTS et du milieu universitaire. Concernant le milieu de la veille sociale et de l'AHJ [Accueil, Hébergement et Insertion], le SIAO34 a constitué un précieux soutien, en communiquant les listes des différents acteurs et structures mobilisés dans le champ du sans-abrisme. La rencontre avec le secteur associatif a largement été facilitée par le travail du chargé de mission veille sociale du SIAO, qui lors des temps de rencontres des associations de la veille sociale, qu'il organise chaque trois mois, a prévu un temps de présentation du projet de préfiguration de l'observatoire. Ces temps ont été précieux pour identifier rapidement les acteurs, les rencontrer mais aussi caractériser les différents enjeux autour de cette préfiguration. Ainsi, deux types de prises de contact ont été réalisés : A) la réactivation de réseaux d'interconnaissance déjà établis et B) la rencontre avec de nouveaux acteurs.

Dans ces deux cas de figure, l'enjeu a été double :

1. Présenter le processus de préfiguration. En effet, dès le départ et pendant la première année du contrat, de nombreux acteurs ne distinguaient pas le processus de préfiguration de l'observatoire. La majorité des acteurs pensait que l'observatoire était créé et de fait produisait des recherches, des analyses, dont l'une d'elles était la Nuit de la solidarité. Le recrutement d'une même personne en charge des deux projets conduits en parallèle, a créé la confusion des projets et plus largement du sens donné à chacun d'eux.
2. Pour le milieu universitaire, il a été de travailler au décloisonnement des recherches. En effet, le sans-abrisme est un champ de recherche identifié « à part entière », avec des réseaux de chercheurs (le réseau « aux frontières du sans-abrisme » du centre Max Weber notamment) et a pour effet que nombreux chercheurs dont les travaux entrent dans le champ du sans-abrisme ne s'y identifient pas directement. Des démarches auprès de nombreux collègues ont été réalisées pour présenter le projet et clarifier de quelle manière leurs travaux pourraient avoir leur place dans ses réflexions. En témoignent cet exemple de prise de contact avec un collègue dont les travaux portent sur le milieu carcéral et dont la présence au sein de ce processus de préfiguration m'a semblé pertinente, au vu de la part conséquente des personnes sans-abri au sein du milieu carcéral.

Une fois ce travail de réseaux accompli, une deuxième phase a commencé, celle de la réflexion autour de la forme et des attentes à donner à cette préfiguration. En concertation étroite avec Elsa Melon alors cheffe de projet hébergement logement des personnes en grande précarité à Montpellier méditerranée métropole et avec Jeanne Arthaud, alors responsable adjointe de l'unité Accueil Hébergement Insertion, il a été décidé que la préfiguration prendrait la forme de 4 ateliers qui réuniraient les acteurs des différents collèges (institutionnels, associatifs et structures AHI et veille sociale et universitaires et enseignement supérieur [ESR]) de la manière suivante :

#### **ATELIER 1 Retours d'expériences/Tables rondes**

##### **Atelier participatif autour des thématiques suivantes :**

- Périmètre de l'observatoire
- Selon quelles données
- Selon quelle gouvernance
- Ce que l'observatoire ne doit pas être

#### **ATELIER 2 Méthodologie de l'enquête et données**

#### **ATELIER 3 Gouvernance**

#### **ATELIER 4 Restitution et finalisation**

C'est à partir de ce plan d'étapes que le premier atelier a été lancé en juin 2022, en partenariat avec Elsa Melon et Jeanne Arthaud. Ce premier atelier a eu lieu à la rentrée scolaire, le 30 septembre 2022 (cf. la synthèse p.35 de ce rapport). Cette première journée a permis aux différents acteurs de se rencontrer en dehors de leurs sphères habituelles et a suscité des échanges intéressants. Il s'en dégage une envie et un besoin partagés de production de connaissances. Tous sont curieux de la suite qui sera donnée à cette dynamique. Une synthèse a été rédigée (ci-jointe), elle a alimenté le travail prospectif de préfiguration, et de nouvelles options de préfiguration ont été proposées sous forme de deux scénarios lors d'une réunion le 8 mars 2023, réunissant la MSH SUD et les financeurs du projet Montpellier Méditerranée Métropole et la DDETS, dont deux nouvelles personnes recrutées : Isé Fabbrizio, nouvelle cheffe de projet hébergement logement des personnes en grande précarité à Montpellier méditerranée métropole et Farah Bensetti, en charge des dossiers PISL/IS/AHI à la DDETS.

<b>SCÉNARIO 1</b>	<p><b>3 ateliers dans la continuité du 30/09</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier 1 : périmètre définitionnel</li> <li>• Atelier 2 : avec quelles données ?</li> <li>• Atelier 3 : selon quelle gouvernance ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui ? Quand ? Où ? Comment ?</li> <li>• Quel format (plénière + ateliers / ou ateliers) ?</li> </ul>
<b>SCÉNARIO 2</b>	<p><b>Option 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaire positionnement des acteurs pour définir une thématique</li> <li>• Veille scientifique + animation</li> <li>• Enquêtes menées via le dispositif Trait d'Union</li> </ul>	<p><b>Thématiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interférence politiques publiques /pratiques</li> <li>• Urgence sociale, rapport au 115</li> <li>• Focus squats</li> <li>• Vulnérabilité</li> <li>• Travailleurs sociaux (recherche et formation)</li> <li>• Parcours/trajectoires (errance)</li> </ul>
<p><b>Option 2 :</b></p> <p>Production de nouvelles données</p> <p><b>OU</b> capitalisation des données existantes</p>		

Il est précisé que le scénario 1 pose question car la démarche est assez descendante et apporte peu de résultats concrets, dans un climat de défiance à l'égard des acteurs publics et de la recherche. Le scénario 2 aurait l'avantage de fédérer davantage les acteurs et de susciter leur implication de manière concrète. Des demandes ont également été faites par la DDETS et Montpellier Méditerranée Métropole : 1) celle d'inclure à l'observatoire du sans-abrisme l'observatoire des bidonvilles et 2) que la préfiguration permette de réaliser un état des lieux des données existantes sur le territoire de la Métropole de Montpellier.

À l'issue de cette réunion du 8 mars 2023, le scénario 2 est retenu, avec pour précisions que : « le choix entre l'option 1 ou 2 n'est pas tranché. L'envoi de la synthèse du premier atelier de préfiguration de l'observatoire va être accompagné d'un questionnaire adressé par la MSH SUD aux acteurs impliqués afin de connaître leur positionnement, leurs besoins et les données qu'ils pourraient mettre à disposition de l'observatoire ». (CR de la réunion du 14 février 2023)

La suite de la préfiguration s'organise en parallèle de la mise en œuvre de l'enquête Nuit de la solidarité le 24 mai 2023, la saisie, le traitement des données et la rédaction du rapport, le tout sur une durée de 5 mois :

- Envoi d'un questionnaire aux différents acteurs de la préfiguration conviés lors du premier atelier, le 30 septembre 2022.
- Organisation d'un deuxième temps de rencontres, le 13 juillet 2023, avec les acteurs sur une thématique précise, celle qui a rencontré le plus d'intérêt dans les questionnaires envoyés.
- Rédaction du rapport de préfiguration pour le 20 août.

Afin de faire remonter les attentes d'institutions clés dans ce processus de préfiguration, des entretiens en bilatéral ont été envisagés, néanmoins les délais impartis et les disponibilités ont permis de réaliser trois entretiens :

- Elsa Melon, directrice du SIAO34 et Lucas Vigroux, Chargé de mission veille sociale ;
- Bruno Leroy, directeur de la DHAPAR, Direction de l'Habitat et des Parcours Résidentiels ; Montpellier Méditerranée Métropole ;
- Michel Calvo, adjoint à la Ville, vice-président du CCAS et Jeanne Arthaud, Conseillère technique, Direction générale CCAS.

La préfiguration prévoyait d'inclure la réalisation d'entretiens avec :

- Clara Gimenez, vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole
- Farah Bensetti, PISL/IS/AHI et Carole Davila, Cheffe du pôle Inclusion Sociale et Logement de la DDETS
- Olivier Tinland, directeur de la MSH SUD
- Certains acteurs associatifs ou de structures des secteurs veille sociale et AHI qui ont été très présents dans le processus de préfiguration.

En parallèle, UNIVERSCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif de l'université Paul-Valéry Montpellier 3, a réalisé un travail de synthèse présenté dans ce rapport de quatre observatoires dont deux portent sur des thématiques du sans-abrisme. L'intérêt de ce travail vise à avoir des retours d'expériences sur d'autres formes d'observatoires afin de questionner le processus de création, les types de gouvernance, les modes de financement et les formes juridiques.

Le rapport suivant présente la contextualisation du processus de préfiguration, l'analyse des 3 temps de concertation avec les acteurs, conjointe avec les entretiens menés en bilatéral, la synthèse issue du travail de benchmark auprès d'autres observatoires, une conclusion et des recommandations.

Au total, plus d'une centaine d'acteurs et de structures ont été contactés dans le cadre de ce processus de préfiguration :

- 32 structures AHI différentes
- 29 associations veille sociale différentes
- 66 chercheurs (24 laboratoires de recherche)
- IRTS, CEMEA
- DDETS, Montpellier Méditerranée Métropole Ville de Montpellier, ARS, CHU
- Le CRPA

## 2. REGARDS SUR 6 AUTRES OBSERVATOIRES

1

**L'Observatoire des inégalités**

2

**L'Observatoire des violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales 34**

3

**L'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE)**

4

**Le GIS COP 84**

# L'OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

L'Observatoire des inégalités est une structure créée en 2002 à Tours par Louis Maurin et Patrick Savidan. Son objectif est de dresser un état des lieux complet des inégalités en France en collectant des données et des analyses pour les diffuser auprès d'un public le plus large possible. Aujourd'hui, l'Observatoire compte huit salarié.es réparti.es dans quatre villes, dont trois salarié.es dédié.es à des projets de diffusion scientifique destinés aux jeunes. La structure édite régulièrement des rapports sur les inégalités, propose des formations et intervient dans toute la France sur ces questions. Elle bénéficie d'une importante visibilité médiatique, il est intéressant de souligner l'importance accordée à la manière de diffuser les travaux de l'Observatoire. Le fait de réaliser une communication pour le grand public en intégrant une mission de médiation scientifique au sein de l'Observatoire est aussi revenu lors de l'entretien concernant l'OVFF 34. Au delà des rapports qui sont relayés par la presse, l'Observatoire des inégalités a produit des web-documentaires en partenariat avec Alternatives Économiques et le réseau Canopée ainsi qu'un jeu de société - Le Monopoly des Inégalités - qui permet de sensibiliser les jeunes aux discriminations et inégalités.

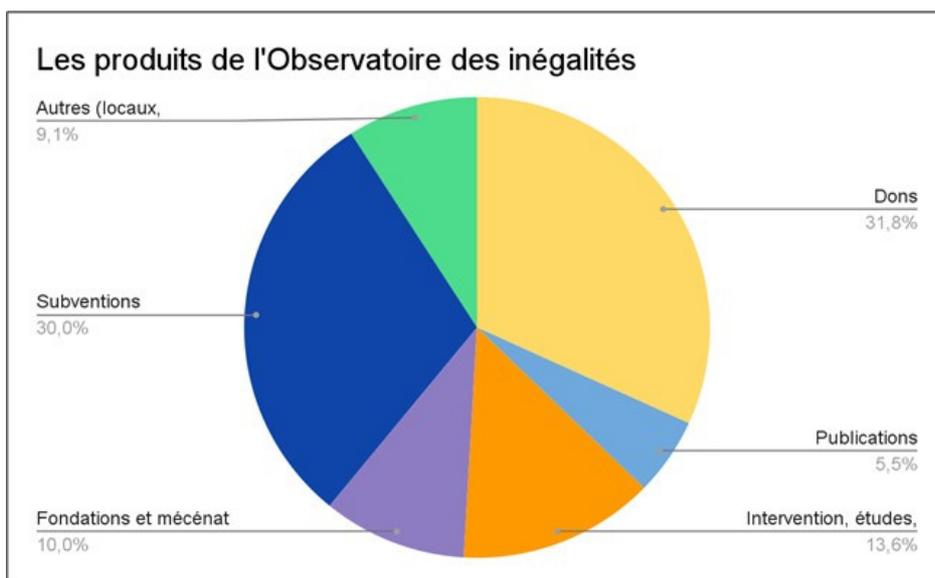
## Création

L'Observatoire est une association loi 1901 avec un bureau, un conseil d'administration et environ 40 adhérent.es. L'Observatoire des inégalités a commencé sans financement et le travail d'analyse de données a reposé principalement sur le bénévolat pendant les dix premières années. Louis Maurin était alors journaliste à Alternatives économiques, il a réussi à obtenir pendant un temps la mise à disposition d'une demi-journée par semaine auprès de son employeur pour travailler sur l'Observatoire. La première personne embauchée l'a été en 2005 pour faire de l'administration à temps partiel.

Louis Maurin, pour la création d'un Observatoire, souligne qu'il ne faut pas tomber dans l'erreur de « tarte à la crème » en créant un Observatoire juste pour dire qu'on l'a créé. L'important est de bien réfléchir à l'utilité sociale de l'Observatoire, de déterminer son objet en réfléchissant à sa définition et en distinguant les différentes catégories de population concernées. Il mentionne l'intérêt de travailler sur des données déjà existantes en les valorisant et les publicisant. Selon lui, il existe déjà une multiplicité d'Observatoires sur différents champs, il est donc important de ne pas refaire ce qui est déjà fait et de mobiliser les acteurs déjà impliqués sur une thématique. Enfin, il insiste sur la nécessité de se poser la question de l'objectif de l'Observatoire afin de déterminer les moyens à mettre en œuvre et le public à viser.

## Financement

Actuellement, une partie des financements provient de subventions de la Région Centre dans le cadre du programme « soutien à l'emploi associatif », ainsi que des subventions de projets pour la jeunesse de la Mairie de Paris, de l'Agence nationale de cohésion du territoire et d'autres organisations. En 2021, ces financements représentaient un tiers des ressources totales de l'Observatoire. Le reste provenait de dons privés (35%), de fondations et du mécénat (11%), de la vente de leurs ouvrages (6%) et des formations professionnelles, études et autres interventions qu'ils réalisent au cours de l'année (15%).



Source : Compte de résultats 2021

Sur le site internet de l'Observatoire, on retrouve les noms des structures correspondantes aux 11% des fondations et du mécénat avec la mention d'un soutien qui peut être financier ou matériel. Y figurent : la Fondation Abbé Pierre, le bureau d'études Compas, le magazine Alternatives Économiques, Apivia Macif Mutuelle, le Cabinet Tenzing et l'Association des professeurs de sciences économiques et sociales (Apses).

L'Observatoire des inégalités ne met pas de publicité sur son site web, mais le nombre de visites (7000 par jour) peut avoir un impact sur les dons qu'il reçoit. Son fonctionnement a évolué au fil des ans, avec une grande continuité dans l'activité, mais également un élargissement de son audience, une croissance de ses publications et une diversification de ses projets.

Les charges de l'Observatoire des inégalités en 2021 étaient majoritairement dirigées vers les salaires et charges sociales des 7 salariés présents à l'époque. Le reste étant composé des frais pour le site internet, pour la production et la distribution du jeu, les déplacements et les locaux.

## Gouvernance

### L'indépendance politique comme marque de fabrique

En ce qui concerne la gouvernance de l'Observatoire, l'indépendance politique est sa marque de fabrique et son fil directeur. Pour la garantir, Louis Maurin nous explique que l'objet, les objectifs fixés et les sources de financement restent les points clés de cette indépendance. Cela passe par une sélection des travaux, le refus de travailler pour des organismes publics, l'absence de commandes extérieures, l'indépendance intellectuelle par rapport aux courants de pensée, la diversité des opinions internes et la reconnaissance de différentes positions politiques parmi leurs donateurs. C'est ce que nous pouvons illustrer par les exemples suivants :

- **Refus de travailler pour un organisme public :** L'Observatoire des inégalités a refusé de créer un nouvel Observatoire pour la Région Centre estimant que ce n'était pas son rôle.

- **Absence de commandes de structures** : L'entretien mentionne que l'Observatoire des inégalités reçoit très peu de commandes de structures extérieures. Cela souligne son indépendance financière et son autonomie dans la sélection des sujets de recherche et des travaux qu'il poursuit.
- **Positionnement au-delà des courants intellectuels** : L'Observatoire revendique une indépendance farouche vis-à-vis des courants intellectuels et des positions publiques. Il refuse d'être affilié à un courant de pensée spécifique et ne cherche pas à se classer dans une catégorie idéologique particulière. Cette posture démontre une volonté de préserver sa liberté de pensée et son objectivité afin de demeurer conforme aux objectifs fondateurs qui ont permis sa création.
- **Critique sociale et indépendance de pensée** : L'Observatoire des inégalités affirme qu'il pratique la critique sociale et la critique de la critique sociale. Ses membres reconnaissent que, même en interne, ils ne sont pas toujours d'accord entre eux. Leur engagement pour une analyse indépendante et nuancée des questions sociales témoigne de leur souci de présenter des perspectives variées et d'éviter les positions dogmatiques.
- **Reconnaissance de différentes positions politiques** : Louis Maurin mentionne dans l'entretien que l'Observatoire des inégalités attire des donateur.rices issu.es de différents bords politiques. Malgré leurs divergences, ces donateur.rices apprécient l'approche de l'Observatoire, qui peut exprimer des opinions positives sur des actions politiques même si elles ne correspondent pas nécessairement à leurs propres opinions. Cette reconnaissance et le soutien de donateur.rices aux opinions variées soulignent l'indépendance de l'Observatoire vis-à-vis des changements politiques.

## Caractéristiques du modèle de gouvernance

- **Participation des bénévoles** : Les bénévoles jouent un rôle important dans la structure et participent aux décisions collectives. Iels sont impliqué.es dans des projets spécifiques, tels que l'organisation des événements liés aux 20 ans de l'Observatoire. Il est souligné que la prise de décision des membres bénévoles est toujours prise en compte.
- **Rôle des salariés** : L'Observatoire compte huit salarié.es qui apportent une expertise spécifique dans leurs domaines respectifs. Iels sont responsables de la gestion budgétaire, de l'actualisation des données et de la rédaction des rapports. Les salarié.es jouent un rôle important dans le fonctionnement quotidien de l'Observatoire et fournissent une expertise essentielle pour les activités de recherche et de publication.
- **Équilibre entre bénévoles et salariés** : Il est mentionné qu'il peut parfois y avoir des conflits entre les décisions des bénévoles et l'expertise des salarié.es. Le directeur de l'Observatoire joue un rôle clé dans le maintien de l'équilibre entre les deux parties et dans la prise de décision finale. Il veille à ce que l'expertise des salarié.es soit respectée tout en préservant le processus démocratique de décision des membres bénévoles.

Au cours des 20 années d'existence de l'Observatoire, il y a eu des évolutions significatives. L'équipe de salarié.es est passée de 0 à 8 membres et l'Observatoire a connu une augmentation considérable de son audience. De plus, de nouveaux projets et publications ont été développés au fil du temps. Malgré ces évolutions, l'objectif de la structure, qui est de publier régulièrement des données et des analyses indépendantes sur les inégalités, est resté constant.

# L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, SEXISTES ET INTRAFAMILIALES 34

L'OVFF 34 est un Observatoire lancé officiellement en novembre 2022, qui a pour objectif de mesurer l'ampleur de ces violences et de proposer des solutions pour les prévenir et les combattre. Des entretiens ont réalisés avec :

- Régis Garcia, docteur en sciences de l'éducation en charge de la préfiguration de l'Observatoire, et
- Benoît Prévost, maître de conférences HDR en Sciences Economiques et responsable du Master Intervention et Développement Social. Il a rejoint la phase de préfiguration en décembre 2021.

## Création

L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, sexistes et intrafamiliales de l'Hérault est une structure récente dont le lancement a été officialisé en novembre 2022. Sa création se situe dans un contexte où la thématique des violences faites aux femmes est à l'agenda des politiques publiques. Comme nous l'a dit Régis Garcia « cette thématique a le vent en poupe ».

Pour sa création, une phase de préfiguration a été réalisée pendant 2 ans. C'est pour cela que Régis Garcia, docteur en sciences de l'éducation, a été embauché début 2020 dans le cadre de son activité de recherche, de consultance et de formation. Son poste est alors financé par la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité femme/homme (DRDFE), rapidement rejointe par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault (CAF) qui a cofinancé à hauteur égale pendant toute la préfiguration. Il avait deux commanditaires et interlocutrices au sein du Conseil départemental : la cheffe de service des intervenants et intervenantes sociales en commissariats et en gendarmeries ainsi que la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité. La préfiguration a commencé avec un semestre de discussions et de travail avec elles pour identifier les attentes liées à l'Observatoire. Il en est ressorti l'envie de produire un outil de compréhension assez systémique des phénomènes de violences faites aux femmes et qui ne soit pas une vitrine institutionnelle. De plus, ces échanges ont abouti sur une volonté d'intégrer les femmes premières concernées, donc victimes de violences, au projet afin de co-construire une formulation du problème public. Un choix politique a alors été fait de privilégier l'implication directe de femmes victimes de violences sexistes et intrafamiliales à la préfiguration et à l'Observatoire lui-même plutôt que les directions d'associations ou les institutions.

Régis Garcia s'est donc rapproché des professionnelles de terrains lors d'une première séance de travail en passant outre les directions. Ces personnes l'ont ensuite mis en lien avec les femmes premières concernées qui ont participé à une deuxième séance de travail. Il a travaillé avec elles pendant un an et demi d'abord en groupes non mixtes puis, au bout de cinq ou six séances de travail, le collectif s'est recomposé avec les professionnelles qui étaient présentes au départ. Régis Garcia a aussi fait la rencontre, au printemps 2020, d'Olivier Noël, maître de conférences de sociologie politique, et Cécile Jouhanneau, maîtresse de conférences

en sciences politiques, travaillant tous deux à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM). L'objectif était alors de les associer à la réflexion autour de l'Observatoire. C'est à partir de leurs échanges qu'est venue l'idée de fonctionner d'abord en groupes non mixtes et après en groupes mixtes. Les dernières séances de travail de la préfiguration se sont concentrées sur l'organisation de la soirée de lancement en incluant notamment l'université avec le Master Intermédiation et Développement social au travers d'Olivier Noël, Benoît Prévost et Laurence Dreyfuss, maîtresse de conférences à l'UPVM.

Tous les temps d'échanges de la préfiguration ont été organisés des samedis, ce qui a pu poser problème. Certaines professionnelles venaient parfois sur leur temps personnel et certaines femmes premières concernées devaient parfois interrompre leurs activités professionnelles pour venir. Il était d'ailleurs prévu pendant la préfiguration de rémunérer ces femmes premières concernées, afin de reconnaître leur travail et leur expertise au même titre que les professionnelles impliquées. Cependant, l'outil administratif pour que cette rémunération soit effective n'a pas été trouvé avant que l'Observatoire ne prenne forme grâce à la convention. C'est pour la journée de lancement que les femmes ont pu être rémunérées pour la première fois par l'UPVM en vacations, au titre d'un travail de co-formation.

En plus de toute la production de contenu et de la composition du collectif, il y a eu toute la construction de l'exosquelette de l'Observatoire, c'est-à-dire tout le cadre institutionnel. C'est principalement Benoît Prévost et Laurence Dreyfuss qui se sont engagés sur le montage du projet, la gestion administrative avec l'Université et la convention. Ainsi, même si l'UPVM était impliquée depuis le début de la préfiguration pour la partie recherche et réflexions, ce n'est qu'à partir de janvier 2022 qu'elle accepte d'héberger le poste de coordination. Cela a permis de redonner du souffle au développement de l'Observatoire qui se situait dans une impasse et prenait du retard car aucune des institutions co-financeuses n'acceptait alors de porter ce poste. Ils ont obtenu l'accord politique de la présidente de l'UPVM, Anne Fraïsse, en janvier 2022. Si Régis Garcia parle de « heureux hasard », Benoît Prévost décrit une présidente qui a directement compris l'intérêt politique, social et pour l'image de l'Université de s'engager. Administrativement, la rédaction de la convention a pris dix mois avec des aller-retours entre les institutions engagées jusqu'en octobre 2022. Ce temps a notamment été nécessaire pour construire la gouvernance de l'Observatoire : Quels collègues ? Quelle place pour les financeurs ? Comment garantir l'indépendance de la recherche ? Ces questions ont été discutées avec le collectif et ont été le sujet central des réunions entre juin et novembre 2022. Tout le processus de préfiguration s'est terminé avec la journée de lancement du 25 novembre 2022 et la signature de cette convention. Le contrat de Régis Garcia a d'ailleurs fini le 21 novembre 2022.

## Financement

Cela a abouti à la forme actuelle de l'Observatoire qui n'est pas une personnalité morale mais existe par la convention pluriannuelle signée entre l'État, le Conseil départemental, la CAF et l'UPVM. Les trois premiers sont co-financeurs à parts égales du projet pour un budget sur 2 ans de 61 500 euros reversés sous forme de subvention à l'UPVM qui héberge au sein de la mission égalité un poste de coordinatrice actuellement tenu par Pauline Chevaillier, ancienne cheffe de projet pour les droits des femmes et à l'égalité à la Ville de Montpellier. La convention prévoit que l'UPVM recrute un.e agent.e contractuel.le de catégorie A à plein temps pour un coût annuel estimé à 39 000 euros. Pour le budget 2022 du 1er octobre au 31 décembre, un montant de 22 500 euros est prévu alors que le poste ne nécessite que 9 750 euros pour les 3 mois (estimation en fonction du coût annuel). Ainsi, 12 750 euros ont été prévus pour financer la Journée de lancement de l'Observatoire, la création du site internet et les autres charges liées au commencement de son activité

La répartition budgétaire est la suivante :

FINANCEUR	Budget 2022 Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre	Budget 2023 Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Etat	7 500 €	13 000 €
CAF	7 500 €	13 000 €
Département	7 500 €	13 000 €
<b>Total</b>	<b>22 500 €</b>	<b>39 000 €</b>

Source : Annexe -  
Convention OVFF34

La convention mentionne la prise en charge des frais de fonctionnement du poste de coordinatrice par l'UPVM (bureau, ordinateur, etc.). Cette convention ne sert donc pas à financer des activités de recherche mais plutôt à les structurer et à faciliter les futures recherches de financements. Pour l'instant, l'Observatoire n'a répondu à aucun appel d'offre pour financer ses activités de recherche, mais c'est ce qu'il prévoit de faire dans le futur. Ainsi le travail de Pauline Chevaillier consistera en partie à faire de la veille sur les financements et soutenir les chercheurs pour répondre aux appels à projets. L'ensemble de ses missions sont définies dans l'article 4 de la convention de l'OVFF34 mais nous ne l'avons pas rencontré ce qui ne nous permet pas de connaître la réalité de son travail actuel. A la connaissance de Benoît Prévost, elle planifie et organise actuellement les rencontres des comités qui composent l'OVFF34 pour l'année à venir. Il est prévu que la convention puisse être reconduite une fois tacitement pour une période de 3 ans.

## Gouvernance

L'Observatoire étant jeune, les informations dont nous disposons sur la gouvernance proviennent uniquement de la convention qui le cadre. Nous n'avons donc pas de recul sur la manière dont les pratiques viendront impacter ou modifier cette gouvernance. Cette convention fixe 3 instances chargées de la gouvernance : le comité de pilotage (copil), le comité technique et le conseil d'orientation. La composition de ses différentes instances et leur temporalité sont définies dans l'article 6 de la convention.

Il est prévu dans le copil et le conseil d'orientation qu'une ou des membres du collectif des 20 femmes premières concernées se retrouve dans la gouvernance de l'Observatoire. La dénomination utilisée est « comité consultatif des citoyennes impliquées dans les groupes de travail thématiques ». C'est l'aspect principal de la gouvernance qui a été abordé par les interviewé.es, bien qu'ils aient mentionné la présence d'une ou des représentant.es de ce comité dans toutes les instances, ce qui n'est pas le cas pour le comité technique. La convention mentionne aussi un comité de recrutement (jury de sélection) pour le poste de coordinatrice constitué des 4 institutions signataires.

Pendant la construction de l'Observatoire, Benoît Prévost nous indique qu'il a fallu du temps pour définir les différentes instances afin de bien penser l'indépendance des différents collègues tout en laissant la place aux financeur.euses. Cependant, selon Régis Garcia, les financeur.euses n'auraient pas poussé pour avoir un poids important ayant eux-mêmes intégré que l'indépendance de la recherche fait partie des prérequis au bon fonctionnement de l'Observatoire. De plus, les financements qu'ils versent sont consacrés à la coordination ; la production scientifique commencera uniquement lorsque des financements dédiés seront demandés et Benoît Prévost insiste sur le fait que les signataires de la convention n'auront pas le pouvoir de décider quels financements seront sollicités.

## Recherche

Bien que lancé officiellement en novembre 2022, nos interlocuteurs ont insisté à plusieurs reprises sur le fait que la phase de préfiguration constituait déjà l'Observatoire puisque les échanges des personnes impliquées ont été enregistrés, retranscrits et font l'objet d'une analyse thématique. Un travail de recherche a aussi été réalisé par Juliette Thatcher, étudiante en Master 2 Intervention et Développement Social (IDS) en stage à la DRDFE en tant que chargée de projet sur l'accompagnement de la préfiguration de l'OVFF34. Celle-ci a produit un mémoire intitulé : « Les violences faites aux filles : violences sexistes et sexuelles dans les relations des jeunes de 15 à 25 ans. Focus sur le département de l'Hérault ». Le lien avec le Master IDS s'inscrit pleinement dans la dimension recherche avec l'objectif de capitaliser sur des stages de master et sur des mémoires, l'Observatoire pouvant servir de terrain de recherche et permettant aux étudiant.es d'avoir accès aux expertises des femmes premières concernées et des professionnelles. La convention de l'OVFF34 définit que l'équipe pédagogique du Master IDS est responsable du suivi méthodologique des travaux de l'Observatoire.

La suite de la recherche sera guidée par les grands thèmes définis lors de la phase de préfiguration. Ce travail devrait s'appuyer à la fois sur les situations vécues par le collectif de femmes et de professionnelles mais aussi s'appuyer sur des données déjà existantes et recueillies par les associations du champ des violences faites aux femmes, par la gendarmerie, la police ou encore les services de magistrature. L'objectif étant de donner du sens à ses données et d'accompagner les acteurs à construire des indicateurs qui en aient aussi. Il s'agira aussi pour elleux de veiller à ce que la recherche n'ajoute pas une couche de violence, avec une observation froide et distanciée, à celles déjà subies par les femmes concernées. Pour cela, iels vont privilégier la recherche-action et le travail de co-production avec ces femmes. Iels insistent sur le fait d'observer les violences faites aux femmes et non d'observer les femmes victimes de violences ce qui permet de les faire participer activement à la recherche puisque l'idée n'est pas d'observer des personnes mais des problématiques sociales pour les documenter et les analyser sur le temps long en impliquant l'ensemble de leurs parties prenantes.

# L'OBSERVATOIRE DES NON-RECOURS AUX DROITS ET SERVICES (ODENORE)

## Création

Hélène Revil n'étant pas présente à la fondation de l'Observatoire, cette partie se basera sur quelques informations qu'elle a pu nous donner ainsi qu'une note « Sur la genèse de l'Observatoire des non-recours aux droits et services » écrite en 2021 par Philippe Warin. Il est docteur en sciences politiques, directeur de recherche au CNRS jusqu'à sa retraite et co-fondateur d'ODENORE dont il a été le responsable scientifique.

Cet Observatoire a 21 ans et s'intéresse au sujet du non-recours aux droits, soit le fait que des personnes ne bénéficient pas nécessairement des droits ou autres prestations facultatives ou de services auxquels elles pourraient prétendre. C'était un sujet relativement invisible dans la recherche scientifique et méconnu des institutions publiques jusqu'à la création d'ODENORE par Catherine Chauveaud, sociologue, et Philippe Warin. Celui-ci a travaillé sur le sujet du non-recours à l'échelle européenne et a constaté un manque de production de données et de connaissances sur ce sujet en France comparé à d'autres pays européens.

Il a alors candidaté à un appel à projets de France Qualité Publique (FQP) qui incitait à la création sur les territoires d'Observatoires de la qualité des services publics. Le projet de création d'un « Observatoire départemental du non-recours aux services publics dans le département de l'Isère » est lauréat en 2002. Bien que ce prix ne soit pas accompagné de financement, cela permet à Philippe Warin de se construire un réseau. Grâce à des contacts avec l'adjointe chargée de la Santé publique, de l'Hygiène, de la Salubrité et de la Prévention des nuisances, la Ville de Grenoble s'est engagée comme partenaire dans le projet d'Observatoire en échange d'une étude sur les données sociales et médicales du service de médecine scolaire. Une deuxième proposition arrive ensuite de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) pour travailler sur la constitution d'indicateurs de suivi des abandons de demandes. Parallèlement, les contacts établis avec les services de l'État en Isère à la suite d'une recherche sur « les performances de justice » menée par Philippe Warin pour la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) ont permis d'obtenir le soutien financier du « Fonds de réforme de l'État territorial ». Ces premiers partenariats ont notamment permis de financer le poste de la sociologue et cofondatrice Catherine Chauveaud via des contrats à Sciences Po Grenoble puis rapidement de nouvelles personnes avec l'afflux de partenariats.

Le 17 mars 2003, une réunion des partenaires se tient à Grenoble pour mettre en place le comité de pilotage. Elle fut introduite et conduite par le directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Alpes (MSH-Alpes) du CNRS qui avait accepté d'accueillir l'ODENORE au titre des « projets émergents ».

L'Observatoire a ensuite pris de l'ampleur et diversifié ses partenariats avec des collectivités territoriales, des organismes sociaux et des acteur.rice.s associatif.ve.s comme Médecins du monde afin de croiser les expertises sur le sujet du non-recours, d'avoir accès aux terrains et d'obtenir des financements. Si l'ODENORE a commencé avec des collaborations au niveau local, assez vite il a obtenu des partenariats nationaux, régionaux et internationaux avec le monde académique et scientifique, des laboratoires de recherche, des équipes de recherche et puis tout un réseau d'acteur.rice.s de terrain diverses et variés.

## Financement et forme juridique

ODENORE n'a pas d'identité juridique propre, il fait partie du laboratoire de sciences sociales Pacte qui est une unité mixte de recherche du CNRS 5 (UMR 5194) ; l'autre tutelle de l'ODENORE est l'Université Grenoble Alpes (UGA). Cet ancrage au sein du laboratoire Pacte est notamment dû au fait que Philippe Warin l'a dirigé pendant longtemps. Il s'est maintenu dans le temps malgré des opportunités d'organisation différentes pour l'ODENORE pour deux raisons. Premièrement, cela permet à ODENORE de rester dans des temporalités de recherche. Deuxièmement, grâce au soutien apporté en montage de projets. En effet, le laboratoire Pacte est composé de nombreuses personnes faisant du soutien administratif qui fournissent leur aide pour la rédaction de réponses à des appels à projets ou pour la négociation avec des partenaires. L'Observatoire bénéficie aussi d'un fort soutien des équipes juridiques de l'UGA en appui pour les conventions et contrats passés avec les partenaires ainsi que du service de communication qui a travaillé sur la refonte du site Internet. Pour la communication, l'ODENORE profite aussi du soutien du service communication de la MSH-Alpes qui l'héberge depuis sa création. Si au départ cet hébergement gracieux devait se faire au titre d'un projet émergent, ce partenariat se poursuit aujourd'hui alors qu'ODENORE a largement fini sa phase d'incubation. Cela est rendu possible grâce à Héléna Revil qui copilote un des axes scientifiques de la MSH sur les questions de promotion de la santé, prévention, inclusion ainsi que l'investissement d'ODENORE dans l'animation scientifique de la MSH.

Ainsi, le soutien fourni par le laboratoire Pacte, l'UGA et la MSH-Alpes n'est pas directement financier mais consiste plutôt en l'apport de compétences, de ressources humaines et de locaux. Cela permet à l'ODENORE de se concentrer sur les financements des postes de chercheur.euses, des post-doctorant.es, des ingénieur.es de recherche et des ingénieur.es d'études qui sont actuellement une dizaine.

Au début de l'Observatoire, Philippe Warin avait un poste de directeur de recherche au CNRS, ce qui veut dire que la responsabilité scientifique de l'ODENORE était financée à travers ce poste de titulaire. Cela était accompagné de conventions de recherche avec différents partenaires, soit des conventions de collaboration scientifique avec des organismes sociaux, des collectivités territoriales, des acteurs associatifs, soit un financement par subvention via notamment des appels à projets de recherche. L'Observatoire a réalisé très peu de contrats de prestation car considérés comme peu cohérents avec ses méthodes de travail collaboratives. Le conventionnement est principalement utilisé par ODENORE afin d'être d'égal à égal avec le partenaire et d'avoir plus de pouvoir sur l'utilisation des données. Ainsi l'Observatoire récupère des financements via des subventions, des collaborations et parfois de la prestation de service. Cela est complété pour les postes de certains doctorant.es par des financements ministériels.

Au départ à la retraite de Philippe Warin, son poste a été supprimé et Héléna Revil a obtenu un poste en CDI en 2019 que l'ODENORE finance maintenant intégralement. Pendant un temps intermédiaire, un accord a eu lieu avec l'UGA qui a permis le financement de ce poste par l'initiative d'excellence (IDEX). Héléna Revil, en plus de ces missions liées à l'IDEX a pu continuer le travail de développement de l'ODENORE. En plus du poste de responsable scientifique (qui reste un poste de recherche), l'ODENORE rémunère aussi plusieurs chargé.es de projets de recherche, chargé.es d'études de différents niveaux et des post-doctorant.es aussi soit une dizaine de personnes. Cela leur est permis par une capacité à aller chercher des financements très divers autant publics que privés (associations, mutuelles, etc.). De plus, l'ODENORE est maintenant assez reconnu pour ne pas avoir besoin de démarcher de nouveaux partenaires. Au contraire, l'Observatoire est très sollicité par rapport à sa capacité de recherche. Si un sujet de recherche est considéré comme intéressant, ODENORE peut parfois autofinancer un.e chercheur.euse qui va travailler sur cette thématique en particulier.

L'UGA a aussi une filiale privée (SAS Floralis) de valorisation de la recherche. Celle-ci capte les financements, notamment d'acteurs privés, et gère une partie des contrats d'ODENORE en fonction du statut juridique des partenaires. Il s'agit ici de valoriser et rendre visible l'Observatoire comme potentiel prestataire de services pour comprendre son public et optimiser ses services auprès de structures privées ou publiques. L'argent capté par cette SAS est versé à ODENORE via du portage salarial sur une partie des postes. Le premier poste a été celui de Catherine Chauveaud qui au bout de 6 années de contrat à Sciences Po Grenoble n'a pas pu être titularisée, c'est donc au sein de ce qui est aujourd'hui la SAS Floralis qu'ODENORE a hébergé ce poste.

Pour finir, l'ODENORE avait attiré des mécènes qui voulaient le soutenir. Il a alors fallu passer par la Fondation de l'UGA qui a permis de diriger ce mécénat vers la chaire Publics des politiques sociales qui a été créée pour l'occasion. Celle-ci a été initiée par 3 jeunes chercheurs, doctorants en fin de thèse, tous issus du laboratoire Pacte et membres de l'ODENORE. Elle a grossi jusqu'à devenir une partie importante de l'ODENORE. Donc certains des postes d'ODENORE au sens large, sont hébergés par la fondation de l'UGA. Ainsi l'Observatoire a des postes qui sont hébergés au sein de l'UGA via le laboratoire Pacte, via sa fondation et via sa filiale privée.

Hélène Revil le reconnaît : « C'est un montage qui est somme toute assez compliqué et qui repose beaucoup sur le fait de très bien connaître le système pour essayer d'en tirer le meilleur profit possible. Je ne le cache pas qu'un modèle comme ça, il repose que sur la connaissance, beaucoup sur l'informalité des relations avec les acteurs qui sont dans tous ces morceaux de l'Université et du laboratoire ». Ce montage et l'absence de statut juridique permet donc à ODENORE d'aller capter la totalité des types de financement qui peuvent aujourd'hui concourir à financer du travail de recherche.

Bien que l'Observatoire soit très stable financièrement, Hélène Revil nous parle d'une forme d'épuisement possible sur moyen terme à cause du surinvestissement que demande son poste. Afin de maintenir et développer ce montage complexe, elle doit en parallèle gérer son travail de recherche et les enjeux scientifiques, financiers, juridiques et de ressources humaines autour de l'ODENORE. Du fait que l'Observatoire est devenu très important et demandé, elle mentionne aussi ses collègues qui doivent s'investir bien plus que ce que leurs fiches de poste présentent. Un questionnement est en cours pour structurer l'Observatoire différemment afin de pérenniser ses activités sur le long terme, notamment si Hélène Revil est amenée à quitter son poste. Ainsi, si l'Observatoire est perçu comme une grosse machine stable et solide, de l'intérieur, cela repose sur un montage juridique et financier complexe qui tient beaucoup sur l'investissement des personnes qui sont dedans.

L'ODENORE a eu plusieurs propositions pour se structurer différemment, notamment sous le statut de Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) par l'Institut national des SHS du CNRS, mais qui n'ont pas abouti par peur de limiter les possibilités de financements.

Les difficultés de cette absence de forme juridique et de ce montage qui ont été mis en avant par Hélène Revil sont :

- La complexité du montage avec des institutions ayant des temporalités différentes et plus lentes comme l'UGA freine parfois certains projets avec des partenaires.
- L'ODENORE doit faire avec les changements de règles qui ont lieu dans les organismes de tutelles.
- Les postes hébergés au sein de l'Université sont limités sur les niveaux de salaire ce qui est peu attractif pour les jeunes chercheur.euses.

## Gouvernance

Les relations de l'ODENORE avec ses organismes de tutelle sont surtout dépendantes des liens directs entre Héléna Revil et la direction du laboratoire Pacte, la présidence de l'UGA et la direction de la MSH-Alpes, soit des liens bilatéraux. Si besoin, des comités de pilotage sont organisés afin de faire discuter les acteurs cités précédemment entre eux. L'ODENORE a un bureau qui regroupe notamment la personne qui co-porte la chaire Publics des politiques sociales ainsi que des chercheurs et chercheuses présent.es depuis longtemps au sein de l'Observatoire. Héléna Revil nous a informés que les questions de gouvernance n'ont jamais été structurées avec des comités, des conseils, etc.

Pour ce qui est des liens avec le réseau de partenaires, des journées scientifiques ont été organisées une fois par an qui étaient l'occasion de faire état des travaux que l'Observatoire avait menés au cours de l'année. Depuis quelque temps, l'ODENORE a pris le parti de faire des journées thématiques plus spécifiques sur le positionnement de l'Observatoire. En 2019, un colloque a eu lieu en partenariat avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) sur les questions d'accès aux soins, de rapports à la santé au prisme du non-recours. Les partenaires de ces journées scientifiques / thématiques co-financent ces événements.

## Recherche

Le travail de recherche est effectué par les chercheur.euses travaillant au sein d'ODENORE, des doctorant.es et post-doctorant.es mais aussi des étudiant.es en Master à l'UGA, à Sciences Po Grenoble et à l'Université de Lyon. L'Observatoire accueille ainsi entre trois et cinq stages par an qui donnent lieu à des mémoires et soutient également la réalisation d'études de cas d'étudiant.es.

On retrouve le terme « recherche finalisée » sur leur site internet. Helena Revil nous parle d'une forme de recherche-action avec l'idée que les travaux de recherche peuvent avoir une utilité sociale et aider à transformer des pratiques et des organisations dans la société. Dans les méthodes de travail d'ODENORE, on retrouve l'importance d'élaborer et de mener le travail de recherche avec les acteur.rices du non-recours.

Sur la question de l'indépendance de la recherche, nous pouvons supposer que l'afflux de demandes permet à l'ODENORE de choisir ses partenaires et la manière de travailler avec eux plus facilement que s'il avait du mal à se financer. De plus, le manque d'instances de décision en son sein laisse peu de place aux institutions et partenaires pour influencer l'Observatoire de manière formelle.

# LE GISCOP 84

## Création

Le GISCOP84 a été créé dans un contexte de lutte prolongée pour la reconnaissance des dangers de l'amiante et des cancers professionnels associés. Cette lutte a été portée par une alliance entre le mouvement ouvrier et des chercheur.euses, dont des toxicologues, ainsi qu'une collaboration étroite entre les ouvrier.ères mobilisé.es dans les usines d'amiante et le Collectif Jussieu (université parisienne où la présence massive d'amiante a fait l'objet d'une mobilisation importante autant que précurseuse). Les mobilisations en faveur de la reconnaissance des cancers de l'amiante ont été menées pendant près de vingt ans, s'étendant de la fin des années 1970 jusqu'à l'interdiction de l'amiante en 1997.

Au cours de cette période, diverses associations ont été créées pour sensibiliser à la problématique des cancers professionnels. Parmi elles, une association s'est transformée en un Groupement d'intérêt scientifique (GIS). C'est dans ce contexte de mobilisation et de prise de conscience des enjeux liés à l'amiante et aux cancers professionnels que le GISCOP a vu le jour. Le GISCOP 84, qui est une réplique du GISCOP 93 a comme objectif principal de remédier à l'invisibilité de ces maladies et de démontrer la faisabilité d'un dispositif national de dénombrement et d'enregistrement des cancers professionnels.

Le GISCOP joue un rôle essentiel dans la société en protégeant les travailleur.euses et en prévenant les cancers d'origine professionnelle. Grâce à ses recherches approfondies, il identifie les facteurs de risque liés aux cancers professionnels, établit des normes de sécurité et des mesures de protection, et améliore les politiques de santé au travail. En sensibilisant les travailleur.euses et les employeur.euses, il contribue à réduire l'exposition aux substances cancérigènes sur les lieux de travail. De plus, le GISCOP accompagne les patient.es et les professionnel.les de la santé en facilitant le diagnostic précoce, le traitement approprié et le suivi médical. En résumé, le GISCOP apporte une précieuse expertise scientifique pour prévenir les cancers professionnels, protéger la santé des travailleur.euses et améliorer les mesures de santé au travail.

La préfiguration du GISCOP 84 a suivi une stratégie axée sur la collaboration avec des institutions. Cette approche visait à les impliquer activement dans le projet et à garantir leur soutien à long terme. L'autonomie du GISCOP 84 a également été une préoccupation majeure lors de sa préfiguration. Il était essentiel pour le projet de maintenir sa liberté d'action et de décision. Dans cette optique, l'obtention de financements provenant de plusieurs sources, même de montants modestes, a été soulignée comme cruciale. Cela permettait de former un comité de direction solide, réunissant plusieurs institutions et garantissant une gouvernance collective.

## Financement et forme juridique

Le GISCOP n'a pas d'identité juridique, c'est un groupe d'intérêt scientifique (GIS) dans lequel des institutions et des chercheur.euses sont impliqué.es pour le développement de la recherche. Il a des tutelles qui changent selon les projets de recherche sur lesquels il travaille. Actuellement, il est sous tutelle de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'Université d'Avignon et le CNRS.

Le financement du GISCOP repose sur une structure de financement plurielle. Il y a tout d'abord un financement permanent pour l'enquête permanente, qui est coûteuse, ainsi que du financement sur appel à projets. L'objectif est d'avoir plusieurs bailleurs de fonds et plusieurs institutions impliquées dans le comité de direction afin d'assurer l'autonomie de l'Observatoire. Cela permet d'éviter d'être dépendant d'un seul financeur et d'établir un relationnel autant qu'un répertoire de clientèle (ce qui n'est pas naturel pour des chercheurs, tandis que l'orientation des politiques publiques pousse en ce sens). Cela passe par des conventions annuelles ou pluriannuelles avec plusieurs financeurs, notamment des institutions publiques (ex: conseil régional) et quelques structures privées ainsi que des associations du secteur comme l'Association de la médecine du travail (AMET). L'objectif est d'avoir un comité de direction pluridisciplinaire qui soutient les activités de recherche et de surveillance du GISCOP et qui cherche des nouvelles sources de financement. La structure de financement du GISCOP 84 est particulièrement intéressante car elle comprend à la fois du financement permanent pour l'enquête permanente et du financement sur appel à projets (ex: le projet Emergences en recherche de la Ville de Paris : financement sur 3 ans (2021-2023) ou le projet RISP de l'INCA : financement sur 4 ans (2021-2024)). Ci-après, un aperçu sur les financements de la période 2022-2025.

Membres / Bailleurs	2022	2023	2024	2025
ARS PACA	Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) - 2022-2025			CPO 2025-2028
Conseil régional PACA	AAP PRSE	AAP PRSE	AAP PRSE	AAP PRSE
DREETS PACA	Subvention	Subvention	Subvention	Subvention
Ligue nationale contre le Cancer	AAP "Recherche en Prévention"			
Office français de la biodiversité	AAP Plan Ecophyto II+			
<b>Total annuel (prévisionnel)</b>	<b>297 000 €</b>	<b>338 500 €</b>	<b>338 500 €</b>	<b>174 000 €</b>
<b>Détail des financements par bailleur</b>				
	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Financements annuels - acquis				
Financement pluriannuel - acquis				
Financements annuels - prévisionnel				
Conseil régional	47 500 €	47 500 €	47 500 €	47 500 €
DREETS	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
ARS	75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
Ligue contre le Cancer	107 000 €	107 000 €	107 000 €	
OFB	57 500 €	99 000 €	99 000 €	41 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>297 000 €</b>	<b>338 500 €</b>	<b>338 500 €</b>	<b>174 000 €</b>

Source :  
Organisation et  
fonctionnement  
du GISCOOP84

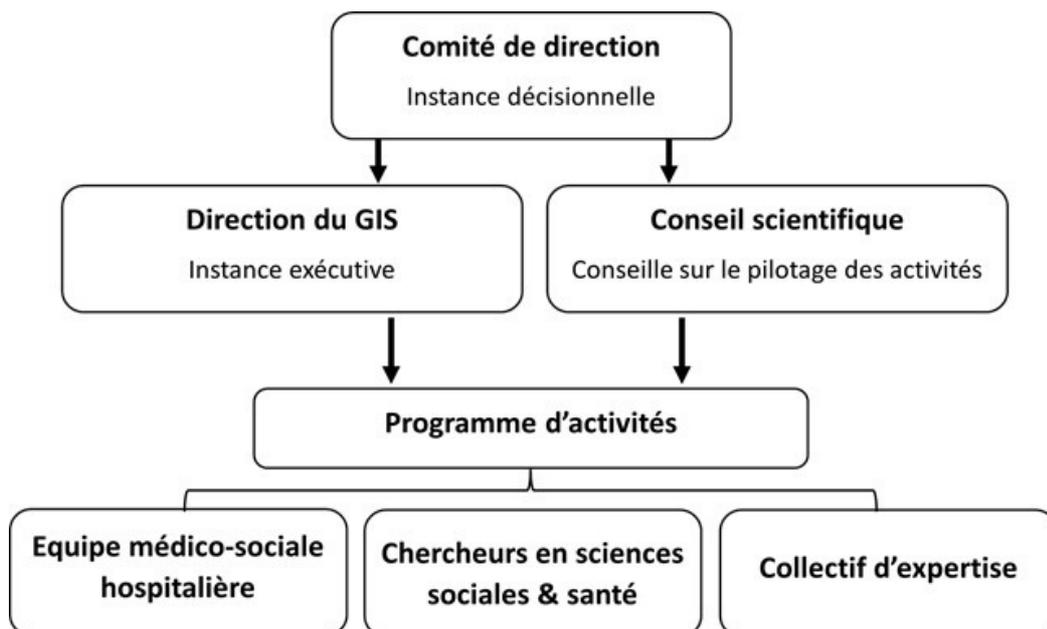
Pour la suite du financement, Sylvain Bertschy propose d'élargir le comité de direction en impliquant davantage d'institutions et d'associations du secteur. Même de petits financements sont importants, car ils contribuent à la pluralité du financement. Il mentionne la possibilité d'inclure le Département, la Région et différentes associations du secteur de la santé dans le comité de direction de l'Observatoire. L'objectif est de montrer aux bailleurs de fonds que le travail est sérieux et de diversifier les sources de financement.

## Gouvernance

Le GISCOP repose sur un comité de direction qui rassemble plusieurs institutions et partenaires financiers qui assure la pérennité des projets élaborés. Ce comité adopte un programme d'activité du GIS, vote le budget prévisionnel et décide des projets scientifiques soutenus par le GIS. Pour la mise en œuvre de ses activités, le comité de direction nomme une direction et un conseil scientifique. La direction propose une stratégie scientifique au conseil scientifique et rend compte de la mise en œuvre du programme d'activité ; le conseil scientifique conseille sur le pilotage des activités du GIS et soumet une note d'évaluation scientifique annuelle. Le programme d'activités du GIS est élaboré collectivement par une équipe médico-sociale hospitalière, des chercheurs en sciences sociales et santé publique et un collectif d'experts. Le schéma suivant illustre cette organisation.

## Organisation et fonctionnement du GISCOP[1]

Organisation et fonctionnement du GISCOP. Pour plus de détails voir les annexes.



Pour illustrer le rôle des chercheurs dans l'Observatoire, on présentera Sylvain Bertschy qui a réalisé l'entretien avec nous. D'après l'entretien, le rôle de Sylvain dans le cadre du GISCOP84 comprend plusieurs aspects :

- Enquêteur : Pendant deux ans, Sylvain Bertschy a été enquêteur, réalisant des entretiens avec les patients et effectuant des expertises en collaboration avec les experts. Il était responsable de la saisie des données dans la base de données et de l'envoi des courriers aux patients enquêtés.
- Projet de coordination scientifique : Après son travail en tant qu'enquêteur, Sylvain Bertschy a effectué un projet de coordination scientifique entre les deux GISCOP. Bien que les détails de ce projet ne soient pas précisés, il visait à coordonner et à développer des activités communes entre les deux groupes.
- Chercheur CNRS contractuel : Actuellement, Sylvain Bertschy occupe un poste de chercheur contractuel au CNRS pour une durée de deux ans. Il travaille sur un projet de recherche financé par la Fondation de France, qui consiste à réinterroger une partie des personnes enquêtées par le GISCOP84 et à réaliser des analyses qui n'ont pas pu être effectuées dans le cadre de l'enquête permanente.
- Membre du GIS : Sylvain Bertschy est toujours membre du GIS auquel est rattaché le GISCOP84. Il mentionne l'importance d'avoir un large éventail de membres dans le GIS, y compris des chercheurs extérieurs, pour renforcer l'assise académique et institutionnelle du groupe. Il souligne également que le GIS n'a pas de personnalité morale et nécessite des tutelles, telles que l'EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales), l'Université d'Avignon et le CNRS, pour pouvoir exister.

[1] pour plus de détails voir les annexes

## Recherche et indépendance

La recherche est le cœur du travail du GISCOP. Son travail consiste en la recherche des facteurs de risque professionnel pour le cancer afin d'élaborer des stratégies de prévention, en passant par l'identification des facteurs de risque professionnel, l'évaluation du niveau de risque et la compréhension des mécanismes biologiques. **Les principaux domaines de recherche abordés par le GISCOP sont :**

- **Épidémiologie des cancers professionnels**

Le GISCOP réalise des études épidémiologiques visant à évaluer l'incidence, la prévalence et les facteurs de risque des cancers liés à l'exposition professionnelle. Ces recherches permettent de mieux comprendre les liens entre l'environnement de travail et l'apparition de certains cancers.

- **Caractérisation des expositions professionnelles**

Le GISCOP travaille sur la caractérisation des expositions professionnelles aux agents cancérigènes. Cela comprend l'identification des substances chimiques, des radiations, des poussières ou des autres facteurs présents sur les lieux de travail qui peuvent contribuer au développement de cancers.

- **Méthodologies de surveillance et de prévention**

Le GISCOP développe des méthodes de surveillance et de prévention des cancers professionnels. Cela inclut la mise en place de systèmes de surveillance épidémiologique, l'évaluation des politiques de prévention et l'identification des bonnes pratiques en matière de protection des travailleur.euses.

- **Évaluation des risques et mesures de protection**

Le GISCOP évalue les risques professionnels liés aux cancers et propose des mesures de protection adaptées. Il peut s'agir de recommandations pour réduire l'exposition aux substances cancérigènes sur les lieux de travail, de stratégies de prévention collective ou de conseils individuels pour les travailleur.euses.

- **Sensibilisation et communication**

Le GISCOP s'engage également dans des activités de sensibilisation et de communication pour informer les travailleur.euses, les employeur.euses, les professionnel.les de la santé et le grand public sur les cancers d'origine professionnelle. Il vise à sensibiliser aux risques, à promouvoir les bonnes pratiques et à encourager la prévention.

Ce travail de recherche rencontre plusieurs difficultés à savoir, la complexité des données sur les expositions professionnelles et les cancers, les limites des études épidémiologiques en relation avec le sujet, le manque de données sur certaines professions et la difficulté à suivre les travailleur.euses exposé.es à des substances potentiellement cancérigènes. Et comme tout travail de recherche, un financement est nécessaire.

**Pour garder son indépendance scientifique, malgré sa dépendance financière, le GISCOP joue sur plusieurs éléments dont :**

- **La gouvernance autonome**

Le GISCOP dispose d'une gouvernance indépendante, notamment à travers son Conseil scientifique. Ce conseil est chargé de piloter les orientations scientifiques du groupement, de définir les cadres de recherche et d'assurer la qualité des travaux réalisés. Cette autonomie permet au GISCOP de mener ses activités de recherche de manière indépendante et objective.

[1] pour plus de détails voir les annexes

- **La pluralité des financements**

Le GISCOP diversifie ses sources de financement en sollicitant plusieurs bailleurs de fonds, tels que des institutions publiques, des associations, des fondations ou le secteur privé. Cette pluralité de financements contribue à renforcer l'autonomie du groupement en évitant de dépendre d'un seul financeur. En ayant plusieurs partenaires impliqués dans le comité de direction, le GISCOP peut conserver une plus grande liberté dans ses travaux de recherche.

- **Engagement à long terme**

Le GISCOP s'engage sur le long terme en établissant des conventions pluriannuelles avec ses bailleurs de fonds. Ces conventions définissent les objectifs, les moyens et les modalités de suivi de la recherche. Le GISCOP rend régulièrement des rapports d'activité pour montrer aux partenaires que le travail est sérieux et bien réalisé. Cet engagement sur la durée renforce la confiance et la pérennité des financements.

- **Réseau de collaborateurs**

Le GISCOP s'appuie sur un réseau de chercheur.euses, de professionnel.les de la santé, d'associations et d'autres acteur.rices concerné.es par les cancers d'origine professionnelle. Ces collaborateurs contribuent à faire exister et soutenir le GISCOP en participant aux travaux de recherche, en apportant leur expertise et en diffusant les résultats. Ce réseau permet d'étendre l'influence et l'impact du GISCOP tout en préservant son indépendance.

[1] pour plus de détails voir les annexes

## ESQUISSE D'UN MODÈLE

L'Observatoire joue un rôle crucial en permettant la collecte et l'analyse de données sur une multitude de sujets. Il englobe des domaines aussi diversifiés que la recherche scientifique et la surveillance des phénomènes sociaux et économiques. En fournissant des informations fiables et objectives, il contribue à une meilleure compréhension de ces sujets et aide à prendre des décisions éclairées dans différents domaines de la société.

Dans les paragraphes suivants, nous allons nous concentrer sur trois aspects d'un Observatoire modèle : la préfiguration, le financement et la gouvernance. Pour caractériser ce qu'est un Observatoire modèle nous avons ressorti de la partie précédente ce qui nous paraissait nécessaire à un Observatoire pour garantir l'indépendance de la recherche ou la stabilité financière auxquelles s'ajoute ce qui fait la réussite selon les interviewés de leur modèle.

### Le rôle du processus de création d'un Observatoire

La préfiguration d'un Observatoire et son processus de création ont un rôle important dans la réussite de celui-ci. Les personnes interviewées ont souligné que pour réussir la mise en place d'un Observatoire, il est conseillé de bien réfléchir à son utilité sociale[1], de déterminer son objet en distinguant les différentes catégories de population concernées et de se poser la question de l'objectif de l'Observatoire afin de déterminer les moyens à mettre en œuvre et le type de recherche qui sera produite.

Il est aussi important de mobiliser les personnes, organisations (associations, entreprises, fondations, etc.) et institutions publiques qui, par leurs thématiques ou intérêts, travaillent en lien avec le sujet de l'Observatoire, notamment les acteurs de terrains et les personnes concernées. L'implication des parties prenantes se construit dès la création et permet d'éviter d'aboutir à une structure « vide » qui produit des données sans les contextualiser et les faire parler.

La question du sens des données produites se retrouve dans tous nos entretiens dans la volonté de ne pas « créer de la structure pour de la structure », mais d'avoir une utilité sociale. Pour Louis Maurin, il n'y avait pas d'intérêt à créer un Observatoire pour produire de la donnée sur les inégalités qui existaient déjà, mais plutôt la nécessité de produire un travail de synthèse et de publicisation. Pour Benoît Prévost, les données sur les violences faites aux femmes existent aussi dans les associations et institutions, mais l'implication des premières concernées dans leur analyse et le croisement des expertises sont primordiaux pour aboutir à une donnée qui a un sens. Pour l'ODENORE, il s'agissait de mettre en lumière une problématique, le non-recours, méconnue par les politiques publiques. Et enfin, pour le GISCOP, il s'agit de faire en sorte que les personnes ayant un cancer d'origine professionnelle bénéficient d'une reconnaissance.

Ainsi, la création de l'Observatoire est sous-tendue par la nécessité d'avoir un impact sur les politiques publiques et de produire une donnée ayant du sens pour les personnes qui les produisent ou les analysent. La qualité de la définition de l'utilité sociale semble dépendre du nombre d'acteurs impliqués et de la capacité de la préfiguration à croiser et faire dialoguer les expertises.

[1] Ex: Le GISCOP est essentiel pour prévenir les cancers professionnels, protéger les travailleurs et améliorer la santé au travail. Grâce à ses recherches approfondies, il identifie les risques, établit des normes de sécurité, sensibilise les travailleurs et facilite le diagnostic précoce. Son expertise scientifique contribue à réduire l'exposition aux substances cancérigènes et assure un traitement et un suivi médical appropriés

La création semble aussi dépendre d'opportunités, de « coups de chance » ou de « heureux hasard » souvent mentionnés par les interviewé.es lorsqu'il s'agit d'impliquer des institutions publiques et/ou de trouver des financements. Ces éléments sont souvent liés à un contexte politique et social favorable à la thématique abordée par l'Observatoire qui facilite la participation et l'engagement de certains partenaires (mise à l'agenda des violences faites aux femmes, mobilisation sociale pour la reconnaissance des maladies professionnelles, etc.).

## Les modes de financement

Il existe différents modes de financement pour les Observatoires. Certains ont commencé sans financement et ont principalement reposés sur le bénévolat et d'autres ont pu s'appuyer directement sur des financements publics (convention, commande publique, appel à projets). Les sources de financement des Observatoires étudiés proviennent de dons privés, de ventes de productions propres et de subventions des institutions publiques ou privées. Les conventions pluriannuelles et la diversification des sources de financement sont l'une des clés de l'indépendance d'un Observatoire. Cependant, cette diversification intervient souvent au fur à mesure du projet, une fois la structure d'observatoire créée, et non à leur création.

Dans les ressources d'un Observatoire, il est important de ne pas oublier les apports en nature et en compétences. Ces apports sont très importants pour le développement des Observatoires. Au-delà du soutien financier, les partenaires peuvent héberger les salarié.es, fournir de l'aide administrative, à la communication ou encore du soutien à la recherche. Cela peut être réalisé via du bénévolat ou de la mise à disposition du temps de travail d'un.e salarié.e, de manière formelle (convention) ou informelle (coup de main). Ces apports en nature ou en compétences font souvent l'objet d'une contrepartie de l'Observatoire de manière directe (l'engagement d'Hélène Revil qui copilote un des axes scientifiques de la MSH-Alpes en est un exemple), ou indirecte (l'amélioration de l'image de l'UPV dans l'Hérault en hébergeant l'OVFF 34). La présence d'un soutien administratif au sein de la structure ou mis à disposition par les partenaires, est très importante dans tous les Observatoires étudiés. Pour l'Observatoire des inégalités et l'OVFF34, la première personne salariée au sein de la structure n'était pas un.e chercheur.euse mais bien quelqu'un chargé de la coordination ou de l'administration. Pour l'ODENORE, cela n'a pas été le cas notamment car l'Observatoire bénéficie du soutien du laboratoire Pacte et de l'UGA pour ce type de mission.

## La gouvernance et la forme juridique

Les Observatoires étudiés ont soit une identité juridique propre (association), soit ils sont rattachés à une université ou un laboratoire (sous tutelle). Cela apporte des avantages et inconvénients différents, notamment sur les financements qu'il est possible de capter ou encore les contraintes administratives sur la manière d'héberger des postes. Ainsi, si l'ancrage dans un organisme de tutelle permet de bénéficier d'une certaine stabilité et des ressources de celui-ci, cela nécessite d'obéir à des temporalités différentes et selon les règles qui le régissent.

La gouvernance interne des Observatoires varie en fonction de leurs statuts juridiques et de leurs histoires. Elle implique parfois des comités de direction, des conseils scientifiques, des bureaux et des comités coopératifs. Ces instances prennent des décisions concernant les activités de recherche, la stratégie scientifique, les projets soutenus et les financements alloués. La gouvernance des Observatoires est généralement encadrée par des conventions, qui précisent les différents conseils consultatifs, décisionnaires et d'animation. Cependant, on retrouve aussi des Observatoires comme ODENORE où la gouvernance est très informelle et se base sur des échanges bilatéraux entre Hélène Revil et les partenaires.

La gouvernance de l'Observatoire doit être marquée par l'indépendance politique et scientifique et les décisions doivent être prises en fonction de critères clairs (exemple : une charte éthique et professionnelle pour préciser les valeurs, les principes et les normes de conduite). En effet, l'indépendance est un élément crucial pour la crédibilité et la légitimité d'un Observatoire. Cela signifie qu'il doit être libre de toute influence politique, économique ou idéologique, afin de pouvoir produire des analyses objectives et impartiales. En l'absence de personnalité morale ou avec une forme associative, les comités de direction mixtes et diversifiés, les conseils scientifiques pluridisciplinaires et les modes de financement variés sont à envisager pour une bonne gouvernance et indépendance.

Dans chacun des modèles étudiés, des chercheurs statutaires, en poste à l'Université ou au CNRS dédient la réalisation de leurs missions recherche aux observatoires.

# TABLEAU DE SYNTHÈSE

<b>OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS</b>	
<b>PROCESSUS DE CRÉATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Structure créée en 2002 à Tours par Louis Maurin et Patrick Savidan</li><li>• Importance de bien réfléchir à l'utilité sociale et de déterminer son objet</li><li>• Intérêt de travailler sur des données déjà existantes</li><li>• Importance de ne pas refaire ce qui est déjà fait</li><li>• Louis Maurin a travaillé une demi-journée par semaine sur cet Observatoire les premières années</li><li>• Pas de financement et travail d'analyse de données qui a reposé principalement sur le bénévolat pendant les 10 premières années</li></ul>
<b>FORME JURIDIQUE</b>	Association Loi 1901
<b>FINANCEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Subventions : Région, Mairie de Paris</li><li>• Dons : Privés, Fondation, Mécénat</li><li>• Vente : Ouvrages, Formations professionnelles, Etudes, Autres interventions réalisées au cours de l'année</li></ul>
<b>GOUVERNANCE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bureau, Conseil d'administration et environ 40 adhérents</li><li>• Participation des bénévoles, qui jouent un rôle important dans la structure et participent aux décisions collectives</li><li>• Rôle des salariés, qui apportent une expertise spécifique dans leurs domaines respectifs</li><li>• Équilibre entre bénévoles et salariés</li></ul>
<b>INDÉPENDANCE RECHERCHE</b>	<p>L'indépendance politique est sa marque de fabrique et son fil directeur Les objectifs fixés et les sources de financement restent les points clés de cette indépendance</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Refus de travailler pour un organisme public</li><li>• Absence de commandes de structures</li><li>• Positionnement au-delà des courants intellectuels</li><li>• Critique sociale et indépendance de pensée</li><li>• Reconnaissance de différentes positions politiques</li></ul>

## OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES, SEXISTES ET INTRAFAMILIALES

### PROCESSUS DE CRÉATION

- Une phase de préfiguration a été réalisée pendant 2 ans
- La préfiguration a commencé avec un semestre de discussions et de travail pour identifier les attentes liées à l'Observatoire
- Plusieurs séances de travail avec les professionnels et le groupe de femmes
- Tout le processus de préfiguration s'est terminé avec la journée de lancement du 25 novembre 2022 et la signature de cette convention

### FORME JURIDIQUE

Pas une personnalité morale  
Existe par la convention pluriannuelle signée entre : État, Conseil départemental, CAF, UPVM

### FINANCEMENT

3 cofinanceurs à part égale : Etat, Conseil départemental, CAF  
Qui reverse à l'UPVM sous forme de subvention afin de payer :

- un poste de coordination
- recrutement d'un agent contractuel de catégorie A

Le reste de cette subvention a été utilisé pour:

- La création du site internet
- Financer la journée de lancement de l'Observatoire

Dans le futur le but est de répondre aux appels d'offre afin de financer ses activités de recherche

### GOUVERNANCE

3 instances chargées de la gouvernance :

- Le comité de pilotage
- Le comité technique
- Le conseil d'orientation

Autres instances prévues :

- Comité consultatif des citoyennes (composé du groupe des 20 femmes concernées)
- Un comité de recrutement est aussi prévu

### INDÉPENDANCE RECHERCHE

- Différentes instances définies avec des représentations proportionnelles de sorte à :
  - laisser la place aux financeur.euses.
  - respecter l'indépendance de la recherche comme prérequis au bon fonctionnement de l'Observatoire.

Des financements consacrés à la coordination ;

Financements des recherches indépendants et pas soumis à approbation des signataires de la convention.

## ODENORE

### PROCESSUS DE CRÉATION

L'ODENORE a été créé par Catherine Chauveaud, sociologue, et Philippe Warin en réponse à un appel à projets de France Qualité Publique. Le projet a été lauréat en 2002 et a bénéficié du soutien financier du "Fonds de réforme de l'État territorial".

### FORME JURIDIQUE

L'ODENORE n'a pas d'identité juridique propre, il fait partie du laboratoire de sciences sociales Pacte, une unité mixte de recherche du CNRS, et de l'Université Grenoble Alpes.

### FINANCEMENT

Le soutien financier d'ODENORE provient de différentes sources, notamment des subventions, des conventions de recherche, des collaborations avec des partenaires et des financements ministériels. L'Observatoire bénéficie également du soutien du laboratoire Pacte, de l'Université Grenoble Alpes et de la Maison des Sciences de l'Homme Alpes (MSH-Alpes) en termes de compétences, de ressources humaines et de locaux. Certains postes sont hébergés par la SAS Floralis, une filiale privée de valorisation de la recherche de l'UGA

### GOUVERNANCE

Les relations de l'ODENORE avec ses organismes de tutelles dépendent principalement des liens directs entre Hélène Revil, la direction du laboratoire Pacte, la présidence de l'UGA et la direction de la MSH-Alpes. Il existe un bureau au sein de l'Observatoire, mais les questions de gouvernance n'ont pas été structurées avec des comités ou des conseils formels

### INDÉPENDANCE RECHERCHE

L'ODENORE jouit d'une certaine indépendance de recherche grâce à son ancrage au sein du laboratoire Pacte et à ses collaborations avec divers partenaires. L'Observatoire a la capacité de choisir les sujets de recherche qui l'intéressent et peut autofinancer des chercheurs sur des thématiques spécifiques.

## GISCOP 84

### PROCESSUS DE CRÉATION

Le GISCOP a été créé dans le cadre d'une lutte pour la reconnaissance des dangers de l'amiante et des cancers professionnels associés.  
Il est issu d'une alliance entre le mouvement ouvrier, des chercheurs et des ouvriers mobilisés.  
Des associations ont été créées pour sensibiliser à la problématique des cancers professionnels, et l'une d'entre elles s'est transformée en GISCOP

### FORME JURIDIQUE

Le GISCOP est un Groupement d'intérêt scientifique (GIS).  
Il n'a pas d'identité juridique propre.

### FINANCEMENT

Le GISCOP bénéficie d'un financement pluriel.  
Il dispose à la fois d'un financement permanent pour l'enquête permanente et de financements sur appel à projets.  
Les financements proviennent de diverses sources, y compris des institutions publiques, des associations et des fondations.

### GOUVERNANCE

Le GISCOP est géré par un comité de direction.  
Le comité de direction adopte un programme d'activité, vote le budget et décide des projets soutenus.  
Une direction et un conseil scientifique sont nommés par le comité de direction.  
Le conseil scientifique conseille sur le pilotage des activités et effectue une évaluation scientifique annuelle.

### INDÉPENDANCE RECHERCHE

Le GISCOP dispose d'une gouvernance autonome, notamment à travers son Conseil scientifique.  
Il diversifie ses sources de financement pour éviter une dépendance à un seul financeur.  
Le GISCOP s'engage sur le long terme avec des conventions pluriannuelles.  
Il s'appuie sur un réseau de collaborateurs comprenant des chercheurs, des professionnels de la santé et des associations.

## RÉFÉRENCES

Laboratoire Pacte : <https://www.pacte-grenoble.fr/>

Floralis - Filiale de l'UGA : <https://www.floralis.fr/offres/projet/ODENORE-lObservatoire-des-non-recours-aux-droits-et-services>

ODENORE : <https://odenore.msh-alpes.fr/>

Observatoire des inégalités : <https://www.inegalites.fr/>

GISCOOP 84 : <https://centrenorbortelias.cnrs.fr/reseau-scientifique/giscop-84/>

Annexes: <https://drive.google.com/drive/folders/1fnKfPnZv-Pq04J9nDQKgTZ5HHpb2oNu?usp=share link>

# 3. UNE CONCERTATION EN 3 ÉTAPES

1

**Atelier 1 : World café**

2

**Enquête par questionnaire auprès des acteurs**

3

**Atelier 2 : Temps d'échange thématique**

## Participants à l'atelier du 30 septembre 2022

### AHI

ADAGES, GAMMES, Habitat Jeunes, Service Boutique Logement, L'Avitarelle / Samu Social, Logement d'abord, PF Logement d'abord, SIAO34, FAS

### Collectivités réseau

CCAS, DDETS, MMM, Ville de Montpellier

### Veille sociale

AREA, ASSOCIATION FARE, ATD quart monde, Axxess Groupe SOS, La bulle - douche nomade, La Cimade, La Cloche, Les restaurants du Cœur, Médecins du monde, Planning Familial 34, Secours Catholique Montpellier, Umipp

### Enseignement et Recherche

EHESS, FAIRE ESS, IIAC, INRAE / UMR G-EAU, IRTS, LIR3S / Université de Bourgogne, NARRAU, ODENORE, PACTE, UPVM3, MSH SUD

### Etudiants

Master MIM, Master ESS

## Participants à l'atelier du 13 juillet 2023

### AHI

ADAGES, L'Avitarelle / Samu Social, SIAO34, SIAO34\_PF LDA

### Collectivités réseau

MMM, Ville de Montpellier

### Veille sociale

La bulle douche nomade, La petite cordée, Un chez soi d'abord, Réduire les risques

### Enseignement et Recherche

UPVM3, MSH SUD, Observatoire des discriminations

### Etudiants

UPVM3

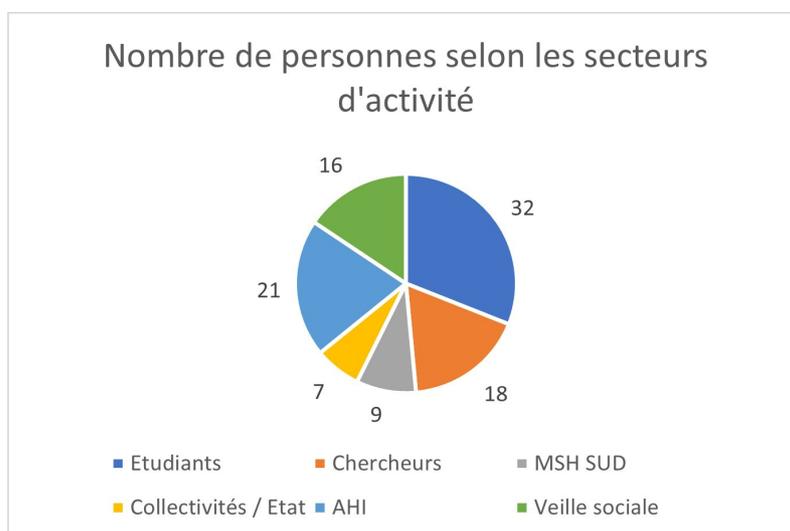
## ATELIER DU 30 SEPTEMBRE

Cette première journée de rencontre a permis de profiter de retours d'expériences de quatre observatoires tous portés par des structures différentes:

- Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) porté par le laboratoire de sciences sociales PACTE et de l'Université Grenoble-Alpes
  - Observatoire du sans-abrisme dans la métropole lilloise porté par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (**cf. le PPT de cette présentation en annexe de ce rapport**)
- La perspective d'un Observatoire Départemental du Sans-Abrisme et de la Précarité (ODSAP) à Nancy
- Observatoire du Samusocial de Paris porté par le Samusocial

Cette journée a aussi permis de confronter les positionnements et attentes des différents acteurs associatifs, institutionnels et universitaires locaux, lors d'ateliers participatifs (type « world café ») structurés autour de 4 thématiques : « périmètre de l'observatoire » ; « quelles données » ; « selon quelle gouvernance » ; « ce que l'observatoire ne doit pas être ». Vous trouverez le compte-rendu ci-dessous.

## PARTICIPATION À LA RENCONTRE



# ATELIER 1 : L'OBSERVATOIRE, QUEL PÉRIMÈTRE ?

## Terrains/Objets d'enquête

### Échanges et questionnements :

- Qui faut-il inclure dans « sans-abri » ? Diversité de lieux et de conditions de vie : personnes vivant en squats, en bidonville, en résidences précaires, en habitat intercalaire, hébergées à l'hôtels.
- Bien cadrer l'objet ou les objets d'enquête : précarité résidentielle ; Vulnérabilité ; focus ASE.
- Quel point de départ pour une enquête : un dispositif, les individus, les parcours ?
- Faut-il produire des connaissances dans ou au-delà des institutions ?
- Méthodologie de l'enquête : Comment faire de l'enquête avec des individus qui se déplacent ? (Déterritorialisation des migrants)

### Constats :

- Il n'y a pas que des sans-abris mais un ensemble de situations (ex : vivre chez des tiers, insalubrité).
- Le sans-abrisme regroupe une diversité de publics aux réalités différentes, la définition/le périmètre doit être large.

### Point de vigilance :

- La protection des données personnelles et des informations sensibles (RGPD).

### Besoin spécifique identifié :

- Réaliser un focus sur les squats (demande qui émane des associations qui travaillent sur ces lieux de vie).

## Axes de recherche proposés

### Parcours / Trajectoire de vie

#### Thématiques d'enquête proposées :

- L'errance (Samu Social / L'Avitarelle)
- Les facteurs de fragilité : les raisons qui amènent au sans-abrisme
- La rupture dans les parcours : constat : nombreux travaux existent, la question peut être traitée sur les 3 terrains d'enquête (rue, squats et bidonvilles), les profils et les trajectoires varient selon les milieux
- Les appelant au 115 : qui sont-ils ? Qui appelle le 115 VS qui n'appelle pas ?

### Besoins identifiés :

- Avoir une vision globale sur les parcours des personnes
- Mutualiser les données (actuellement trop éparées et segmentées)
- Produire des données chiffrées globales pour mieux resserrer l'action (Appelants 115)

## Rapport politiques publiques / Pratiques

### Échanges et questionnements :

- Quelles sont les politiques publiques qui amènent les gens à la rue ? Quelles sont les barrières qui font qu'on ne peut pas en sortir ?
- Les politiques publiques, la cause du sans-abrisme ?
- Un observatoire pour étudier l'impact des politiques publiques ? Exemple : un observatoire pour étudier les politiques publiques contre le sans-abrisme ou un observatoire des politiques publiques ?

### Des avis contrastés sur cette vision, points de vigilance mis en avant :

- La vulnérabilité ne peut être réduite aux relations avec les institutions
- Attention à l'évaluation du travail des associations (exemple de Lille, logique évaluative)
- L'évaluation des politiques publiques est une « fausse bonne idée »
- La recherche vise à objectiver et non pas à acter des positionnements d'acteurs qui ressortent dans certains questionnements tels « quelles sont les politiques publiques qui amènent les gens à la rue ? »)

## Pratiques des travailleurs sociaux

### Échanges et questionnements :

- Travailler sur les travailleurs sociaux pour comprendre qui sont-ils : vulnérables eux aussi ?
- Faut-il inventer de nouvelles catégories ?

### Besoins identifiés :

- Nourrir et orienter les pratiques des futurs intervenants sociaux (comprendre pour mieux former)
- Productions de connaissances qui viendraient ensuite alimenter des formations (Ex : GIS)
- Structurer des relations entre chercheurs et travailleurs sociaux

## Périmètre géographique

### Échanges et questionnements :

- Quelle limite géographique ? Département, région, métropole ?
- Garder à l'esprit que l'on s'adresse à des décideurs, élément à prendre en compte pour définir le périmètre géographique.

### Propositions :

- Commencer petit et prendre les mêmes logiques que dans les autres départements
- Il s'agit d'un observatoire établi sur Montpellier mais qui parle de réalités qui peuvent venir d'ailleurs. La dynamique part de besoins qui viennent d'acteurs installés à Montpellier mais la recherche peut aller au-delà.

## Rapport entre production de connaissances et politique

### Échanges et questionnements :

- Des besoins pour produire de la connaissance ? Lesquels ?
- Produire des connaissances dans ou au-delà des institutions ?
- Produire de la connaissance pour une action meilleure (piloter les PP)
- Homogénéiser la politique en direction des squats, bidonvilles, rue ?
- L'idée d'un observatoire pour faire de la prospective : mieux définir les publics précaires à venir.

### Propositions :

- Observatoire = lieu de croisement des savoirs (décloisonnement), lieu de partage entre les acteurs, faire le parallèle avec les travaux dans d'autres villes de France

### Points de vigilance :

- Un observatoire ne fait pas de la politique et ne peut répondre à ce questionnement : « homogénéiser la politique en direction des squats, bidonvilles, rue ? »

## Méthodologie de la préfiguration de l'Observatoire

### Constats :

- Un cloisonnement des milieux, les recherches restent dans le secteur scientifique
- Un observatoire permet d'avoir un discours commun : une seule voix, portée politique (lobbying ?)
- Questionner au plus près de chacune des structures les besoins en termes de recherche, d'enquête de terrain

### Propositions :

- Définir des axes de travail / thématiques
- Autour d'un axe de recherche : organiser une veille scientifique pour construire et alimenter une dynamique de réflexions
- Définir le périmètre = choisir une des thématiques et l'une des thématiques pourrait être la
- description des parcours, c'est une manière d'interroger les PP et les professionnels

### Points de vigilance :

- Attention à ne pas faire la même chose que d'autres structures → bien dissocier les registres d'action.

## ATELIER 2 : AVEC QUELLES DONNÉES ?

### Données quantitatives

#### Constats :

Beaucoup de chiffres sont demandés aux associations et peu de travail qualitatif :

- Une volonté de sortir de l'approximatif et du subjectif par rapport au chiffre
- Un besoin de connaître le chiffre réel de personnes à la rue : ce besoin n'est pas partagé par tous les participants, certains pensent que c'est « illusoire » d'avoir ce chiffre.
- Existence de nombreuses données non utilisées.

#### Échanges et besoins :

##### Cas de figure 1 : L'observatoire produit des données

- Quelles données produire ?
- Pour quel objectif ?
- Co-définir les données à produire avec les sans-abris (pour le SIAO, l'important est de comprendre la qualité de l'accueil)

→ Ne pas demander aux acteurs de produire de nouvelles données / constat d'une lassitude des acteurs.

##### Cas de figure 2 : L'observatoire part des données existantes

• Identification des données existantes ; Comment y avoir accès et pour quel usage ? Contexte de production de ces données.

• Compilation des données au vu des contextes différents de recueil de ces données implique un travail d'homogénéisation puis d'anonymisation du recueil de ces données (caractère sensible de ces données)

→ Établir un protocole de recueil des données et d'analyse : définir un outil

→ Mettre tous les acteurs autour de la table pour définir une méthodologie

→ Qui compile les données ? Rôle des travailleurs pairs. NB : ce n'est pas aux travailleurs sociaux de récupérer la donnée.

→ Suivre une cohorte ?

- Que faire des données non récoltées par les associations car elles ne suivent pas toutes les personnes ?
- Articulation des données d'activité, d'exercice et scientifiques : Partir des rapports d'activité des associations / définir un indicateur partagé + réaliser des mesures d'impacts.

#### **De manière transversale à ces deux cas de figure**

- Prendre en compte les questions de genre
- Dissocier le besoin politique de données du besoin scientifique
- Logiciel SI-SIAO pour retracer des parcours ?

#### **Propositions :**

- Partir des données existantes / Mutualiser les données
- Définir un indicateur partagé
- Mettre en place une méthodologie commune et un outil qui simplifie la collecte
- Créer un espace de rencontre et d'échange entre les acteurs
- Créer un lieu de vie qui permette l'ethnographie

## Données qualitatives

### Constats :

- Difficultés entre associations pour savoir si elles parlent des mêmes personnes.
- Importance de prendre du temps avec les personnes : comprendre pourquoi les personnes n'accèdent pas à l'offre d'hébergement ? (idée qui est revenue à plusieurs reprises)
- Accès aux informations face à des personnes en précarité (raisons du sans-abrisme : pas toujours saisissable)
- Temporalité longue de la recherche qualitative à prendre en compte

### Besoin :

- Mieux connaître et comprendre les parcours de vie des personnes suivies.

## Qualitatif vs quantitatif

- Sortir de l'enquête flash (ne permet pas de penser les trajectoires, problèmes des doublons) vs enquête permanente qui mêle qualitatif et quantitatif (certains peuvent être à l'hôtel et à la rue)

### Besoin :

- Recruter des scientifiques quantitativistes ou démographes : la collecte de données est un métier.

## Questions diverses

- Question de la restitution : faire parler/témoigner les personnes
- Mobilisation de la recherche pour une prise de recul dans les pratiques professionnelles
- Les connaissances produites permettent des échanges avec les acteurs de terrain et décideurs et avec les citoyens lambdas (ne pas convaincre que les convaincus)
- Force de cet atelier : le mélange du différent secteur d'activité pas souvent amené à se rencontrer.

## Points sur lesquels les acteurs ont besoin d'être rassurés

- Clarifier : quand on parle de faire de l'enquête, on parle au-delà de la NDLS (dissocier les 2)
- Rapport de l'OSA aux autres observatoires existants sur Montpellier sur une thématique similaire : articulation avec l'observatoire des violences faites aux femmes ; des bidonvilles, etc.

## ATELIER 3 : SELON QUELLE GOUVERNANCE ?

### Échanges et propositions :

- **Distinction des pouvoirs** : Des fonctions à définir : animation, portage (comité éthique, COPIL, etc. ?), orientation, évaluation
- **Gouvernance équitable et représentative de tous les acteurs**
  - o Constituée d'une pluralité d'acteurs MAIS attention à ce qu'il n'y ait pas trop d'acteurs
  - o Evolutive (gouvernance de départ, selon les sujets, etc. rotation, changement)
  - o Position équitable/égale de chacun : horizontalité
  - o Représentativité de toutes les parties prenantes / poids selon financeurs.
  - o Gouvernance partagée / équitable
  - o Constitution de comités mixtes organisés par thématiques et non par fonctions.
  - o Définir les acteurs de cette gouvernance
- **Autres acteurs à inclure** : ARS, CAF, CPAM
- **Financeurs et indépendance de la recherche**
  - o Pluralité de financeurs
  - o Outil : Convention cadre qui pose la responsabilité de chacun
  - o Financeurs ne sont pas les décideurs
  - o Soulève une question : qui donne l'argent et où va l'argent ?
  - o Rapport de force qui existe pour les chercheurs comme pour les associations
- **Gouvernance et indépendance de la recherche**
  - o Gouvernance autonome / à ne pas internaliser dans une institution
  - o Indépendance scientifique
  - o Indépendance des données : les financeurs ne sont pas propriétaires des données.
- **Doter l'observatoire d'une personnalité morale**

Autonomie des postes  
Ne pas dépendre des tutelles
- **Plan stratégique**

L'organisation des instances de gouvernance dépend de l'organisation et du fonctionnement de l'OSA :

  - o Etablir un plan stratégique avec à chaque étape : les acteurs, les objectifs, les rendus
  - o Définir un organigramme ?
- **Participation, représentativité/Expertise**

→ Inclure les personnes concernées dans ces instances de gouvernance, des avis contrastés.

  - o Pose la question du statut professionnel à partir duquel la participation à cette préfiguration est possible, professionnel, bénévole, hybride : les personnes concernées ne sont pas payées car leur présence ne prend pas forme dans un cadre professionnel.

- o D'abord décider où on va pour mieux cibler la mise en place de la participation
- o Sortir du don contre don
- o Travailleur pair /+ binôme pair : formé pour distinguer sa propre vie de celles des autres (attention patient expert)
- o Bien distinguer les différents terrains et leur représentativité
- o Retour de terrain : gens extrêmement intéressés pour participer

- **Temporalité de l'observatoire**

- o Long terme
- o Pose la précarité des statuts de ceux qui y travaillent : créer un poste en CDI
- o Avoir des chercheurs en statuts
- o Pérennisation des statuts et des financements

## **ATELIER 4 : CE QUE L'OBSERVATOIRE NE DOIT PAS ETRE**

### **Échanges et propositions :**

- **Dépolitisé**

- **Positionnement vis-à-vis des politiques publiques, il ne doit pas être :**

- o Un lieu de promotions des politiques publiques
- o Un préalable aux politiques publiques / un diagnostic pour agir VS être un lieu de diagnostics + préconisations
- Encore moins si la connaissance existe déjà
- o Pas seulement une posture critique des politiques publiques

- **Invasif / un outil de surveillance**

- Outil de compréhension mais pas de régulation
- Une préoccupation majeure concernant la diffusion de données sensibles. La recherche ok, mais intrusion des personnes, non.
- Une focale sur les responsabilités individuelles des personnes vulnérables au sans-abrisme

- **Une vitrine**

- **Structuré sans référents qui se sont engagés**

- **Dépendant**

- o Vis à vis des bailleurs/financeurs
- o Les résultats doivent rester indépendants : pas de manipulation politique (notamment pour mieux produire des politiques sécuritaires)
- o Ce n'est pas le politique qui définit les thématiques, les concepts, etc.

- **Il doit être inclusif :**

- o Il ne doit pas servir les intérêts d'un acteur en particulier
- o Tous les acteurs doivent être impliqués : restitution, concertation sur la communication des résultats
- o Il doit être un lieu de rencontre, interdisciplinaire : pas profitable de contractualiser avec un seul laboratoire de recherche

- **Une structure « doublon »**

- Il doit s'articuler avec les autres observatoires existants.

- **Un lieu militant**

- La question est le lien entre science et engagement

- **Un gouffre financier**

- **Un outil théorique, non opérationnel**

- o Être de la donnée pour la donnée
- o Dominé par la recherche fondamentale
- o Produire des recommandations plus que des données
- o Utiliser les données avec les préconisations. C'est l'importance de la recherche-action

- **Vertical**

- o Ne doit pas être un lieu dans lequel les relations d'autorité vont systématiquement dans le sens des universitaires
- o C'est la question de l'interprofessionnalité ou pluriprofessionnalité
- o Une usurpation de l'expertise des acteurs de terrain
- o Déconnecté des acteurs de terrain
- o Posture des chercheurs : pas d'agressivité !

**Attentes : des positionnements controversés vis-à-vis de la recherche académique, qui témoignent de plusieurs besoins dont :**

- **Une meilleure compréhension des enjeux de la recherche, de sa méthodologie et de ses objectifs**
- **La création de lien de confiance entre les chercheurs, les acteurs associatifs, les collectivités et l'État.**

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Ce premier atelier a permis de mettre en évidence des points de tensions entre acteurs, selon leur appartenance institutionnelle.

### Les points de tensions partagés par les acteurs associatifs et les structures AHI et de la veille sociale portent sur :

- Les raisons qui justifient ce processus de préfiguration :
  - pourquoi l'idée d'un observatoire, pourquoi maintenant, pour quelles raisons ?

Dans chaque atelier, cette question a été abordée et montre un certain degré d'incompréhension des acteurs vis-à-vis de la démarche.

- Les données :
  - Qui en a besoin ?
  - La récolte des données : posture méthodologique et posture éthique
    - Qui récolte les données : "les travailleurs sociaux produisent déjà de la donnée" VS "les données d'activité peuvent-elles constituer des données à objectiver par les chercheurs ?"
    - = les travailleurs sociaux ont des données, connaissent les situations de terrain : quelle plus-value de la recherche ?
    - Manière dont elles sont récoltées : certains acteurs soulignent leur incompréhension face à la méthodologie de l'entretien, où l'enquêteur peut être amené à poser des questions directes aux personnes sans-abri. Ces observations sont comparées à la posture tenue par les travailleurs sociaux, décrite comme : "être à l'écoute de la personne", "ne pas imposer des questions".
  - Quel sera l'usage des données, pour quel objectif ?
    - Certains acteurs mettent en avant leurs inquiétudes quant à un mauvais usage politique de ces données.
    - Constat d'une superproduction et superposition de données qui interroge sur l'articulation avec les données existantes : exemple Nuit de la solidarité.
    - À l'inverse, certaines enquêtes ne donnent lieu à aucun usage politique : l'exemple de la Nuit de la solidarité est mentionné.
    - Articulation entre la production de données et la mise en place de politiques publiques.
- La réticence de certains acteurs associatifs sur le rôle et la place que la recherche peut jouer :
  - dans la production et dans la diffusion de connaissances : un acteur fait part de ses inquiétudes si "le chercheur [est] comme juge de paix entre les associations et les pouvoirs publics" ou s'il est considéré comme celui qui garantit "des données [soient] objectives" ;
  - dans l'usage que le secteur associatif peut en faire : « on va utiliser la recherche pour asseoir nos positions : [ce qui] met la recherche dans une position de manipulation » ;
  - sur le rôle d'évaluation du travail des associations : "je me sens frémir si la donnée va servir aussi à évaluer l'impact des associations », précisant la nécessité « d'avoir une veille là-dessus ».

### **Pour les chercheurs présents, d'autres points de tension sont mentionnés :**

- Le risque de « résumer et [de] réduire cette question, cette multitude de situations précaires à la focale des échanges avec les travailleurs sociaux »
- La « crainte de réduire la question de la vulnérabilité aux relations avec ses institutions, [considérant que] c'est une part faible de la vie des gens » (Julien Lévy, ODENORE)
- L'« importance qu'une structure de type observatoire puisse jouer un rôle de vulgarisation des travaux déjà existants : "sur la question des parcours des ruptures il y a plein de chercheurs qui travaillent dessus" »

### **Pour l'organisateur de l'évènement, la MSH SUD :**

- Constat d'une nécessaire distinction entre les missions portées par une même structure et une même personne : la nuit de la solidarité et le processus de préfiguration de l'observatoire du sans-abrisme.
- Dissociation des rôles de ces deux missions pour lesquelles les compétences nécessaires sont distinctes :
  - o Le processus de préfiguration nécessite des compétences en animation scientifique et coordination des acteurs institutionnels, associatifs et de la recherche.
  - o L'enquête Nuit de la solidarité implique des compétences de deux principaux types :
    - évènementiel pour l'organisation logistique de l'enquête, la coordination des bénévoles (inscription, constitution des équipes).
    - scientifique pour :
      - o la coordination du travail de cartographie, la formation des bénévoles et ;
      - o la saisie, le traitement des données quantitatives, la rédaction du rapport, indissociables d'une connaissance scientifique du champ du sans-abrisme.

#### **Ces constats de positionnements controversés entre les différents acteurs impliquent que le processus de préfiguration de l'observatoire réoriente ses objectifs avec les suivants :**

- La création de liens de confiance entre les chercheurs, les acteurs associatifs, les collectivités et l'État ;
- Une meilleure communication sur l'origine et les objectifs du projet par les financeurs ;
- Une meilleure compréhension des enjeux de la recherche, de sa méthodologie et de ses objectifs ;
- Le lien existant et central de la recherche avec le terrain d'enquête : "les chercheurs ne travaillent pas dans des tours d'ivoire" ;
- La démystification de la lecture hiérarchique et descendante de la recherche

#### **Sur cette base, ci-dessous, quelques recommandations de la manière dont pourrait évoluer ce processus de préfiguration :**

- Retourner l'origine du projet : faire émerger un projet collectif d'observatoire à partir d'expériences vécues avec les différents acteurs
- = pour créer du collectif, il faut éprouver le collectif ensemble.
- Partir d'une petite échelle : la mise en place d'une recherche sur la base d'une enquête de terrain dans un structure ou un dispositif ou sur une thématique qui fera le plus consensus en :
    - o Incluant des personnes sans abri, des professionnels et des chercheurs.
    - o Co-construisant la problématique de recherche
    - o Menant ensemble l'enquête de terrain (la récolte des données)
    - o Écrivant à plusieurs voix les résultats de cette recherche

# QUESTIONNAIRE

## 1. Éléments contextuels et méthodologiques

### Objectif

Le processus de préfiguration a été initié par la réalisation d'un premier atelier réunissant les différents acteurs institutionnels, universitaires et associatifs. À l'issue de cet atelier, une synthèse a été produite. Cet atelier a permis de mettre en évidence un besoin de clarification de certaines attentes des différents acteurs quant à la suite du processus de préfiguration et quant à la création d'un observatoire du sans-abrisme.

### Méthodologie

Un questionnaire a été créé sur la base d'une trame commune (partie 1) et d'une déclinaison de questions réparties sur deux sections rédigées différemment selon le milieu de l'appartenance professionnelle (partie 2) :

- Recherche et enseignement supérieur, universités et IRTS ;
- Secteur Accueil Hébergement Insertion [AHI] et veille sociale (associations, structures, collectivités et Etat).

### Composition du questionnaire

**PARTIE 1**      **Une partie introductive (identification de la personne et de la structure)**

**PARTIE 2**      **Cinq sections réparties comme suit :**

- Création d'un observatoire : besoins, attentes et données existantes
- Articulation science/société
- Diffusion/vulgarisation des connaissances
- Dimension participative
- Préfiguration : rencontres à venir

## 2. Participation des acteurs

Le questionnaire a été transmis en ligne via un Google Forms

Il a été envoyé à 138 acteurs le 22/06/2023. La date limite d'envoi des questionnaires était fixée au 7 juillet 2023. 2 relances ont été faites. Le délai de réponses a été repoussé au 13 juillet 2023.

138

acteurs ont reçu le questionnaire

2

relances mails

29 %

Taux de participation au questionnaire

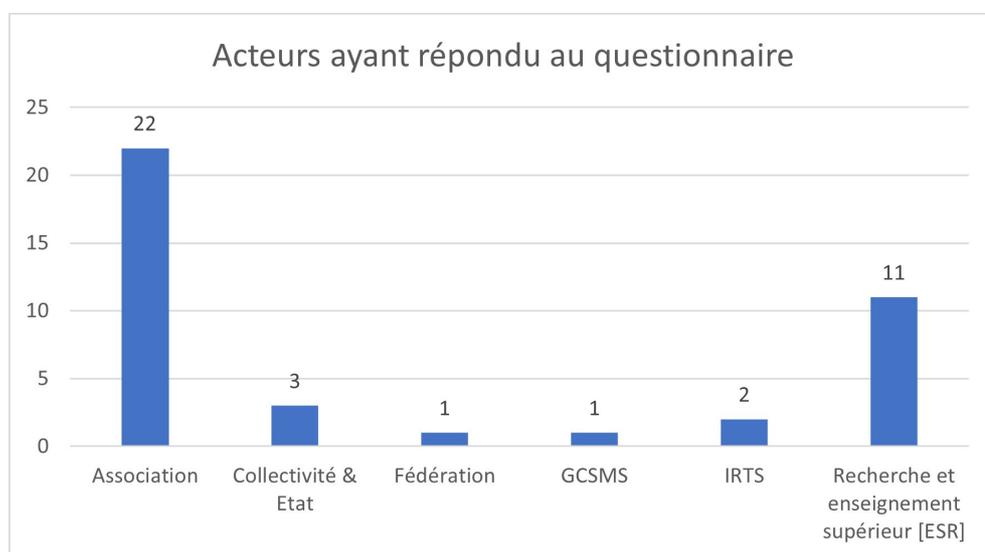
33

structures représentées

### Taux de réponse à la première partie du questionnaire

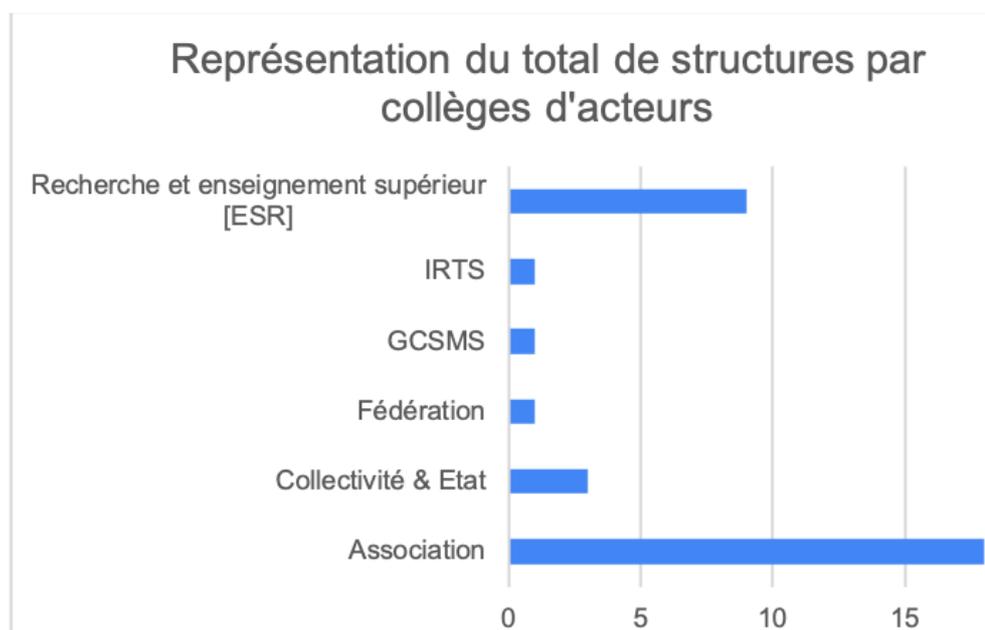
40

acteurs ont répondu



33

structures et institutions représentées



Parmi ces 40 acteurs, voici dans le diagramme ci-contre la répartition par structures. En effet, plusieurs acteurs d'une même structure ont répondu au questionnaire.

20

## Représentation des structures du secteur AHI et de la veille sociale

### 18 associations, 1 fédération et 1 GCSMS :

AERS, ALPJ, Association FARE, Association L'Avitarelle Samu Social, Avec Toits, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie, Gamelles Pleines Montpellier, La Bulle-Douche nomade, La Cimade (x2), La Cloche, La petite cordée, Médecins du Monde, Mouvement du nid, Planning Familial 34, Quartier Santé, Reconnect, Réduire les risques, Secours Catholique, SIAO34 (x4), Un chez soi d'abord

10

## Représentation de l'IRTS, de l'université, de la recherche et l'enseignement supérieur [ESR]

### 9 rattachements différents :

- CIRAD (rattaché au laboratoire SENS)
- CNRS
- MSH SUD
- Université de Bourgogne (laboratoire de recherche : LIR3S)
- Université Paul-Valéry Montpellier 3 (x5) : 4 laboratoires de recherche (ART-Dev, LEIRIS, LHUMAIN et SENS), Universcic (Département Économie sociale et solidaire)

### IRTS (Institut Régional du Travail Social)

3

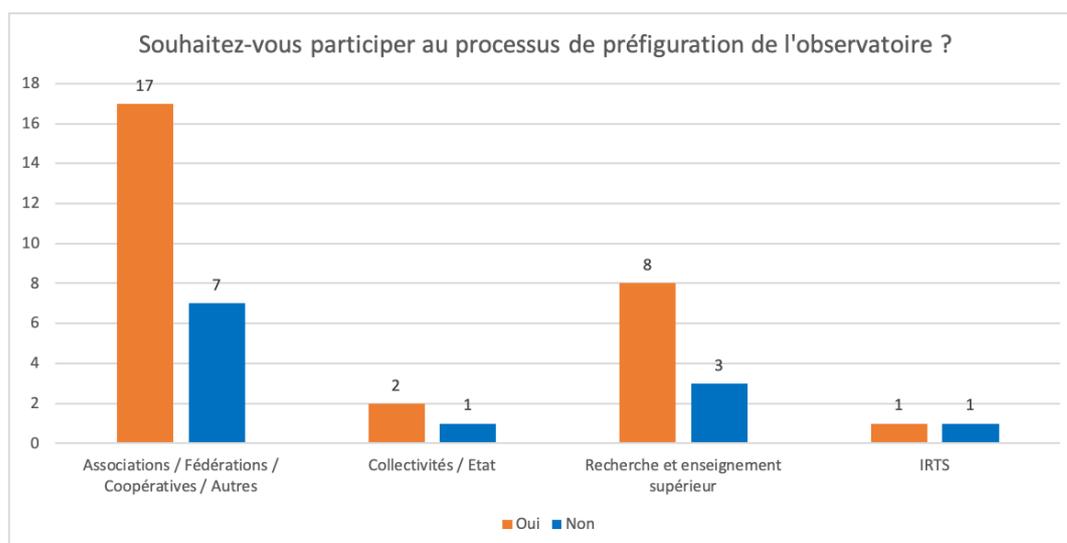
## Représentation de l'Etat et des collectivités

### L'Etat, la ville de Montpellier et le CCAS

## Participation à la préfiguration de l'observatoire

2/3

des acteurs souhaitent participer à la préfiguration de l'observatoire



Les acteurs qui ne souhaitent pas participer au processus de préfiguration mais souhaitent rester informés sont membres des structures suivantes :

- Mouvement du Nid, secours catholique, quartier santé, La Cimade, Avec Toits t AERS
- Laboratoires de recherche (LHUMAIN, SENS, ART-Dev)
- IRTS

**Quelles sont vos thématiques de recherche ?** (résultats classés par thématiques)

- Migration x3
- Economie sociale et solidaire, coopératives
- Education, langage, langues,
- Habitat précaire, personnes en situation de précarité, sans-abrisme
- Mouvements sociaux, mobilisations collectives
- Discriminations, vigilantisme
- Problèmes socio-environnementaux, réponses aux urgences sociales et écologiques (x3)
- Interdisciplinarité élargie, recherche collaborative et participative, données de la recherche et science ouverte
- Travail social
- Santé travail, cancer
- Sortie de guerre et politiques de résolution de conflit, rapports ordinaires à la politique (Gilets jaunes)
- Ville, politiques urbaines, quartiers populaires, réception sociale et conflits d'aménagement.

**En quoi le projet d'observatoire fait-il écho à vos thématiques de recherche et champs d'action ?** (9 réponses et 2 NR)

Le projet d'observatoire entre en résonance de trois manières pour les chercheurs :

- Articulation avec la structure de rattachement (position de la MSH SUD)
- Articulation avec les activités pédagogiques (pour les enseignants-chercheurs)
- Articulation avec un travail de recherche engagé sur différentes thématiques qui entrent dans le champ du sans-abrisme

**Réponses détaillées par acteurs :**

- Thibaut Besozzi : "compilation de données / production de recherches / appui à la décision politique / expérimentation, etc".
- Matthijs Gardenier : "il fait écho à mes travaux sur les discriminations"
- Kossi Loumonvi : "le projet concerne mon public cible confronté au mal-logement et sans-abrisme"
- Cécile Jouhanneau : "le projet d'observatoire rentre surtout en résonance avec mes activités d'enseignante, au sein de la Licence Sciences Sociales dont je suis co-responsable (et qui offre une spécialisation "développement social" en L3) mais aussi au sein du Master Economie Sociale et Solidaire et du Master Intervention et Développement Social".
- Abigail Fallot : "le rôle dans le sans-abrisme du dérèglement climatique et des réponses pour y faire face"
- Sylvain Bertschy : "les vulnérabilités sociales et sanitaires sont des problématiques communes"
- Cyrille Ferraton : "lien avec l'objet de certaines structures relevant de l'Economie sociale et solidaire"
- Nathalie Auger : "publics réfugiés, MNA"
- Olivier Tinland : "ce projet peut s'intégrer de manière assez harmonieuse dans la MSH SUD : 1) articulation recherche/politiques publiques, 2) approche complexe et interdisciplinaire des problèmes socio-environnementaux, 3) réflexion sur la production et l'usage des données en SHS dans les projets de recherche. Le projet d'observatoire pourra s'insérer dans le pôle "Recherche et politiques publiques" de la MSH SUD et fonctionner en synergie avec les autres dispositifs (Trait d'Union, NumeRev, Huma-Num...).

### 3. Analyse des réponses au questionnaire

#### Taux de réponse à la deuxième partie du questionnaire



acteurs sur un total de 40 ont répondu à la deuxième partie du formulaire



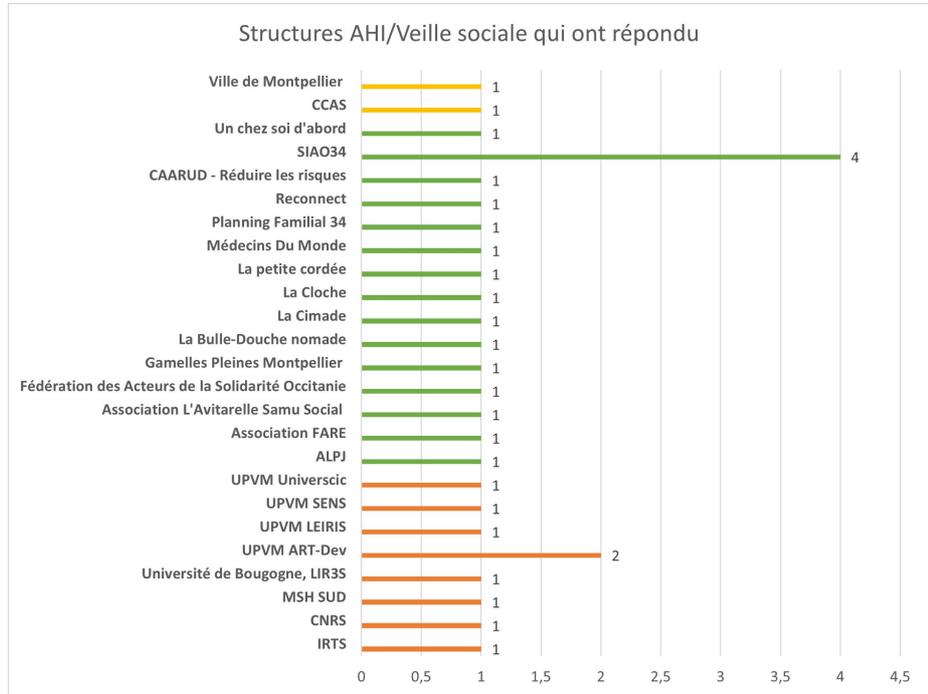
acteurs des structures AHI/Veille sociale (dont 15 structures)



acteurs de l'ESR et l'IRTS



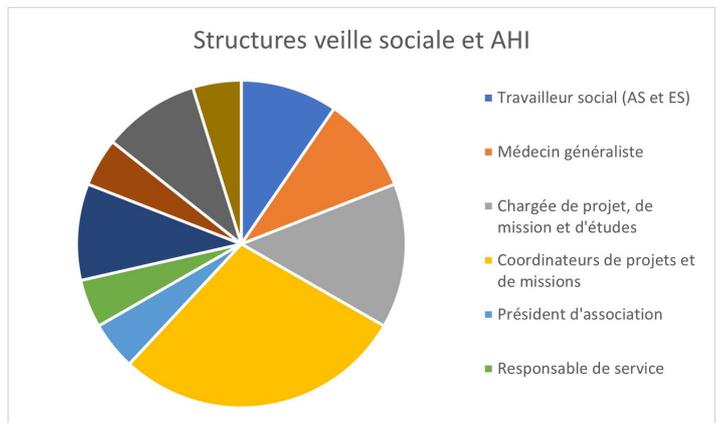
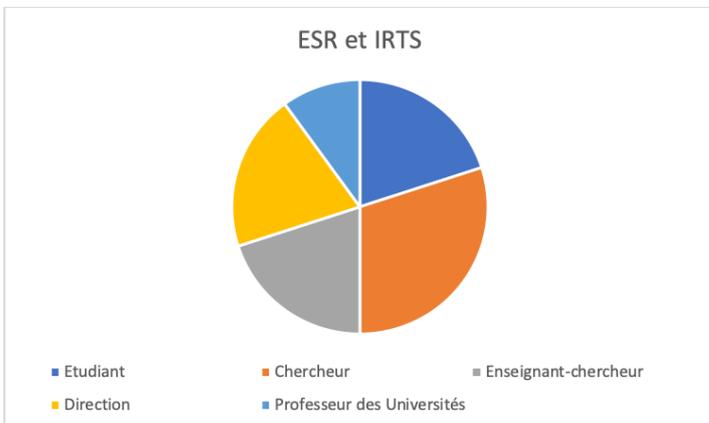
acteurs des collectivités : CCAS et Ville de Montpellier



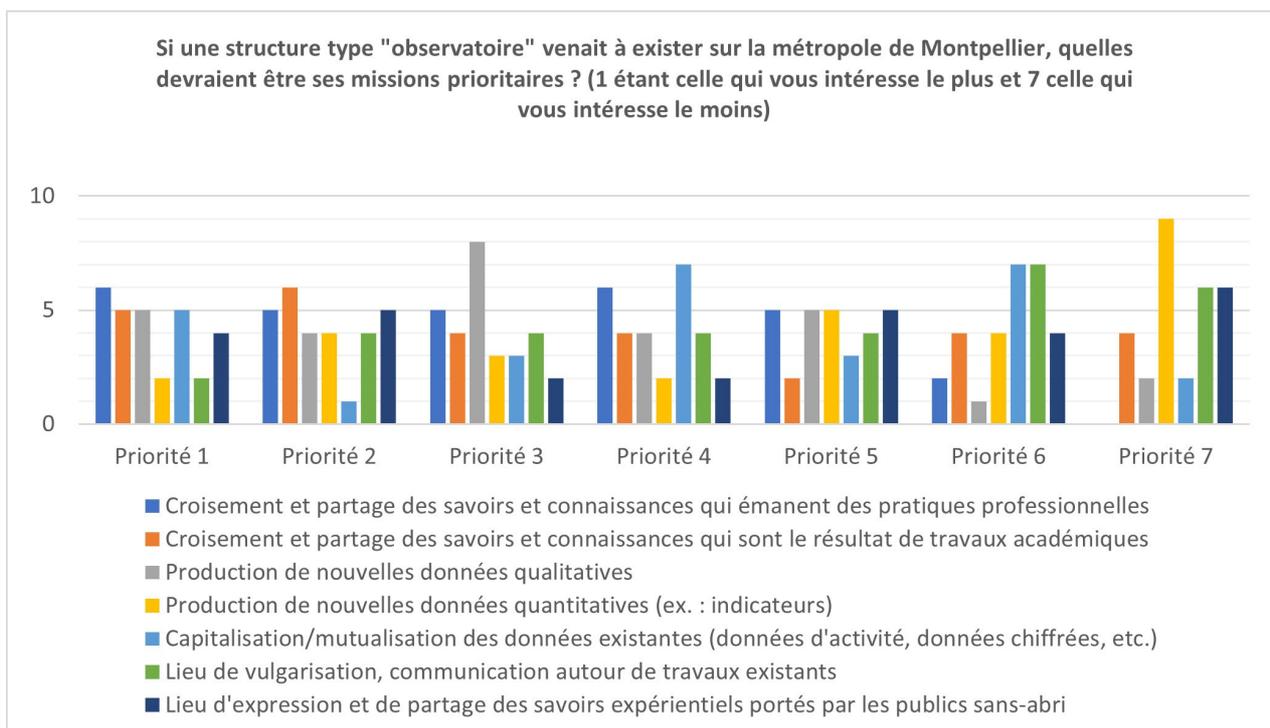
Face à cette diversité de participation, l'analyse des résultats a été effectuée de trois manières :

- Par structures pour les questions d'ordre générale et de représentativité ;
- Par acteurs pour les questions qui ont trait à l'analyse des positionnements d'acteurs et qui engagent chacun ;
- Par collèges d'acteurs lorsque les résultats ne font pas consensus

#### Répartition des acteurs qui ont répondu au questionnaire selon leur statut professionnel



## CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE : BESOINS ET ATTENTES



### MISSIONS 1 ET 2 Croisement et partage des savoirs et connaissances

Globalement, **les différents acteurs font consensus autour d'une principale mission** que l'observatoire remplirait :

- Le croisement et partage des savoirs et connaissances plutôt que la production de données ou encore un lieu d'expression et/ou de vulgarisation.

Cette mission était déclinée en 2 sous missions qui précisait ces savoirs et connaissances issus de deux registres :

- les pratiques professionnelles
- les travaux académiques

Les acteurs de l'ESR se sont davantage positionnés pour le registre des pratiques professionnelles et les acteurs associatifs et des structures AHL pour celui des travaux académiques. Ce jeu de miroir met en relief l'intérêt de chacun des champs pour l'autre.

### MISSION 3 Production de nouvelles données qualitatives

17 acteurs positionnent en priorité de 1 à 3 la mission de « Production de nouvelles données qualitatives » et seulement 12 la positionnent en priorité de 4 à 7.

## Autres missions

### "Lieu d'expression et de partage des savoirs" : un entre deux.

L'observatoire comme "lieu d'expression et de partage des savoirs expérientiels portés par les publics sans-abri", est partagé par 4 acteurs du secteur AHI et veille sociale en mission première et par 3 acteurs de l'ESR en deuxième mission (un total de 11 acteurs classent cette mission en priorité 1, 2 et 3, contre un total de 17 acteurs en priorité 4, 5, 6 et 7).

### Les deux missions en lien avec « les données quantitatives » (production et capitalisation) ont été retenues de loin comme prioritaires.

Respectivement, 20 et 19 acteurs ont positionné ces deux missions à partir de la priorité 4 et les ont classées entre 4 et 7 :

- Production de nouvelles données quantitatives (9 acteurs la positionne en priorité 7).
- Capitalisation/mutualisation des données existantes (données d'activité, données chiffrées, etc.)

Au total, 11 acteurs positionnent en priorité de 1 à 3 l'observatoire comme « lieu de vulgarisation, communication autour de travaux existants » et 17 comme priorité de 4 à 7.

## Répartition des missions prioritaires par collèges d'acteurs

### RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET IRTS (9 ACTEURS)

- **Priorité 1** : Croisement et partage des savoirs et connaissances qui émanent des pratiques professionnelles
- **Priorité 2** : Croisement et partage des savoirs et connaissances qui sont le résultat de travaux académiques
- **Priorité 3** : Production de nouvelles données qualitatives

### VILLE ET CCAS (2 ACTEURS)

- **Priorité 1** : Autour des données quantitatives : Production de nouvelles données quantitatives ET Capitalisation/mutualisation des données existantes (données d'activité, données chiffrées, etc.)
- **Priorité 2** : Production de nouvelles données qualitatives ET croisement et partage des savoirs et connaissances qui émanent des pratiques professionnelles

### AHI ET VEILLE SOCIALE (18 ACTEURS)

- **Priorité 1** : Capitalisation/mutualisation des données existantes (données d'activité, données chiffrées, etc.)
- **Priorité 2** : Lieu d'expression et de partage des savoirs expérientiels portés par les publics sans-abri
- **Priorité 3** : Croisement et partage des savoirs et connaissances qui sont le résultat de travaux académiques

Ces résultats montrent que les positionnements sont controversés selon les champs professionnels et qu'il n'existe pas un consensus autour de la mission à prioriser dans le cadre de cet observatoire. Deux missions sont partagées par tous les acteurs, il s'agit du « **croisement et partage de savoirs et connaissances** » et la « **production de données qualitatives** », mais là aussi, priorisées à des échelles différentes selon les acteurs. Un consensus se dégage sur les missions qui sont de loin posées comme prioritaires, qui sont celles autour de la production de données quantitatives.

**Recommandations :** l'observatoire pourrait initier sa construction autour de temps de concertation entre acteurs pour qu'ils définissent ensemble des scénarii et indicateurs partagés.

### **Questions ouvertes sur les autres missions qui paraissent prioritaires :**

7 réponses réparties comme suit : ESR (2 acteurs) et structures AHI/veille sociale (5 acteurs) :

- Engagement et participation de tous les partenaires à toutes les étapes de la co-construction des projets x1
- Articulation avec les autres observatoires portant sur des thématiques voisines x1
- Ateliers méthodologiques sur les enjeux et difficultés de l'interdisciplinarité dans ce champ d'étude x1
- Formation x1
- Un espace où interroger les politiques de lutte contre le sans-abrisme, quels sont leurs effets ? x1
- Le croisement des savoirs et expériences du monde de la recherche, des pratiques professionnelles, et des savoirs expérientiels (exemple : observations faites en maraudes à propos des besoins des personnes sans abri) x2
- Création d'un répertoire des lieux ressources afin d'orienter au mieux x1
- Contribuer à la réponse des besoins du terrain x1

## **Les apports d'une structure type observatoire**

5/10 types d'apports font davantage consensus entre les acteurs de l'ESR et des secteurs veille sociale et AHI dont un apport qui ressort davantage que les autres et de manière proportionnelle pour les différents collèges d'acteurs :

**APPORT 1** **L'intérêt à participer à la construction d'un espace mixte (académique / non-académique) de recherche participative et interventionnelle :** partagé par 16/18 acteurs pour le secteur veille sociale et AHI, 2/2 pour les collectivités et 7/9 pour le secteur de l'ESR et de l'IRTS. Ce consensus autour de cet apport montre la volonté des acteurs de s'inscrire dans une dynamique collective co-construite.

**APPORT 2** **Une meilleure interconnaissance du champ du sans-abrisme (acteurs, structures)** partagé par 13 acteurs du secteur veille sociale et AHI et des collectivités (2/2) et 6, du secteur ESR.

**APPORT 3 ET 4** Troisième et quatrième apport partagé de manière proportionnelle :

- **Le besoin d'une meilleure connaissance des personnes sans-abri** (et donc des bénéficiaires des structure AHI et veille sociale) partagé par 11 acteurs du secteur veille sociale et AHI et des collectivités (2/2), et 7 du secteur ESR.
- **Un espace permettant de faire remonter une question à la recherche** à partir de problématiques professionnelles rencontrées (qui peuvent être en lien avec un dispositif ou des politiques publiques) partagé par 11 acteurs du secteur veille sociale et AHI et des collectivités (2/2), et 7 du secteur ESR et de l'IRTS.

**APPORT 5** **La possibilité d'accompagner les professionnels dans une réflexion sur leur cadre d'action** (dispositifs et pratiques professionnelles) » partagé par 12 acteurs du secteur veille sociale et AHI et des collectivités (2/2), et 5 acteurs du secteur ESR.

## Données disponibles et partage de données

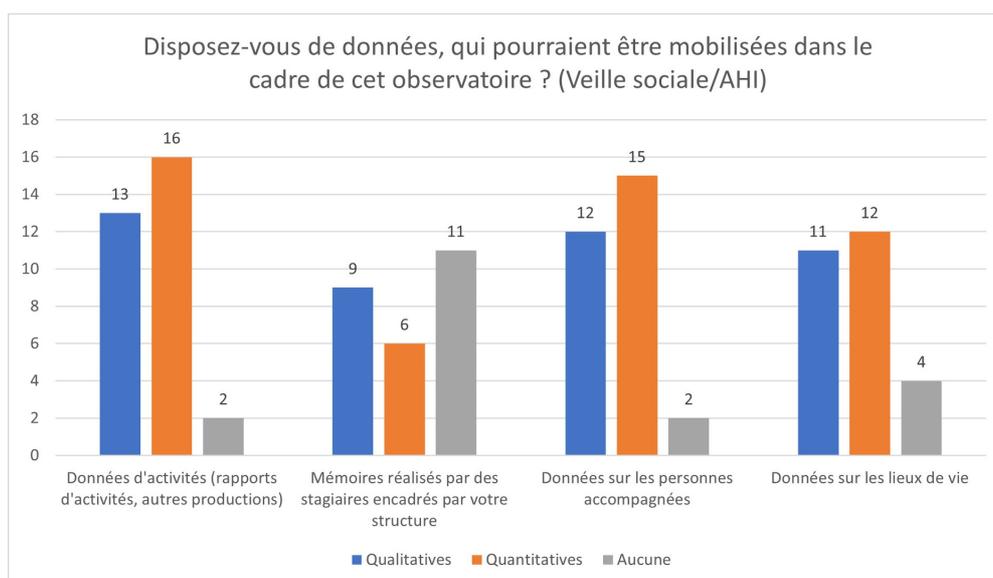
**Dans le secteur ESR, 3 chercheurs précisent avoir des données**, dont 2 de type « qualitative » (UPVM3, laboratoires LEIRIS et SENS) et 1, de type qualitative et quantitative (Université de Bourgogne, laboratoire LIR3S). Toutes pourraient être mises à disposition de l'observatoire. Il s'agit de données de la recherche produites sur des champs de recherche distincts liés aux thématiques de chacun qui sont :

- Sans-abrisme et travail social
- Migrations, mouvements sociaux, discriminations, vigilantisme
- Habitat précaire, migrations, personnes en situation de précarité

**L'IRTS précise également disposer de données quantitatives**, qui sont des données d'activités, et qualitatives notamment dans le cadre des nombreux mémoires réalisés par les étudiants de l'IRTS dans diverses structures du secteur AHI et veille sociale. Manuelle Marti, la directrice précise à ce propos concernant leur possible diffusion, qu'elle « dépend des données, dans le respect du cadre de la RGPD et loi 1978 ».

**Du côté des associations du secteur AHI et veille sociale**, les acteurs pouvaient cocher les réponses "qualitatives" et "quantitatives" selon le type de données qu'ils possèdent.

Le diagramme ci-dessous présente la répartition du type de données globales dont disposent les structures du secteur de la veille sociale et AHI et les collectivités.



Ces quatre types de données peuvent être de deux ordres : qualitatives et quantitatives. Les tableaux ci-dessous présentent la liste des collectivités, structures du secteur AHI et veille sociale disposant de données qu'elles soient qualitatives et/ou quantitatives.

## DONNÉES D'ACTIVITÉ

Répondants : 17 (16 structures + Ville de Montpellier)

### 15 structures en disposent :

- La petite cordée
- Un chez soi d'abord
- Reconnect
- Médecins du Monde
- La Bulle – Douche nomade
- Association l'Avitarelle Samu social
- FAS
- SIAO34
- La Cloche
- Gamelles pleines Montpellier
- ALPJ
- FARE association
- CCAS
- La Cimade
- Planning Familial 34

### 2 structures n'en disposent pas :

- Ville de Montpellier
- Réduire les risques

## DONNÉES SUR LES LIEUX DE VIE

Répondants : 17 (16 structures + Ville de Montpellier)

### 13 structures en disposent :

- ALPJ
- FARE association
- Association l'Avitarelle Samu Social
- Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie
- Gamelles Pleines Montpellier
- La Bulle - douche nomade
- La Cimade
- Médecins Du Monde
- La petite cordée
- Réduire les risques
- SIAO 34
- Un chez soi d'abord
- Ville de Montpellier

### 4 structures n'en disposent pas :

- CCAS
- La Cloche
- Planning Familial 34
- Reconnect

## DONNÉES SUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Répondants : 17 (16 structures + Ville de Montpellier)

### 15 structures en disposent :

- ALPJ
- FARE association
- Association l'Avitarelle Samu Social
- Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie
- Gamelles Pleines Montpellier
- La Bulle - Douche nomade
- La Cimade
- La Cloche
- La petite cordée
- Planning Familial 34
- Reconnect
- Réduire les risques
- SIAO 34
- Un chez soi d'abord
- Ville de Montpellier

### 2 structures n'en disposent pas :

- CCAS
- Médecins du Monde

## DONNÉES ISSUES DE MÉMOIRES RÉALISÉS PAR DES ÉTUDIANTS STAGIAIRES

Répondants : 17 (16 structures + Ville de Montpellier)

### 8 associations en disposent :

- Planning familial
- La petite cordée
- Un chez soi d'abord
- Reconnect
- Médecins du Monde
- La Bulle – Douche nomade
- Association l'Avitarelle Samu social
- FAS

### 7 structures n'en disposent pas :

Réduire les risques, SIAO34, La Cloche, Gamelles pleines Montpellier, ALPJ, FARE association, La Cimade, Ville de Montpellier

## Accepteriez-vous de les partager dans le cadre d'un observatoire ?

Sur les 20 réponses renseignées par les structures du secteur AHI et veille sociale, la Ville et le CCAS de Montpellier, **17 acteurs sont favorables** au partage de ces diverses données.

**1 acteur refuse, et 2 posent des conditions** qui sont :

- "les données qualitatives pourraient être partagées mais seront anonymisées si le consentement à divulguer ces informations par les publics concernés n'est pas acquis" ;
- "tout dépend du cadre dans lequel on se trouve".

### Recommandations:

Au vu des données existantes, une des premières missions de l'observatoire pourrait être de travailler à la collecte de ces données, par l'organisation d'ateliers ou le travail en bilatéral avec chacun de ces acteurs afin d'identifier :

- la manière dont elles sont produites
- un outil homogène de récolte des données
- un outil de traitement homogène des données

## Articulation science/société

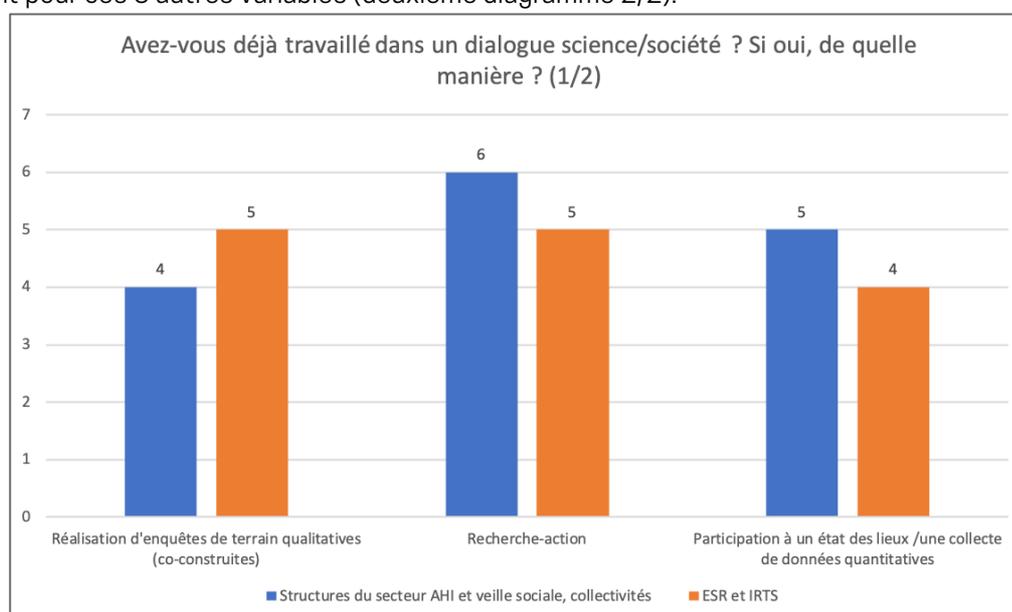
Le questionnaire proposait 5 principales questions pour déterminer les attentes des acteurs.

### 1. Avez-vous déjà travaillé dans un dialogue science/société ?

Les acteurs de l'ESR et de l'IRTS ont tous déjà travaillé dans un dialogue science/société (9/9). 10 structures du secteur AHI et de la veille sociale et le CCAS précisent avoir déjà été associés à un travail de recherche académique (La Cimade, Planning Familial 34, La petite cordée, Un chez soi d'abord, Reconnect, Médecins Du Monde, la Bulle - douche nomade, Association L'Avitarelle Samu Social, SIA034, Gamelles Pleines Montpellier) et 6 structures du secteur AHI et de la veille sociale et la Ville de Montpellier précisent l'inverse (dont l'ALPJ, Fare association, la FAS, La Cloche, Réduire les risques et 3 membres du SIA034).

### 2. Si oui, de quelle manière ?

Cette question propose 8 réponses possibles (dont autres) dont 3 d'entre elles sont communes aux acteurs du secteur AHI et veille sociale, des collectivités et de l'ESR (premier diagramme 1/2). Les 5 autres diffèrent en fonction des besoins de chacun de ces secteurs. Les résultats seront donc traités différemment pour ces 5 autres variables (deuxième diagramme 2/2).



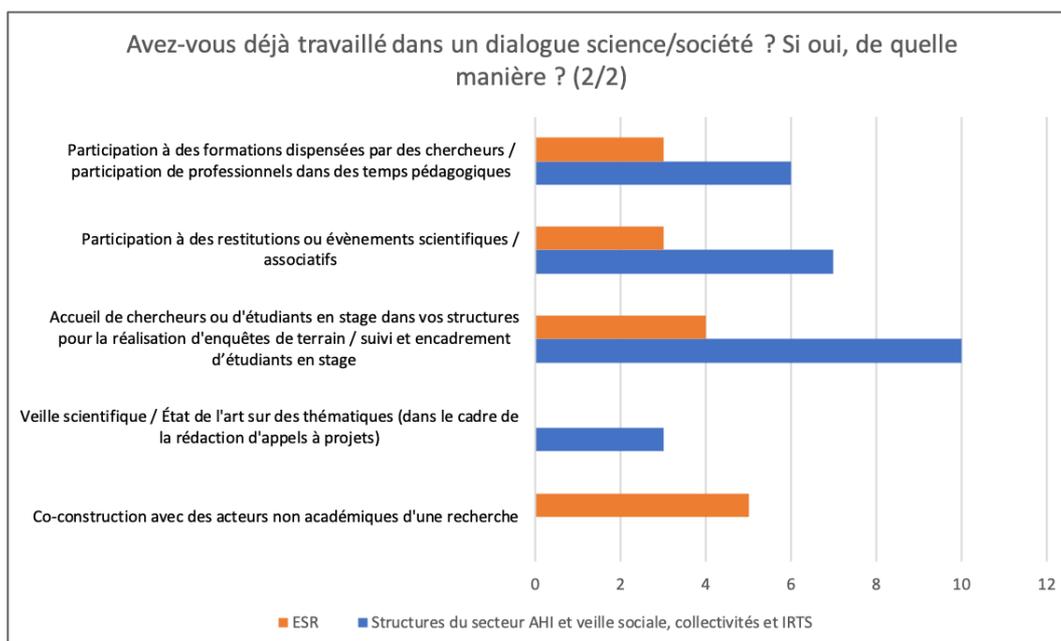
Le dialogue science/société s'observe surtout autour d'une manière commune, celle de la **recherche action**, partagée par 6 acteurs des structures du secteur AHI et veille sociale (La Cimade, La petite cordée, Reconnect, ALPJ, Médecins Du Monde, SIA034) et 5 acteurs de l'ESR (quatre chercheurs appartenant aux laboratoires LEIRIS, ART-Dev de l'UPM3 et de l'université de Bourgogne, le LIR3S) et de l'IRTS.

#### Réalisation d'enquêtes de terrain qualitatives (co-construites)

- 4 associations sont concernées : Médecins Du Monde, la Bulle - douche nomade, Association L'Avitarelle Samu Social, Gamelles Pleines Montpellier
- Pour l'ESR et l'IRTS : l'IRTS, un étudiant du département Economie sociale et solidaire [ESS], trois chercheurs appartenant aux laboratoires LEIRIS, ART-Dev de l'UPM3 et de l'université de Bourgogne, le LIR3S.

#### Participation à un état des lieux / une collecte de données quantitatives

- 5 structures du secteur AHI et veille sociale sont concernées : Médecins Du Monde, Gamelles Pleines Montpellier, Un chez soi d'abord, Reconnect, SIA034.
- Pour l'ESR et l'IRTS : l'IRTS, un étudiant du département Économie sociale et solidaire [ESS], deux chercheurs, l'un CNRS, le second appartenant au laboratoire LIR3S de l'université de Bourgogne.



Les cinq autres variables sont présentés dans le diagramme ci-dessus.

- **5 acteurs de l'ESR** (cinq chercheurs appartenant à la MSH SUD, aux laboratoires LEIRIS, ART-Dev de l'UPM3 et de l'université de Bourgogne, le LIR3S) ont déjà travaillé à la « **Co-construction avec des acteurs non académiques d'une recherche** ». Cette variable n'était pas présente dans le questionnaire à destination des acteurs associatifs et des collectivités.
- **3 structures ont participé à la réalisation d'une veille scientifique, un état de l'art** dont 1 structure associative (Médecins du Monde), 1 IRTS et 1 étudiant en master ESS dans le cadre de la coopérative Universci.
- **14 structures** sont concernées par l'« **accueil de chercheurs ou d'étudiants en stage pour la réalisation d'enquêtes de terrain** » OU pour les acteurs de l'ESR, par le « **suivi et l'encadrement d'étudiants en stage pour la réalisation d'enquêtes de terrain** » dont 8 structures du secteur AHU et veille sociale, 1 CCAS, 1 IRTS et 4 de l'ESR : CCAS, Association l'Avitarelle Samu Social, La Bulle - douche nomade, La petite cordée, Médecins Du Monde, Planning Familial 34, Reconnect, SIA034, Un chez soi d'abord, IRTS, UPVM3 - ART-Dev (x2), Université de Bourgogne - LIR3S, un chercheur CNRS.
- **10 structures** sont concernées par la « **participation à des restitutions ou événements scientifiques ou associatifs** » dont 6 structures du secteur AHU et veille sociale, 1 IRTS et 3 de l'ESR : La Cimade, Association l'Avitarelle Samu Social, La petite cordée, Médecins Du Monde, SIA034, Un chez soi d'abord, IRTS, UPVM3 - SENS, UPVM3 - ART-Dev, Université de Bourgogne, le LIR3S.
- **9 structures** sont concernées par la « **participation à des formations dispensées par des chercheurs** » ou « **participation de professionnels dans le cadre de temps pédagogiques** » dont 5 structures du secteur AHU et de la veille sociale, l'IRTS et 3 acteurs de l'ESR : La Cimade, La petite cordée, Médecins Du Monde, SIA034, Un chez soi d'abord, l'IRTS, UPVM3 - SENS, Université de Bourgogne - LIR3S, chercheur CNRS.

### 3. Êtes-vous plus particulièrement intéressé par l'une de ces formes de collaboration avec le milieu académique et non académique ? Si oui, laquelle et pourquoi ?

#### Structures du secteur AHI, veille sociale et collectivités

9 réponses des structures du secteur AHI et veille sociale dont 2 de la même structure, le SIAO34 et une de la Ville de Montpellier :

- **Recherche-action pour que le pilotage des politiques publiques se fasse de manière éclairée avec une compréhension fine des enjeux et des problématiques** : 5 acteurs du secteur AHI et veille sociale partagent cet intérêt pour cette forme de collaboration entre le milieu académique et non académique
- Réalisation d'enquête de terrain co-construite (x2)
- Accueil de chercheurs ou d'étudiants en stage dans leurs structures pour la réalisation d'enquêtes de terrain (x2)
- Participation des publics / Pouvoir d'agir des publics accompagnés
- Participation à des restitutions ou événements scientifiques
- Autre : "selon la disponibilité de l'association et de la pertinence, pour l'association, de s'associer à cette collaboration".

#### Enseignement supérieur et Recherche

##### 4 réponses :

- Co-construction avec des acteurs non académiques d'une recherche, comme espace d'interconnaissances et de production de savoirs et savoir-faire ajustés aux problématiques sociales (x3)
- Étude participative : "pour les gains, à tous niveaux, que peut procurer cette démarche d'élaboration de problématiques de recherche" (Sylvain Bertschy).

### 4. Si des travaux de recherche (mémoires d'anciens stagiaires ou autres productions) ont été réalisés au sein de votre structure, seriez-vous intéressé pour que ce travail soit repris et approfondi dans le cadre de l'observatoire ? (question à destination des acteurs des structures AHI et veille sociale et des collectivités)

12/20 réponses des structures du secteur AHI et veille sociale, collectivités.

- **8 acteurs de structures associatives et l'IRTS sont intéressés** pour que l'observatoire permette de reprendre les travaux déjà réalisés au sein de leur structure : La Cimade, La petite cordée, Médecins Du Monde, ALPJ, Planning Familial 34, Reconnect, Un chez soi d'abord, Gamelles Pleines Montpellier, IRTS.
- 4 structures ne sont pas intéressées : CCAS, La Bulle - douche nomade, SIAO34, Réduire les risques.

### 5. Si vous avez encadré des travaux de stage d'étudiants dans le champ du sans-abrisme, pourriez-vous les mettre à la disposition d'une structure type observatoire ? (question à destination des acteurs des secteurs ESR et IRTS)

Aucun des acteurs de l'ESR ne répond à l'affirmative à cette question.

L'IRTS encadre de nombreux mémoires réalisés par les étudiants de l'IRTS dans diverses structures du secteur AHI et veille sociale. Leur mise à disposition doit être conforme au respect du cadre de la RGPD et loi 1978.

#### 5Bis. Le cas échéant merci de référencer le travail réalisé (auteur, filière, université, etc.)

##### 4 acteurs ont répondu à cette question :

Elina Bourgeois du **Planning familial** fait remonter 3 travaux : Said Jamali, Master ESSAP, UPVM3 ; Elina Bourgeois, Master PIDT, UPVM3 ; Audric Villate.

Sylvain Chabot de **La petite cordée** fait remonter le mémoire de Julie Seux, M2 développement social.

Yann Le Boulaire de Médecins du Monde précise que « le volume et le spectre de la production de MDM est trop large pour pouvoir répondre, il faudra attendre de voir quelle est l'orientation prise par l'observatoire du sans-abrisme. »

## 6. Quelles seraient les problématiques/thématiques ou enjeux qu'un travail de recherche pourrait éclairer (sur la base de votre quotidien professionnel) ?

ESR : 8/8 réponses

Acteurs associatifs : 17/18 (dont 15 structures)

Ville et CCAS : 2/2

IRTS : 1/1

Cette question était volontairement qualitative, il en ressort **12 enjeux**, problématiques que des travaux de recherche pourraient éclairer. Celui qui rassemble le plus d'acteurs, dans leur diversité est l'axe questionnant les **politiques publiques et leur impact sur les différents visages des personnes sans-abri** (sans-abri, migrants européens, non européens, femmes, hommes, etc.).

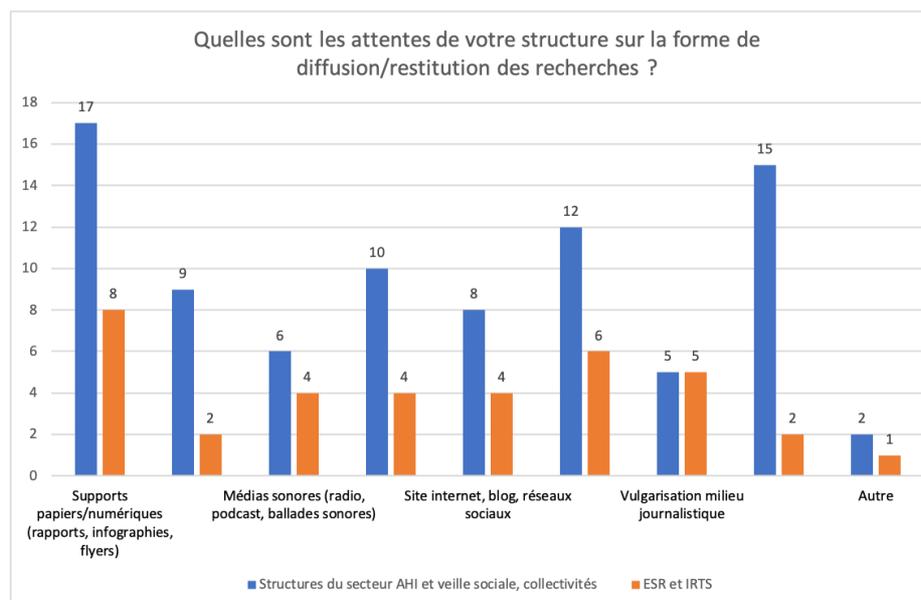
<p><b>ACCÈS AUX DROITS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé</li> <li>• Outil pour un meilleur accès : l'impact du coffre-fort numérique</li> </ul>	<p><b>SANTÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Globale, santé psychique, mentale</li> <li>• Enjeu de vieillissement des publics hébergés</li> <li>• Rapports entre effets de sélection sociale par la santé et "entrée en rue"</li> </ul>	<p><b>PARTICIPATION DES PUBLICS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pair-aidance : analyse de l'impact de l'implication des personnes accueillies en tant que bénévoles pair</li> <li>• Comment développer la participation et porter la voix des personnes sans domicile ?</li> </ul>
<p><b>TRAVAIL SOCIAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décloisonnement</li> <li>• Transformation des formes d'intervention et pratiques professionnelles</li> <li>• Mise en valeur du travail des professionnels et travailleurs sociaux</li> <li>• Besoins spécifiques en formation des futurs professionnels</li> </ul>	<p><b>PRODUCTION DE LA VILLE ET PRÉCARITÉ SOCIALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des interactions à travers les trajectoires, pratiques et représentations socio-spatiales des personnes précarisées</li> <li>• Relations des personnes en précarité aux différents espaces urbains, appréhendés comme ressources et/ou contraintes matérielles, sociales et symboliques.</li> </ul>	<p><b>MIGRATIONS ET SANS-ABRISME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Public bidonville et représentations</li> <li>• Parcours d'exil et parentalité</li> <li>• Ressortissants extra-UE : Situation administrative complexe et impact sur le quotidien de la vie en habitat indigne</li> </ul>
<p><b>ENJEUX DE L'UTILISATION DES DONNÉES</b></p> <p>Données produites par les acteurs sociaux dans un cadre de recherche</p>	<p><b>SENSIBILISATION AU SANS-ABRISME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser son impact</li> </ul>	<p><b>ETHNOGRAPHIE DE LA GRANDE MARGINALITÉ</b></p> <p><b>FACTEURS DU SANS-ABRISME</b></p>
<p><b>DISPOSITIFS, POLITIQUES D'HÉBERGEMENT, DE LOGEMENT ET IMPACT SUR LES BÉNÉFICIAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habitat intercalaire ;</li> <li>• Le logement d'abord ;</li> <li>• Mieux adapter l'offre/les politiques publiques aux « caractéristiques et besoins des population à la rue » selon les modes d'habiter, l'habiter, le chez soi ET selon les publics : 1. Place des femmes dans les dispositifs d'accueils de jour et de nuit (non mixité de l'accueil) ; 2. Espace d'écoute autour de sujets de santé sexuelle et reproductive ; 3. Prise en charge des auteurs de violences sexistes sexuelles ;</li> <li>• La fabrique d'une pénurie d'hébergement ;</li> <li>• Des structures d'hébergement de plus en plus « excluantes » ? ;</li> <li>• Critères de vulnérabilité ? Existence et définition de repères temporels pour définir la prise en charge en hébergements d'urgence ;</li> <li>• La transformation des profils des publics accueillis ;</li> <li>• Parcours de personnes hébergées dans les structures AHL ;</li> <li>• Alternatives entre hôpital, logement autonome ;</li> <li>• Problématiques discriminations des politiques publiques ;</li> <li>• Les ruptures de parcours des personnes et la compréhension de manière générale des parcours personnels et d'une institution/ association à l'autre.</li> </ul>		

## Diffusion/vulgarisation des connaissances

Cette partie comporte 2 questions. Ces questions étaient moins centrales dans la création d'un observatoire, les positionnements ne sont pas précisés par structures, étant donné que les questions font ici davantage l'unanimité des acteurs issus des différents secteurs.

### Quelles sont les attentes de votre structure sur la forme de diffusion/restitution des recherches ?

- **Diffusion/restitution via des supports papiers/numériques (rapports, infographies, flyers) :** est la principale attente partagée parmi les différents acteurs.
- Séminaires / Journées d'étude / Colloques : est la seconde attente qui fait le plus consensus.
- Actions de formation et médias visuels : cette option ressort également majoritairement pour les différents acteurs.
- Vulgarisation en milieu journalistique remporte autant de voix dans le milieu AHI et veille sociale que celui de l'ESR.
- Productions artistiques (théâtre, danse, arts plastiques, musique, BD, photos) ressort davantage auprès du secteur AHI et veille sociale que de celui de l'ESR et de l'IRTS.
- 2 autres propositions : 1. Ateliers de structuration de groupes de travail incluant acteurs académiques et non académiques ; 2. Vulgarisation pour enfants



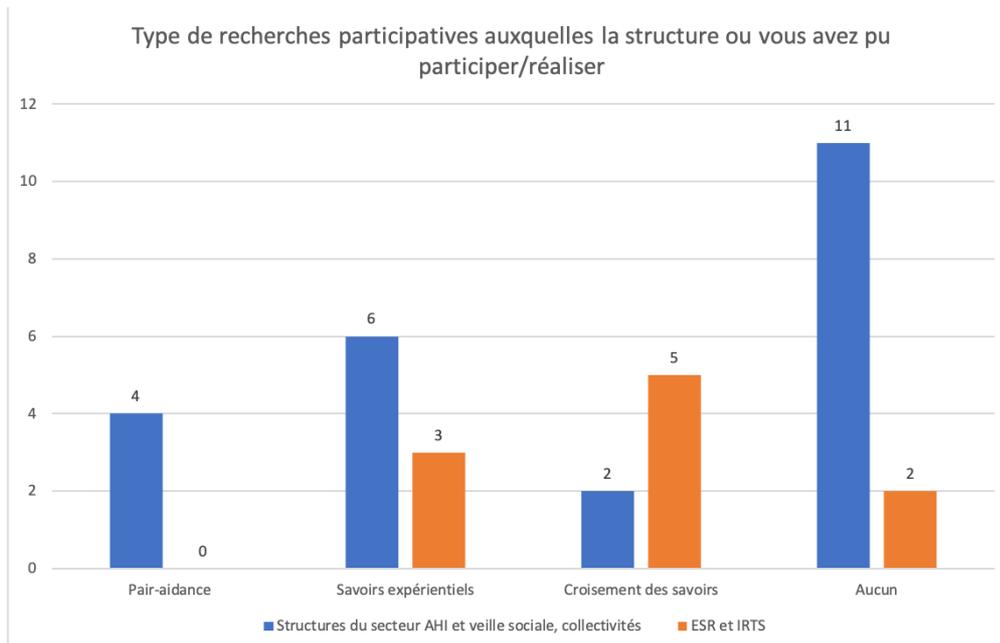
ESR : 8/8 réponses  
Acteurs des structures  
veille sociale et AHI : 18/18  
(dont 15 structures)  
Associations : 18/18  
Ville et CCAS : 2/2  
IRTS : 1/1

### Dans le cadre de cette diffusion, votre structure a-t-elle des partenariats déjà établis, qui pourraient être mobilisés dans le cadre de l'observatoire (compagnies de théâtre, journalistes, artistes, radio, etc.) ? Si oui, précisez.

- 3 acteurs des secteurs AHI et veille sociale précisent les partenaires à mobiliser en citant des noms d'associations : les Ziconofages, Kaïna TV, Compagnie des Nuits Partagées (Théâtre forum), Radio campus la gazette écoles primaires, IRTS de Lorraine, Radio "Cause Commune" (podcast "Les mondes rêvés de George", en lien avec Patrick Bruneteaux)
- Une association interroge "le lien Homme Territoire avec la vidéo comme outil de médiation dans une démarche participative" et précise le "travail avec et sur des personnes en situation de précarité"
- 4 autres acteurs des secteurs AHI et veille sociale comme de l'ESR précisent qu'ils ont des partenariats sans donner de précisions : des contacts médias et compagnies de théâtre partenaires, monde associatif, Chercheurs - Artistes, "Oui plein".

## Dimension participative

4 questions portaient sur la dimension participative. Pour chacune d'elle, le taux de réponse est de 100 %.

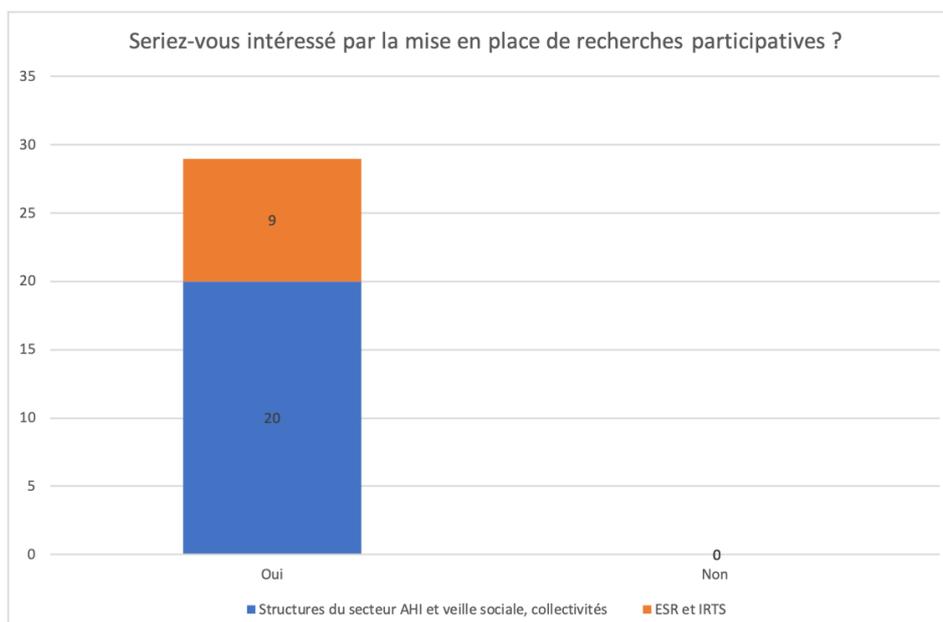


ESR : 8/8 réponses  
Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
Ville et CCAS : 2/2  
IRTS : 1/1

Sur ce point, les expériences des acteurs ne sont pas convergentes :

- **Les acteurs du secteur AHI et veille sociale et le CCAS** possèdent de l'expérience en termes de recherches participatives du type « savoirs expérimentiels », davantage que la recherche, où seulement 3 acteurs dont l'IRTS et 2 chercheurs précisent avoir pratiqué cette forme de participation.
- **L'IRTS et 4 chercheurs** précisent avoir déjà mis en pratique le croisement des savoirs, notamment 2 chercheurs de l'UPVM3, du laboratoire ART-Dev, le directeur de la MSH SUD et un chercheur de l'université de Bourgogne, laboratoire LIR3S.
- La pair-aidance ne semble pas avoir été expérimenté de la part des **chercheurs** ayant répondu à ce questionnaire. Si ce type de recherche participative intéresse certains acteurs du secteur AHI et veille sociale, un groupe de travail sur ce sujet pourrait se constituer.

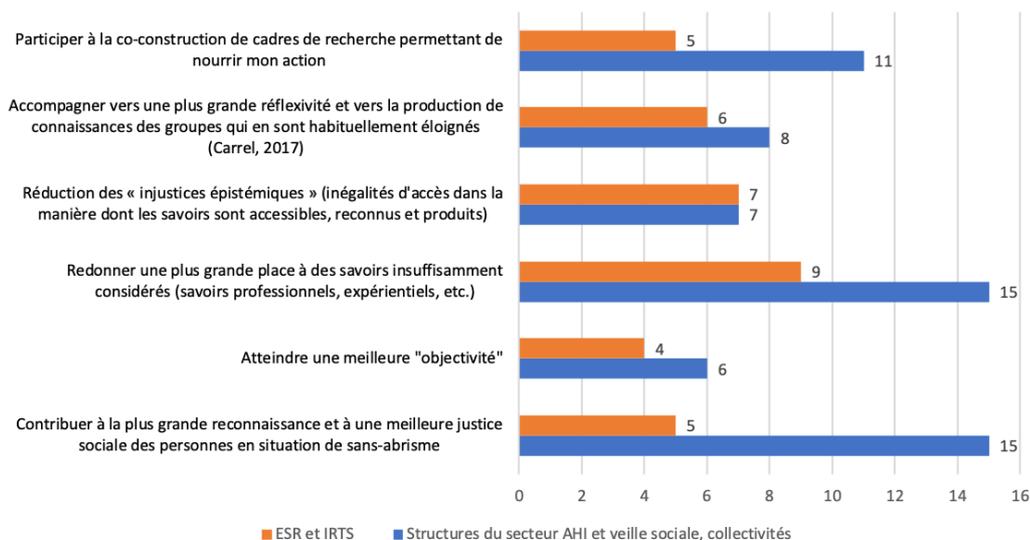
Une autre réponse a été apportée par Ambre Bastide de La Cimade : « Interroger les souhaits d'habitats des personnes accompagnées par des équipes d'intervenants sociaux ».



ESR : 8/8 réponses  
Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
Ville et CCAS : 2/2  
IRTS : 1/1

**Les réponses sont unanimes : acteurs de la veille sociale et secteur AHI, des collectivités et de l'ESR et l'IRTS sont tous intéressés par la mise en place de recherches participatives.**

## Recherches participatives : quels objectifs pour votre structure ?



ESR : 8/8 réponses  
Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
Ville et CCAS : 2/2  
IRTS : 1/1

### La mise en place de recherches participatives fait consensus autour de l'objectif suivant :

- "redonner une plus grande place à des savoirs insuffisamment considérés (savoirs professionnels, expérimentiels, etc.)" avec l'unanimité des acteurs de l'ESR et de l'IRTS, de la Ville de Montpellier et du CCAS, et de 10 structures du secteur de la veille sociale et AHI : Association l'Avitarelle Samu Social ; la Bulle - douche nomade ; La petite cordée ; Médecins Du Monde ; Planning Familial 34 ; SIAO34 ; Fare Association ; Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; Un chez soi d'abord ; Réduire les risques.

### Sur les autres objectifs, les positionnements sont plus partagés :

#### • Du côté de l'ESR, deux autres objectifs se dégagent davantage :

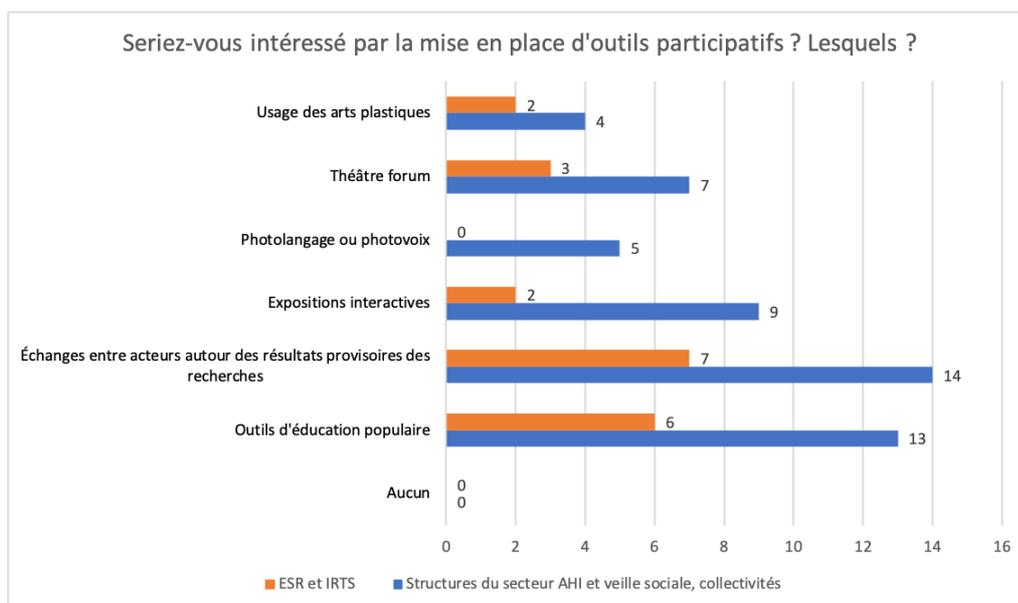
- Réduction des « injustices épistémiques » (inégalités d'accès dans la manière dont les savoirs sont accessibles, reconnus et produits) (7/9 acteurs de l'ESR)
- Accompagner vers une plus grande réflexivité et vers la production de connaissances des groupes qui en sont habituellement éloignés (Carrel, 2017) (7/9 acteurs de l'ESR et 1 de l'IRTS) et 6/15 structures du secteur veille sociale et AHI qui sont : Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; La petite cordée ; Médecins Du Monde ; La Cimade ; Planning Familial 34 ; SIAO 34).

#### • Pour les acteurs associatifs et des collectivités, un autre principal objectif se dégage, il s'agit de :

- « contribuer à la plus grande reconnaissance et à une meilleure justice sociale des personnes en situation de sans-abrisme », objectif partagé par le CCAS de Montpellier, et 11/15 structures du secteur veille sociale et AHI (ALPJ ; Association l'Avitarelle Samu Social ; Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; Gamelles Pleines Montpellier ; la Bulle - douche nomade ; La Cimade ; La Cloche ; Planning Familial 34 ; Reconnect ; SIAO 34 ; Un chez soi d'abord).

#### ; suivi d'un second objectif :

- « participer à la co-construction de cadres de recherche permettant de nourrir mon action » partagé par le CCAS de Montpellier, et 7/15 structures du secteur veille sociale et AHI (Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; FARE Association ; La petite cordée ; La Cimade ; Planning Familial 34 ; Reconnect ; SIAO 34 ; Un chez soi d'abord).



ESR : 8/8 réponses  
Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
Ville et CCAS : 2/2  
IRTS : 1/1

Les acteurs des structures veille sociale et AHI, des collectivités, IRTS et de l'ESR sont intéressés à l'unanimité par la mise en place d'un principal outil participatif qui est l'« **échanges entre acteurs autour des résultats provisoires des recherches** » partagé par :

- le CCAS de Montpellier,
- et 9/15 structures du secteur veille sociale et AHI dont 13 acteurs (dont 4 membres du SIAO) : Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; FARE Association ; la Bulle - douche nomade ; Gamelles Pleines Montpellier ; La Cloche La petite cordée ; Planning Familial 34 ; Reconnect ; SIAO 34 ; Un chez soi d'abord.
- tous les acteurs de la recherche sauf le chercheur du CNRS et l'IRTS.

Le deuxième outil qui se dégage sont les **outils d'éducation populaire** partagé par :

- 6/15 structures du secteur veille sociale et AHI dont 8 acteurs (dont 3 membres du SIAO) : Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; La Bulle - douche nomade ; Gamelles Pleines Montpellier ; Planning Familial 34 ; Reconnect ; SIAO 34.
- 4 acteurs de la recherche (MSH SUD, chercheur CNRS, UPVM3 ART-Dev et le LEIRIS), l'étudiant en master ESS, l'IRTS.

**Pour les acteurs associatifs, deux autres principaux outils se dégagent :**

- « Expositions interactives » partagées par un acteur de la Ville de Montpellier et 6/15 structures du secteur veille sociale et AHI dont 8 acteurs (dont 3 membres du SIAO) : Association l'Avitarelle Samu Social, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; la Bulle - douche nomade ; association Réduire les risques ; La Cimade ; SIAO 34.
- « Théâtre forum » partagé par 6/15 structures du secteur veille sociale et AHI dont 7 acteurs (dont 2 membres du SIAO) : Association l'Avitarelle Samu Social, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie ; Planning Familial 34 ; Reconnect ; SIAO 34, Un chez soi d'abord.

## Préfiguration : rencontres à venir

6 questions portaient sur le processus de préfiguration à venir. Pour chacune d'elle, le taux de réponse est de 100 %.

### Dans le cadre de prochaines rencontres avec les acteurs, quelles formes prioritaires donner à la préfiguration ?

L'organisation d'un temps d'échange basé sur des « **Retours d'expériences autour d'une des 6 thématiques fléchées lors du premier atelier de préfiguration de l'observatoire du sans-abrisme** » est la forme prioritaire partagée par la diversité des acteurs :

- 5 acteurs de l'ESR et 1 de l'IRTS (MSH SUD, 2 laboratoires de l'UPVM3 : ART-Dev et SENS), un étudiant en master ESS, de l'université de Bourgogne, le LIR3S.
- 1 acteur de la Ville de Montpellier et 15 acteurs des structures AHI et veille sociale membres de 12 structures (ALPJ, FARE, l'Avitarelle Samu Social, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie, la Bulle - douche nomade, La Cloche, La petite cordée, Médecins Du Monde, Planning Familial 34, Reconnect, Réduire les risques, SIAO 34, Un chez soi d'abord).

Pour les acteurs du secteur AHI et veille sociale, la deuxième forme qui ressort, est celle de **l'élaboration d'un outil de mutualisation qui permette le recueil de données de manière homogène**, mais dans une moindre mesure car partagée par :

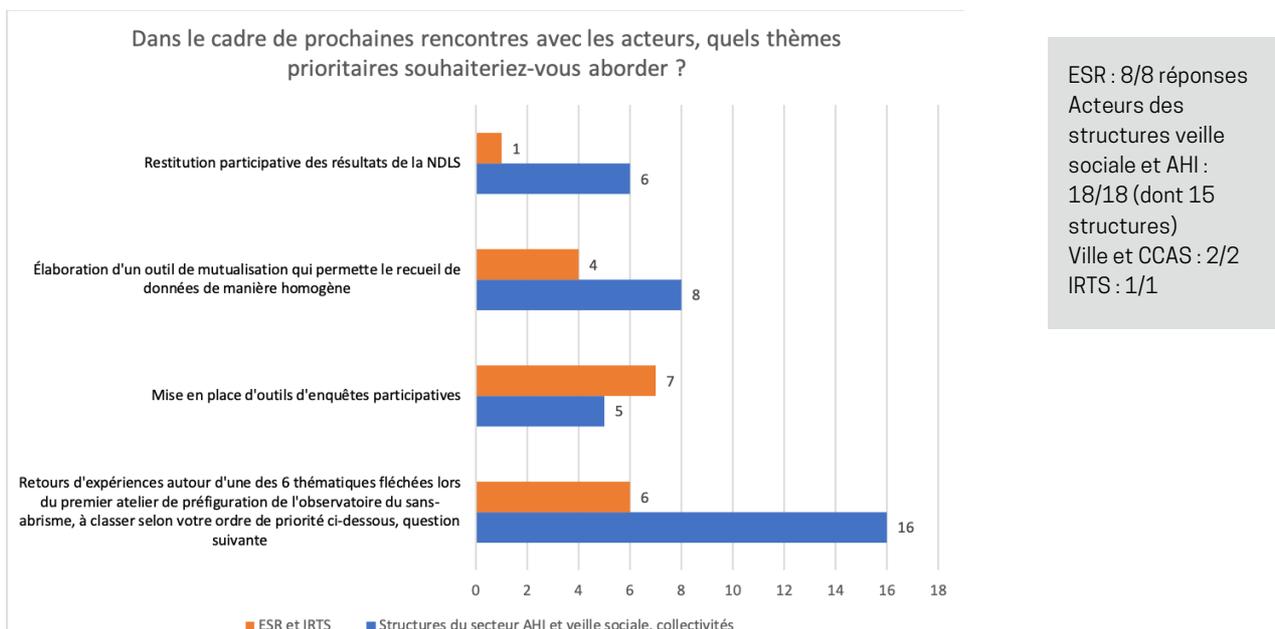
- 1 acteur de la Ville de Montpellier
- 7 acteurs des structures AHI et veille sociale membres de 6 structures (FARE, l'Avitarelle Samu Social, Gamelles pleines, La Cimade, Reconnect, SIAO 34).

De manière assez rapproché, cette autre forme se dégage : « **Restitution participative des résultats de la NDLS** » partagé par :

- 1 acteur de la Ville de Montpellier
- 5 acteurs des structures AHI et veille sociale membres de 5 structures (l'Avitarelle Samu Social, Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie, La petite cordée, Planning Familial 34, SIAO 34).

Les acteurs de l'ESR et de l'IRTS mettent en avant une deuxième forme, qui est celle de la « **mise en place d'outils d'enquêtes participatives** », partagée par :

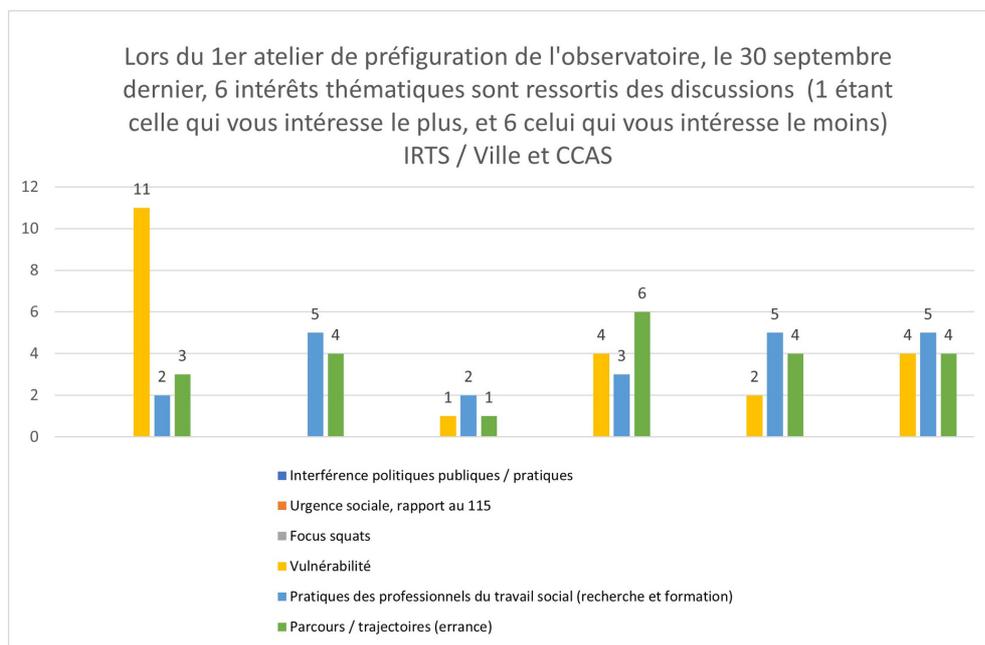
- 5 acteurs de l'ESR et 1 de l'IRTS (MSH SUD, CNRS, 3 laboratoires de l'UPVM3 : ART-Dev, LEIRIS et SENS), 1 laboratoire de l'université de Bourgogne, le LIR3S et 1 étudiant en master ESS.



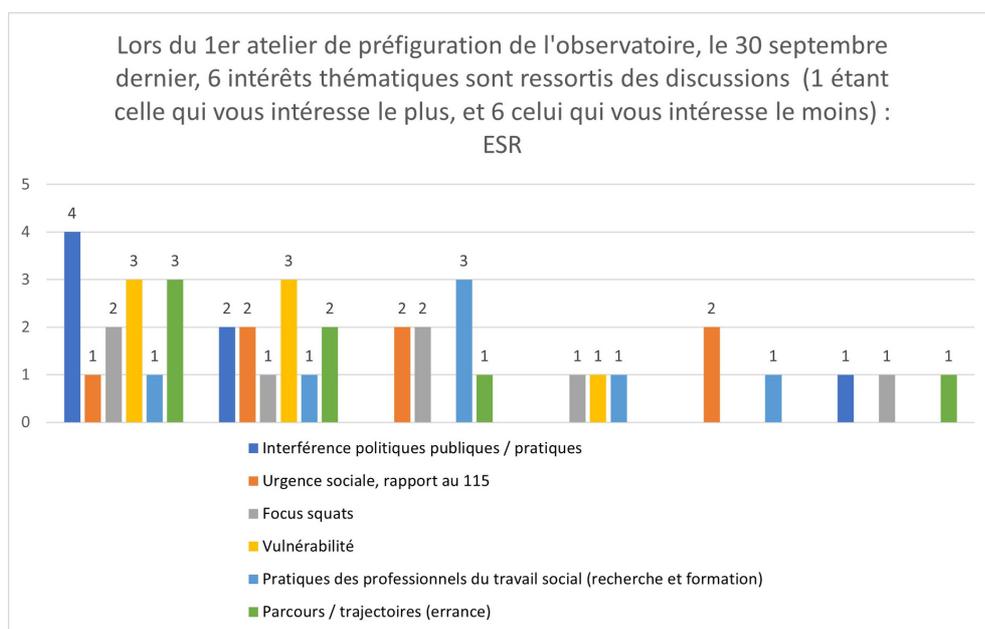
Lors du 1er atelier de préfiguration de l'observatoire, le 30 septembre dernier, 6 intérêts thématiques sont ressortis des discussions : nous vous invitons à les classer, selon votre intérêt professionnel (1 étant celle qui vous intéresse le plus, et 6 celle qui vous intéresse le moins)

La thématique de l'**interférence politiques publiques / pratiques des bénéficiaires** est celle qui est la plus partagée par les différents acteurs (11 acteurs des structures AHI et de la veille sociale et 4 de l'ESR), suivie par la thématique des « **pratiques des professionnels du travail social (recherche et formation)** » partagée par 10 acteurs dont 7 des structures AHI et de la veille sociale et 3 de l'ESR.

Sur les cinq autres thématiques, les intérêts divergent davantage et mériteraient des temps de concertation au sein de chacun des collèges (ESR et structures AHI et veille sociale) puis de manière collective.



Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
Ville et CCAS : 2/2  
IRTS : 1/1



ESR : 8/8 réponses

## Identifiez-vous d'autres thématiques ?

### 2 retours de la part des acteurs de l'ESR :

- La précarité résidentielle plus largement (au-delà du sans-abrisme au sens propre) ;
- Impact des évolutions climatiques sur le sans-abrisme ; diversité territoriale des problématiques du sans-abrisme.

### 3 retours de la part de 4 acteurs d'associations du secteur veille sociale et AHI :

- Orientation / sensibilisation / meilleure connaissance des structures existantes ;
- Participation des publics ;
- Vulnérabilité : Accès aux droits en santé des femmes = réflexion en terme de genre ;
- La place du numérique dans l'accompagnement à l'accès aux droits

## Dans le cadre de la création d'un Observatoire du sans-abrisme à Montpellier, quels acteurs considérez-vous indispensables à inclure ?

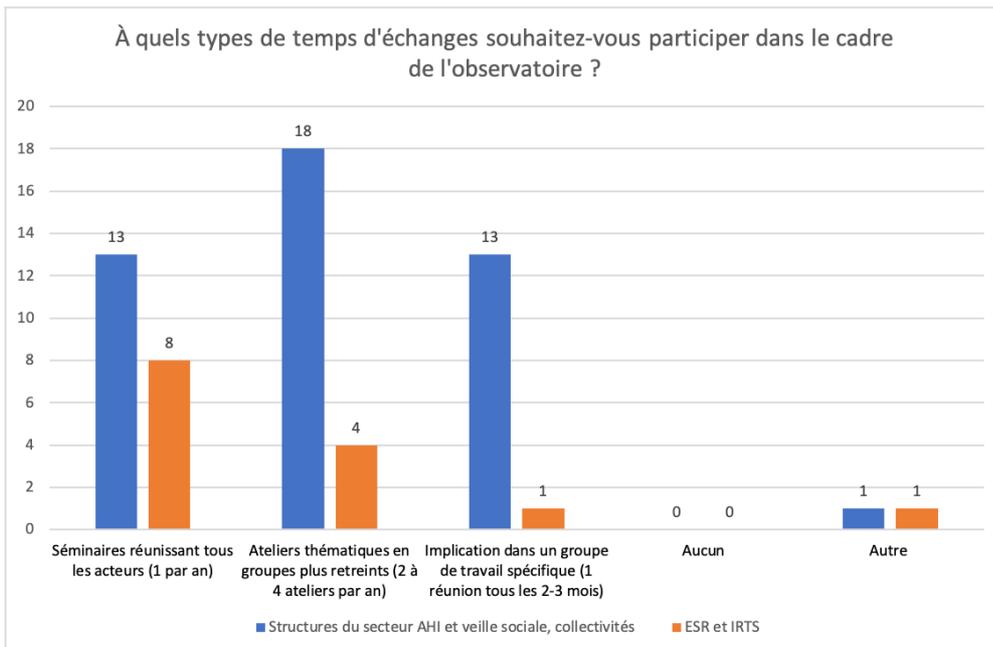
Quatre collèges d'acteurs indispensables ont été identifiés à inclure dans le cadre de la création de l'observatoire du sans-abrisme :

- Des chercheurs de l'ESR et des acteurs de l'IRTS
- Les personnes sans abri dont les femmes
- Les collectivités et l'État : CCAS / Ville / Métropole / DDETS, STS, Police municipale, Conseil développement de la métropole, les bailleurs sociaux, ESMS et le secteur médical.
- Des structures du secteur AHI et veille sociale : Fondation Abbé Pierre, Secours catholique, Médecins du Monde, FAS, Centres de formation, services de première ligne, travailleurs sociaux (SAO, CD, CCAS), SIAO, samu social / 115 / corus / coallia, CAARUD Axess, CADA, CHRS

## À quels types de temps d'échanges souhaitez-vous participer dans le cadre de l'observatoire ?

Les positionnements des acteurs ne font pas consensus sur la forme et la temporalité des prochaines échéances à venir dans le cadre du processus de préfiguration de l'observatoire du sans-abrisme.

- Les acteurs du secteur AHI et veille sociale et des collectivités souhaiteraient participer à un principal type d'échange, celui sous forme d'« Ateliers thématiques en groupes plus restreints (2 à 4 ateliers par an) » partagé 16 acteurs membres de 16 structures AHI et de la veille sociale (Mdm et l'ALPJ sont les deux associations à ne pas avoir voté pour ce type d'échanges).
- Les acteurs de l'ESR et de l'IRTS sont plus favorables au partage de temps d'échange dans le cadre d'un séminaire réunissant tous les acteurs (1 par an), voté par 8/9 personnes.
- Les autres réponses sont :
  - "Tout dépend de la conformation de l'observatoire, de son fonctionnement, etc..."
  - "À définir plus tard"

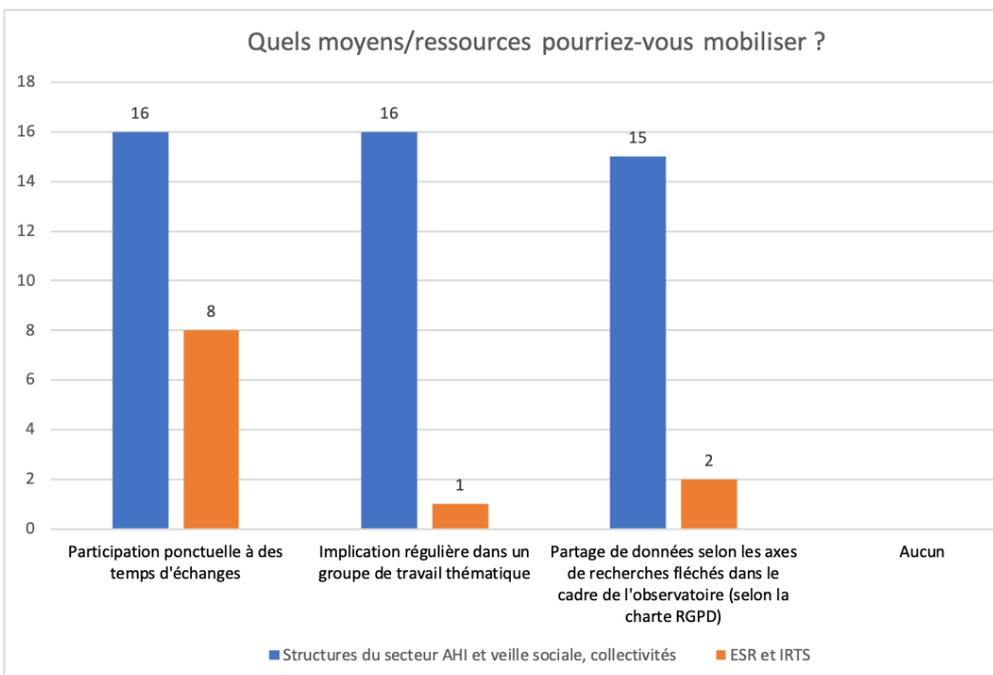


Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
 Ville et CCAS : 2/2  
 IRTS : 1/1

### Quels moyens/ressources pourriez-vous mobiliser ?

Les acteurs partagent une même disposition d'agenda, celle de participer de manière ponctuelle à des temps d'échange. Les acteurs du secteur AHI et veille sociale, l'acteur du CCAS et de la Ville sont également enclins à :

- s'impliquer régulièrement dans un groupe de travail thématique
- à partager des données selon les axes de recherches fléchés dans le cadre de l'observatoire (selon la charte RGPD)

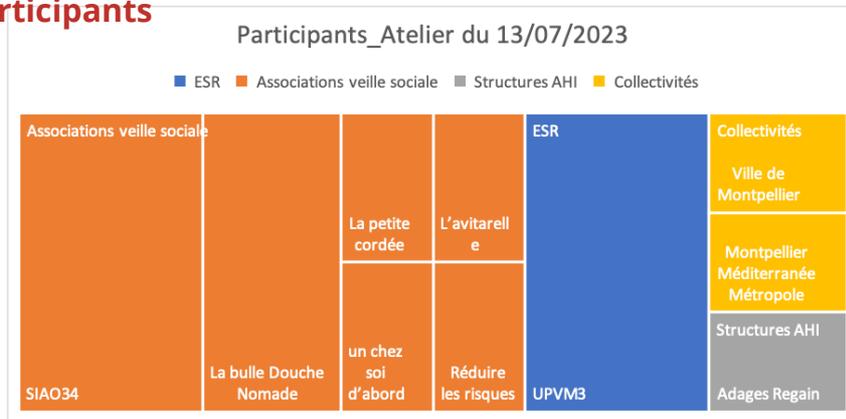


Acteurs des structures veille sociale et AHI : 18/18 (dont 15 structures)  
 Ville et CCAS : 2/2  
 IRTS : 1/1

# ATELIER DU 13 JUILLET

## PARTICIPATION À LA RENCONTRE

### Liste des participants



12

Professionnels du secteur du sans-abrisme

4

Professionnels du milieu universitaire

2

Professionnels des collectivités et de l'État

## DÉROULÉ

### PARTIE 1 Un temps d'échanges en plénière

### PARTIE 2 Un temps d'échanges en trois groupes

- Groupe 1 : Dispositifs et politiques publiques d'hébergement et d'insertion par le logement : approche communautaire VS individualiste
- Groupe 2 : Continuité/rupture des parcours dans les dispositifs d'hébergement
- Groupe 3 : Regard plus macrosociologique sur les politiques publiques

### PARTIE 3 Restitution en plénière

## Partie 1 : Temps d'échanges en plénière

### Contexte et objectifs de cet atelier :

- Réunir une dernière fois les acteurs dans le cadre de la préfiguration
- Informer des différentes étapes et avancées de cette préfiguration
- Faire remonter les retours d'expérience de terrain de manière assez concrète. L'atelier du 30 septembre visait à recueillir les positionnements et attentes des acteurs quant à la création d'un observatoire du sans-abrisme. Ce premier atelier a permis de constater le besoin de susciter une adhésion collective au projet et de faire se rencontrer et de créer des espaces communs d'échanges entre les différents acteurs.
- Cet atelier visait ce principal objectif : créer une dynamique autour de retours d'expériences de terrain.
- En filigrane de ces réflexions, et à partir d'expériences concrètes, de réfléchir à la dimension plus globale de structuration de l'observatoire autour d'une thématique, d'une méthodologie et d'une gouvernance.
- Le questionnaire a permis de faire remonter leurs attentes des acteurs sur la suite de ce processus de préfiguration. La majorité des acteurs qui a participé au questionnaire a répondu qu'ils souhaitaient que la suite de la préfiguration prenne la forme de "retours d'expériences autour d'une thématique de réflexion, dégagée à partir de l'atelier du 30 septembre 2022". Une deuxième question permettait de préciser parmi les intérêts thématiques dégagés alors, quels seraient celui en priorité sur lequel ils souhaiteraient travailler dans le cadre d'un prochain atelier. L'axe thématique de l'interférence entre politiques publiques et pratiques des bénéficiaires est celle qui a été le plus partagée par les différents acteurs (11 du secteur associatifs et structures AHL et 4 de l'ESR).

### Cet atelier s'est structuré en 3 temps :

- 1 moment d'espace en plénière
- trois espaces de groupes de travail sur 3 thématiques différentes
- une restitution collective de chacun des groupes de travail
- un déjeuner partagé

### Temps d'échanges en plénière

- Il visait une discussion ouverte avec les acteurs sur la base de la thématique globale de l'interférence entre politiques publiques et pratiques des bénéficiaires.
- Cette discussion ouverte a été accompagnée d'un temps d'écriture par mots-clés des sous thématiques, sous axes identifiés
- 3 axes ont été arrêtés collectivement et répartis comme suit :
  - selon l'intérêt de chacun dans la thématique
  - éclatement des acteurs d'une même structure sur des groupes de travail différents
- 3 groupes de travail ont par petits groupes fait émerger leurs retours d'expérience concrète avec en filigrane l'idée, de réfléchir à la dimension plus globale de structuration de l'observatoire autour d'une thématique, d'une méthodologie et d'une gouvernance.

## Partie 2 : Temps d'échanges en trois groupes

### GROUPE 1

- **Thématique** : Dispositifs et politiques publiques d'hébergement et d'insertion : approche communautaire VS individualiste
- **Participants (5)** : Godefroy Lansarde (UPVM3), Sylvain Chabot (La petite cordée), Noémie Ollier (La bulle Douche Nomade), Benjamin Vervat (L'avitarelle), Lucas Vigroux (SIA034)

#### Échanges :

##### Différentes interrogations autour de la thématique et des termes :

- La communauté : où est-ce qu'elle se situe et quelle est la définition ?
- Comment travailler le commun sans que ce soit du communautaire ?
  - Le collectif n'est pas communautaire.
  - Faire du commun
- Amener l'approche communautaire au sein des structures d'hébergement et d'insertion par le logement ?
- Quelles sont les tensions entre l'approche communautaire et individualiste ?
  - Cf. démarches administratives, quelles tensions.
- Que faire du rejet des structures collectives ?

##### Des pistes de recherche à creuser :

- Quelles sont les tensions entre l'approche communautaire et individualiste dans les dispositifs d'hébergement ?
- Repenser le sans-abrisme par rapport au contexte local de quartier : travailler à la mosson, c'est différent que travailler dans le centre historique.
  - APS34 et dynamique de quartier.

##### Différents terrains d'enquête possibles :

- Groupement d'entrée mutualisée
- Squat
- Accueil jour Utopia
- Gestare
- Lieux de vie alternatifs (certains villages)
- Pension de famille
- Chantier d'insertion (dynamique de l'entre soi)

## GROUPE 2

- **Thématique :** Continuité/rupture des parcours dans les dispositifs d'hébergement
- **Participants (7) :** Camille Delescluse (un chez soi d'abord), Cyrille Ferraton (ART-Dev), Aurélie Lapierre (SIAO34), Louise Loizillon (La bulle Douche Nomade), Marie Sophie Rullière (SIAO34 - PFLDA), Elsa Ronchi (Ville de Montpellier), Amandine Balma Puerto (Adages Regain).

### Échanges :

#### Différents constats dressés :

- Le logement n'est pas une fin en soi // avec habitants des bidonvilles.
- Cloisonnement des secteurs : "on ne sait pas ce que fait le voisin" (NP : système de paliers)
- De parcours avec :
  - des facteurs de continuité et des points de ruptures déjà identifiés dans un nombre important de structures.
    - Possibilité pour une personne de passer d'un dispositif à l'autre avec pour conséquence une situation de rupture : une certaine imperméabilité entre les dispositifs.
  - La "rupture" est "devenue une notion intégrée dans les dispositifs « self rupture »", appréhendée comme un trouble

#### Des pistes à creuser :

- Pour décloisonner et permettre un "enrichissement mutuel" :
  - Réalisation d'un diagnostic commun, partagé par plusieurs structures.
  - Faire de l'enquête qualitative : suivre les parcours de vie des personnes sur plusieurs années.  
Exemple : le chez soi d'abord et le suivi de cohorte
- L'étude des parcours doit intégrer différentes étapes dont :
  - Retracer les trajectoires à postériori : reconstitution des trajectoires
  - Suivre le parcours de vie à partir des professionnels des structures et des bénéficiaires.
  - Dimension participative : inclure ces structures dans une recherche + les personnes concernées.
- S'intéresser aux points de ruptures (que s'est-il passé avant / Que se passe t-il après)
  - reconstituer selon le discours de la personne, et de l'institution.
  - Constat de fragilités qui demandent de la vigilance : "c'est parce qu'on n'est pas là, ne faut pas forcément le combler mais il faut le penser, comment l'institution le pense".
- Questionner les étapes de l'infantilisation de l'insertion par le logement.

#### Des interrogations en suspens autour de la participation des personnes

- Rémunération de la participation
  - Temporalité des personnes est différente
  - Temporalité des dispositifs (compétence et choix des personnes n'est pas pris en compte)
- Limite de la participation/exclusion
  - forts processus de distinction entre les personnes sans-abri : "s'auto-discriminent"

## GROUPE 3

- **Thématique** : Regard plus macrosociologique sur les politiques publiques
- **Participants (7)** : Isé Fabrizio (3M), Joelle Mechulam (SIAO34), Sara Le Goff (La bulle Douche Nomade), Matthijs Gardenier (UPVM3), Mauranne German (Réduire les risques), Maguette Youm Gaye (étudiante), Kossi Loumonvi (UPVM3).

### Échanges :

#### Différents constats dressés :

- Cloisonnement entre social et sanitaire concernant les orientations :
    - dans la santé/orientation directe, dans le social, non.
  - Dysfonctionnement du parcours en escalier qui s'est traduit par :
    - La mise du logement d'abord ;
    - Réflexion autour de la production logements accessibles = agence immobilière
    - Accessibilité du logement (encadrement des loyers)
    - Les bailleurs privés, les marchands de sommeil (des dossiers métropole existent là-dessus)
  - Centralisation de l'offre et la demande par le SIAO
    - objectif : réduire les inégalités d'orientation (traitement trop personnel des demandes)
    - Selon "orienteur", prise en charge diffère : conditions mises en place vs accueil inconditionnel
  - L'orientation sur des dispositifs d'hébergement ?
    - Exemple : Villa georgette (récupérer les personnes en dehors des radars)
- = normalement pas de conditions mais les dossiers passent par une commission dont les membres sont entre autres, le SIAO, Gestare et des associations.
- Sortie de dispositifs :
    - Multiplication des dispositifs
    - Manque de moyens
    - Fin de prise en charge (diffère selon les structures) = une réelle difficulté (notamment sortie dans le cadre du 115, hôpital, habitat intercalaire)
- = pratiques d'"illégalité" des structures sur cette fin de prise en charge
- Focus sur l'observatoire des discriminations :
    - Récupération de données quantitatives approfondies dans le cadre de recherches qualitatives.
    - La demande des politiques publiques : avoir des retours de terrain.
    - Élaboration de préconisations
  - Focus accueils de jour pour femmes
    - Mixité de l'accueil ?
    - Dispositifs spécifiques pour femmes : LASS et ACT
- = données quantitatives remontées au SIAO.

# ENQUÊTES STATISTIQUES AUPRES DES PERSONNES SANS ABRI : APERÇU ET RÉFLEXIONS AUTOUR DES BIAIS

## DES TRAVAUX ACADÉMIQUES NOMBREUX ET DES RÉSEAUX STRUCTURÉS

Aranda, Mauricio, Gwen Le Goff et Julien Lévy, 2023, Sans-abri : expériences et politiques, dossier thématique, [RFAS] Revue française des affaires sociales.

Achard, Christelle, 2016, « Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences », Le Sociographe, vol. 53, no. 1, 2016, pp. 85-96.

Bauquis, Loison-Leruste et Renoux, 2023, Les effets des représentations sociales sur le décompte des personnes sans-abri

Bourgois, Louis et Marion Lièvre, 2019, « Les bénévoles, artisans institutionnalisés des politiques locales à destination des migrants précaires? », Lien social et politiques, n°83.

Carotenuto-Garot, Aurélien, 2021, « Les visages du sans-abrisme en France : la modélisation de la carrière de sans-domicile comme substitut de la catégorisation actuelle. », Écrire le social, vol. 3, no. 1, 2021, pp. 3-18.

Choppin et Gardella, 2013, Les sciences sociales et sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française 1987-2012.

Eloy, P. (2019), Héberger les vulnérables, éloigner les indésirables. Trajectoires de prise en charge des familles immigrées sans abri à Paris, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Eloy, P. (2020), «Le rapport des familles roms visibles dans l'espace public à l'hébergement d'urgence», Sciences Actions Sociales, vol. 13, n°1, pp. 175-198.

Fassin Éric et al., 2014, Roms et Riverains. Une politique municipale de la race, Paris, La Fabrique.

Firdion, Jean-Marie et Maryse Marpsat, 1995, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », Revue Française des Affaires Sociales, n° 2-3.

Gardella, Edouard, 2014, « L'urgence comme chronopolitique », Temporalités [En ligne], 19 |

URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/2764> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/temporalites.2764>

Gardella, Edouard. 2016, « Temporalités des services d'aide et des sans-abri dans la relation d'urgence sociale. Une étude du fractionnement social », Sociologie, vol. 7, no. 3, 2016, pp. 243-260.

Gardella Edouard, 2023, la solidarité individualiste, l'assistance moderne aux sans-abri et ses pathologies.

Legros, Olivier, Bergeon, Céline, Marion Lièvre, Tommaso Vitale, 2023, L'État et la pauvreté étrangère en Europe occidentale : trajectoires de migrants "roms" roumains en Espagne, France et Italie, Presses Universitaires de Rennes.

Legros, Olivier, 2010, « Les "villages d'insertion" : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? », *Asylon(s)*, n° 8, Radicalisation des frontières et promotion de la diversité, url de référence : <http://www.reseau-terra.eu/article947.html>

Legros, Olivier et Marion Lièvre, 2018, « Domestic versus State Reason? How Roma Migrants in France deal with their Securitization », in Huub Van Baar, Ana Ivasiuc and Regina Kreide, *The Politics of Security : Understanding and Challenging the Securitization of Europe's Roma*, Palgrave Macmillan.

Lévy, Julien. 2021, *Les « grands exclus » : une catégorie d'exceptions. Évolutions du traitement politique des sans-abri chroniques en France depuis les années 1980* », Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes.

Lévy, Julien. 2018, « Rester dans la rue plutôt qu'aller en centre d'urgence : comprendre le choix des sans-abri ».

Lévy, Julien et Benjamin Vial, 2017, « Les raisons du non-recours, une critique de l'autonomie instituée ». Marcelo Otero; Audrey-Anne Dumais Michaud; Romain Paumier. *L'institution éventrée. De la socialisation à l'individuation*, Presses de l'Université du Québec, 2017, 978-2-7605-4837-4.

Le Méner, E. (2013). *L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France*. *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 114, pp. 7-18. <https://doi.org/10.3406/caf.2013.2948>.

Lièvre Marion, 2013, « Nationalisme ethnoculturel et rapport à la culture des Roms en Roumanie postcommuniste et multiculturaliste », thèse pour l'obtention du grade de docteur en ethnologie, université Paul- Valéry – Montpellier 3.

Lièvre Marion, 2016, « Roms roumanisés, Ciurari, Ursari : ethnicité et appartenances sociales. Ethnographie des migrants roms roumains à Montpellier », *Revue européenne des migrations internationales (REMI)*, vol. 32, no 1, p. 35-57.

Lièvre Marion, 2017, *Trajectoire de vie de 7 femmes et 1 homme roms roumains, habitants de bidonvilles à Montpellier*, Rapport de recherche pour le programme ANR MARG-IN.

Loison-Leruste, Marie, 2008, « une ethnographie à la rue », recension de l'ouvrage de P. Pichon, *Vivre dans la rue*. *Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être.

Loison, Marie, et Gwenaëlle Perrier, 2019, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et Société*, vol. 43, no. 1, 2019, pp. 77-110.

Loison-Leruste, Marie, Braud Rosane et Mahut David, 2019, « Étude sur la mise en œuvre de la Cité des dames », Rapport de recherche, Université Paris 13, Sorbonne Paris Nord, Université Paris Diderot, Laboratoire Printemps, Unité de recherches Migrations et société (URMIS).

Marpsat, Maryse, 2012, « Mesure statistique, mesure politique – Le cas des personnes sans-abri », Bulletin of sociological methodology, n° 115, pp. 21-44

Maurin, Marine, 2015, Prendre place : les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 27(2), 253–269. <https://doi.org/10.7202/1037691ar>

Maurin, M. (2017), *Le genre de l'assistance. Ethnographie comparative de l'accueil des femmes sans abri (Saint-Etienne/Montréal)*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet (Saint-Étienne).

Pichon Pascale, 2007, *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*, Paris, Aux lieux d'être, 2007, 304 p.

Pichon, Pascale et Torche, Thierry, 2007, *S'en sortir... Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe*, Saint-Étienne, Publications de l'université.

Petiau, Anne, 2019, « Frontières spatiales, temporelles et professionnelles dans l'accompagnement social et médical des personnes sans abri. Une étude de cas ». *Espaces et sociétés*, vol. 176-177, no. 1-2, pp. 33-51.

Rouff-Fiorenzi, Katia. « Hébergement d'urgence », *Lien Social*, vol. 1264, no. 1, 2020, pp. 18-24.

Yaouancq, F., A. Lebrère, M. Marpsat, V. Régnier, S. Legleye, M. Quaglia, 2013, « L'hébergement des [MOU1] sans-domicile en 2012. Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales ». *Insee Première*, 1455

Zeneidi-Henry Djemila, 2002, *Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre*, coll "d'autre part", Bréal.

INSEE, DIHAL, 2021, « Nuit de la solidarité, Compter pour agir ». *Guide méthodologique*, Insee Méthodes n°139.

Fédération nationale des samu sociaux, 2021, *étude nationale maraudes et samu sociaux sur le sans-abrisme*. [MOU1]INSEE, enquête SD, voir si c'ets la même ref

- Réseau aux frontières du sans abrisme : <https://sansabrisme.hypotheses.org/>
- Réseau lutte contre la pauvreté / art-Dev : <https://art-dev.cnrs.fr/index.php/13-actualites/1384-appel-a-communications-4>

## DISTINGUER SANS-DOMICILE ET SANS-ABRI

Par sans-domicile, nous reprenons la définition de l'INSEE « une personne est qualifiée de « sans-domicile » un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune). » (INSEE, 2012). Ainsi, pour les données récoltées lors de la Nuit de la solidarité auprès des personnes sans solution de logement, d'hébergement quels qu'ils soient, la notion mobilisée pour les évoquer est celle de sans-abrisme, entendu comme « un processus, c'est-à-dire une chaîne d'actions qui conduisent des individus à devoir vivre, pour une durée variable, entre les espaces publics et les dispositifs d'assistance » (Choppin et Gardella, 2013 : 18). « Une personne sans-abri est donc sans domicile mais une personne sans domicile n'est pas obligatoirement sans-abri. » (Loison, Perrier, 2019 : 79)

## L'ENQUÊTE SANS-DOMICILE

"Encadré 1. L'enquête «SD2012» (Loison-Leruste, Poirier, 2019 : 79)

L'enquête auprès des utilisateurs et utilisatrices des services d'hébergement et de distribution de repas, dite enquête « Sans domicile», a été réalisée en janvier et février 2012 par l'Insee et l'Ined (Adisp-CMH [diffuseur]; le logiciel SAS a été utilisé pour l'exploitation des données).

Le champ de l'enquête est constitué des personnes de 18 ans ou plus, vivant dans les agglomérations de plus de 20000 habitant-e-s et ayant fréquenté au moins une fois pendant la période de l'enquête un service d'hébergement, de restauration gratuite ou une halte de nuit, y compris les lieux mobilisés de façon exceptionnelle en cas de grand froid. Sur les 8700 francophones usager-e-s de ces services interrogés, 4500 ont répondu en face-à-face et 4200 ont renseigné un questionnaire plus court auto-administré, dans un échantillon de 1300 services d'aide. Un questionnaire auto-administré en 14 langues a également été rempli par 1500 non franco-phones. Les pondérations tiennent compte notamment des différences individuelles dans la fréquentation des services.

Le champ de l'enquête ne correspond pas tout à fait à la population des sans-domicile: parmi les personnes qui dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation, certaines ne fréquentent aucun service de restauration gratuite ni aucune halte de nuit. Elles ne sont donc pas atteintes par l'enquête. Les personnes sans domicile vivant dans des agglomérations de moins de 20000 habitants ou dépourvues des services d'aide mentionnés sont également exclues du champ de l'enquête. Par ailleurs, certaines personnes en logement (locataires, hébergées par une tierce personne, voire propriétaires de leur logement) ont répondu au questionnaire (12% des interrogé-e-s sont ainsi locataires ou propriétaires de leur logement et 7% logé-e-s par un tiers ou payant leur hôtel)."

Loison, Marie, et Gwenaëlle Perrier. « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et Société*, vol. 43, no. 1, 2019, pp. 77-110.

# LES PERSONNES SANS DOMICILE : UNE POPULATION « DIFFICILE À JOINDRE »

**Présentation réalisée et présentée par Pierre Eloy, Sociologue à l'Université Paris Sorbonne, dans le cadre du séminaire AFSA, le 7/07/2023**

- La population d'intérêt est d'effectif relativement faible, ce qui rend très coûteuse une investigation en population générale
- Les personnes appartenant à la population d'intérêt sont difficiles à identifier, leur situation commune n'est pas aisément décelable et ne fait que rarement l'objet d'un enregistrement
- Il n'y a pas de base de sondage, ou il existe seulement une base de sondage incomplète
- Les personnes concernées ne souhaitent pas révéler qu'elles font partie de la population d'intérêt (conduite à risque, socialement stigmatisée, refus de revenir sur un passé difficile)
- Les comportements de la population d'intérêt sont méconnus, cela entraîne une mauvaise sélection des lieux où les approcher (Marpsat, Razafindratsima, 2010)

## DE NOMBREUSES ENQUÊTES AUPRÈS DES SANS-ABRI

**Présentation réalisée et présentée par Pierre Eloy, Sociologue à l'Université Paris Sorbonne, dans le cadre du séminaire AFSA, le 7/07/2023**

1995 : Première enquête quantitative auprès de dispositifs d'hébergement franciliens (INED)

1998 : Enquête auprès de jeunes sans domicile (INED)

2001 : Enquête nationale auprès de personnes fréquentant les lieux d'hébergement et distribution de repas (INSEE, INED)

2002 : Post-enquête auprès des services itinérants

2009 : Enquête Samenta pour estimer la prévalence des troubles psychiatriques (Observatoire du Samusocial de Paris)

2012 : Enquête nationale sans domicile - couverture plus large qu'en 2001 (INSEE, DREES)

2013 : Post-enquête auprès des services itinérants

2013 : Enquête ENFAMS auprès de familles hébergées en Île-de-France (Observatoire du Samusocial de Paris)

2017 : Enquête DSAFHIR auprès de femmes exilées à l'hôtel (CRIDUP, Observatoire du Samusocial de Paris)

2025 : Enquête nationale Sans domicile

A cela s'ajoute des enquêtes plus spécifiques menées par l'Observatoire du Samusocial et la fédération des Samusociaux : HYTPEAC (2013); Halte Femmes (2018); Sans abri dans le métro (2020); Enquêtes Flash maraudes parisiennes (2017)

# IDENTIFICATION DE "TROUS DANS LA RAQUETTE" SUR LA BASE DE L'ENQUÊTE NUIT DE LA SOLIDARITÉ

## RETOUR SUR LES BIAIS MÉTHODOLOGIQUES ET CE QUE " DONNER DU SENS AUX DONNÉES " SIGNIFIE ET IMPLIQUE DANS LEUR TRAITEMENT ET LEUR ANALYSE

- Distinguer sans domicile et sans-abri
- Distinguer les différents types d'habitat : première précautions
  - des bases de données et des analyses selon les types d'habitat
- Données sur les ménages = préciser la proportion d'adultes par sexe et des enfants
  - Distinguer si on parle d'individus ou de ménages
    - Exemple : analyse des questionnaires "bidonville" par individus = non sens. Il s'agit de couples et de trajectoires familiales. préciser que pour l'échantillon "bidonvilles", on parle en termes de "couples" et pour l'échantillon "rue" individus.
  - Définir ce qu'on entend par « ménages » (cf. développement ds Nuit de la solidarité) : place de la famille élargie, place des enfants majeurs qui font encore partie, dans la pratique, de la famille nucléaire.
- Présentation de l'échantillon de données :
  - dissocier les personnes qui n'ont pas donné leur consentement des non réponses
  - deux catégories : les répondants et les non consentent.
- Croiser les variables selon le sens à donner :
  - Question de la présence d'animaux : se poser la question de l'impact de la possession d'animaux sur l'accès à l'hébergement
- Retravailler les données pour leur donner sens et analyse :
  - Question du contexte de l'abri des personnes : "dans quel abri dormez-vous" :
    - Travail de recodage, si le questionnaire permet de resituer que la personne a été vue dans un bois, important d'en rendre compte ;
  - Sur les questionnaires "bidonvilles", les enquêteurs ont coché "rom" à la question "depuis quand êtes vous sans logement personnel". Cette réponse appelle à une nécessaire précaution méthodologique dans le traitement des données, car elle fait appel à un imaginaire collectif autour des "Roms nomades, errants depuis toujours", alors que les familles présentes ont quitté leur pays d'origine dans les années 2000, et y possédaient des biens ;
  - C'est identifier que l'analyse de la fréquentation des services de l'assistance par type de lieux ne veut pas dire grand-chose car la plupart des personnes fréquentent tous à minima un lieu d'assistance, que cette fréquentation tourne (Lévy, 2021). L'enjeu est surtout d'interroger le choix de la fréquentation d'un lieu plutôt qu'un autre ;
  - C'est mettre en évidence la part des citoyens non français et les difficultés rencontrées dans l'accès aux droits, notamment le logement à partir du moment où elles n'ont pas la citoyenneté française ;
  - C'est interroger le rôle joué par les associations dans la domiciliation postale ;
  - C'est l'analyse des liens sociaux (plus que des politiques) et de leur importance dans l'accès aux droits.

- Donner du sens aux données c'est mettre en évidence :
  - L'accès à la prise en charge de problèmes de santé, ce n'est pas seulement avoir une couverture maladie, c'est aussi avoir
    - les codes d'accès à un médecin traitant,
    - la compréhension du système de soins (où réaliser une échographie, qui analyse les résultats), pourquoi réaliser des examens,
    - c'est tout ce qui accompagne le rendez-vous, avoir un rendez-vous mais comprendre les raisons de ce rendez-vous, acceptez, faire confiance etc.
  - Questionner les autres besoins des personnes sans-abri :
    - permet d'interroger l'accès à certains services et le degré d'isolement des personnes
    - ne permet pas d'interroger la qualité et la subjectivité de ce service.

Ainsi, « prendre une douche » ressort comme un besoin rempli, et ne permet pas de mettre en évidence la dimension plus qualitative du rapport des sans-abri aux douches. Plusieurs associations font notamment remonter que les femmes se plaignent du manque d'intimité dans leur douche, craignant que quelqu'un regarde dessous la porte.

- Comprendre le rapport aux maraudes en analysant selon les types d'habitat : la maraude est une pratique associative très orientée vers les personnes à la rue même si ça n'est pas formulé de la sorte.

# V. CONCLUSION

## Principales conclusions de ce processus de préfiguration

La participation des acteurs tout au long de ce processus a été diverse et à des proportions fluctuantes caractérisée par une présence régulière et diverse :

- des acteurs et structures de la veille sociale et du secteur AHI
- des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche
- des acteurs de l'IRTS

Néanmoins, cette participation reste assez faible et peu représentative de la diversité des structures et des statuts professionnels et ce pour diverses raisons déjà mentionnées dans ce rapport :

- Temporalité trop courte ;
- Perte de dynamisme de la préfiguration ;
- Mauvaise identification du projet par certains acteurs ;
- Pression exercée insuffisante.

Plus précisément, les différents temps de la préfiguration de l'observatoire structuré autour de 3 temps de concertation ont été investis de manière fluctuante et non exhaustive avec néanmoins une constante, témoin de l'intérêt de ce projet: **la présence de la diversité des collègues d'acteurs sur chacun des temps, et une forte présence des acteurs du secteur de la veille sociale et AHI dans la diversité de leurs appartenances professionnelles (plus d'une trentaine de structures représentées sur toute la concertation) :**

1) Le premier atelier du 30 septembre 2022 a permis de lancer la dynamique de préfiguration et de clarifier les objectifs de ce processus de préfiguration, les attentes et besoins des acteurs. Cette première rencontre multi-acteurs a eu l'avantage de souligner des points de tensions entre les acteurs du secteur de la veille sociale et AHI, des collectivités, de l'État et de l'ESR et des positionnements controversés quant aux attentes respectives de chacun des secteurs.

2) Le questionnaire vient asseoir un relatif consensus sur l'intérêt de créer un observatoire du sans-abrisme, qui apparait comme un projet attendu par les différents acteurs qui ont participé au questionnaire. Bien qu'il soit difficile de résumer la diversité des positionnements et face à la faible représentativité des acteurs, ils font consensus autour d'une principale mission et d'un principal apport et de la nécessité d'un dialogue sciences/société.

3) Le deuxième atelier, qui s'est tenu le 13 juillet 2023, a fait émerger des retours d'expérience de terrain concrets sur le thème de l'interférence entre politiques publiques et pratiques des bénéficiaires et des possibles pistes de sujets de recherche.

Cette conclusion se nourrit des échanges et retours exprimés lors des trois temps de concertation de la préfiguration, et des 3 entretiens réalisés en bilatéral auprès de 5 acteurs qui sont :

- Elsa Melon, directrice du SIAO34 et Lucas Vigroux, Chargé de mission veille sociale ;
- Bruno Leroy, directeur de la DHAPAR, Direction de l'Habitat et des Parcours Résidentiels ; Montpellier Méditerranée Métropole ;
- Michel Calvo, adjoint à la Ville, vice-président du CCAS et Jeanne Arthaud, Conseillère technique, Direction générale CCAS.

De manière globale, les propos des acteurs sont prononcés au titre de leurs appartenances professionnelles même si parfois il a été ambigu de distinguer la parole institutionnelle/professionnelle de celle personnelle.

## Un observatoire : pourquoi ?

Le questionnaire met en évidence que la mission principale à remplir par l'observatoire, est celle du **"croisement des savoirs et des connaissances"**. Cette mission est partagée par le plus grand nombre d'acteurs, dans leur diversité, qui font aussi consensus sur l'apport central de cet observatoire, celui de **"participer à la construction d'un espace mixte de recherche participative et interventionnelle"**. Le dialogue science/société est présent pour tous les acteurs universitaires et de l'IRTS et est à renforcer auprès du secteur de la veille sociale et AHI où 10/15 structures précisent l'avoir expérimenté. Peu de recherches co-construites ont été réalisées et la principale forme de dialogue science/société expérimentée est celle de la recherche-action, entendue notamment par les acteurs du secteur de la veille sociale et AHI, et des collectivités comme permettant que "le pilotage des politiques publiques se fasse de manière éclairée avec une compréhension fine des enjeux et des problématiques de terrain". Elsa Melon partage également cette même compréhension du dialogue science/société et de l'objectif de l'observatoire :

« C'est un observatoire qui doit éclairer l'action publique, pour une déclinaison concrète, [...] quelque chose de très pragmatique, opérationnel. Au lieu de prendre des décisions politiques éclairées par l'idéologie, on prend des décisions politiques éclairées par une connaissance, croisée et rigoureuse, scientifique [...]. Les sciences humaines et sociales pour éclairer des choix de l'action publique » (Entretien Elsa Melon). Ces propos sont confirmés par Bruno Leroy, qui précise que la connaissance et l'action sont indissociables : "la connaissance pour l'action et l'action avec la connaissance ». En d'autres termes, il s'agit de « connaître pour agir dans une logique où on n'attend pas de connaître pour agir mais la connaissance doit permettre d'infléchir l'action [...] » (*ibid.*). Bruno Leroy insiste sur l'importance d'une "connaissance en marchant", qui est opposée à « l'idée de se dire : "on observe et après on agit". C'est les 2 en même temps, on fait les 2 en même temps » (Bruno Leroy), rappelant notamment que « c'est un observatoire au service de la démarche qui est conduite dans le cadre du plan logement d'abord, qui prend lui-même forme dans un cadre national plus global porté par la DIHAL ».

Il y a donc un fort consensus et des attentes concrètes autour de l'articulation science-société, qui doit permettre d'éclairer l'action publique mais aussi de « faire un pas de côté », d'amener les professionnels à se décentrer de leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Elsa Melon évoque l'exemple du positionnement de travailleurs sociaux autour de la « capacité à habiter ». Selon elle, les travailleurs sociaux doivent entendre les retours qui leur sont faits : « ils ne sont pas en capacité de prédire de la capacité d'habiter de quelqu'un ». Ça, il faut que le secteur l'entende même si ça pique » (Elsa Melon). Bruno Leroy, la mission de l'observatoire consiste à faire "remonter, mettre en perspectives des choses simples", et à faire "parler les chiffres, la donnée". Selon lui, "il y a un effort de synthèse", une capacité à mettre en exergue des tendances nécessaires à la prise de décision : "si c'est simplement des chiffres pour les chiffres, ça n'aide pas à la décision".

Elsa Melon explique aussi comment l'observatoire pourrait nourrir sa pratique professionnelle pour « mettre à mal des représentations » du sens commun (notamment la question de l'appel d'air), et répondre en des termes très concrets à des questions soulevées par le quotidien professionnel des salariés qu'elle dirige : « Par exemple on était en panne sur les troubles de voisinage : qu'est-ce qu'on construit comme outils, comment outiller les travailleurs sociaux ? ». La majorité des acteurs partagent le besoin de « prendre de la hauteur », d'un nécessaire « recul sur les données », « une prise de hauteur » sur un quotidien professionnel. La recherche est ici identifiée comme permettant cette prise de hauteur.

Enfin, l'observatoire est appréhendé comme une structure d'appui pour mutualiser l'existence des recherches sur un sujet et être force de propositions, mais aussi pour « décloisonner les milieux » : « chacun produit dans une certaine logique, et de façon verticale et souvent dans son coin. On gagnerait à décloisonner » (Elsa Melon). Pour commencer, il pourrait prendre appui sur les nombreux mémoires réalisés par des étudiants stagiaires.

## Un observatoire : sur quoi ?

Le périmètre définitionnel de l'objet de l'observatoire fait consensus autour de la population à étudier. Il s'agit du public sans abri, qui comprend les habitants des bidonvilles, des squats et inclut également les personnes sans-domicile (celles hébergées à l'hôtel, entre autres). Pour Bruno Leroy : « on s'arrête quand les publics sont réellement pris en charge avec une solution de logement même transitoire ».

Michel Calvo dresse 4 "catégories" idéaux-type de personnes sans-abri issues des représentations du sens commun :

- Celles qui sont dans le dispositif et qui l'acceptent
- Celles qui n'acceptent pas l'offre
- Celles qui ont une socialité de la rue
- Celles sans interaction sociale

Ces différents temps de concertation et entretiens en bilatéral mettent l'accent sur l'un des enjeux central de l'observatoire, à savoir, commencer par identifier des thématiques d'action publique à éclairer : éclairer l'action publique, c'est une chose, mais concrètement, par quel enjeu commencer et quelle priorité donner à une thématique plus qu'une autre ?

Dans le questionnaire, les thématiques qui remontent sont assez plurielles, bien qu'une se dégage particulièrement : celle des politiques publiques et de leurs impacts sur les bénéficiaires ou de l'évaluation de ces politiques publiques (cf. synthèse du questionnaire). Bruno Leroy précise à ce sujet : « on a prévu de mettre en place 11 pensions de familles, ont-elles été faites, et surtout est-ce qu'elles logent les publics, est-ce qu'on répond au besoin, est-ce qu'on observe qu'il y a moins de personnes à la rue ? Ce sont "ces réponses-là" que Bruno Leroy.

L'atelier du 13 juillet a permis de préciser un des axes qui se décline de l'orientation des politiques publiques et que questionne également Bruno Leroy : celui de s'interroger sur les formes de la prise en charge en hébergements d'urgence et d'insertion, qui s'articulent autour de deux pôles (bien que caricaturaux et à questionner), que sont l'approche communautaire vs l'approche individualiste. Par exemple, sur la base de l'analyse de parcours de vie de personnes hébergées en pensions de famille ou accueillies à la Villa Georgette, il s'agit d'analyser en quoi les dispositifs créés répondent aux besoins des personnes. Différentes thématiques peuvent être problématisées et analysées dans le cadre de l'observatoire. L'enjeu est aussi celui d'identifier quels acteurs vont définir ces thématiques et les difficultés des choix opérés. Comme le soulignait Lucas Vigroux à propos de l'idée de mener une étude au 115 : « c'est un sujet délicat [...] » qui pourrait avoir pour conséquence de « mettre en lumière un fonctionnement qui va apparaître comme un dysfonctionnement » et « remettre en question toute une équipe, et tout un secteur ». Lucas Vigroux souligne que le projet de l'observatoire se "confronte à un dilemme entre la recherche, ce qu'elle produit et l'impact que ça a, au service des publics ».

L'observatoire doit donc, pour "faire adhésion" par le milieu de la veille sociale et du secteur AHI, des collectivités et de l'État mais aussi de la recherche, considérer ces éléments et prendre des précautions à ces endroits : le choix de la structure d'accueil de l'observatoire ou des missions d'observation doivent respecter certains critères nécessaires à garantir l'adhésion des différents acteurs, tous indispensables au projet. Les conditions principales à remplir sont :

- Lieu neutre et de confiance qui permette l'adhésion de tous les acteurs
- Lieu de confiance qui permette de crédibiliser les productions qui en émanent auprès des acteurs du secteur veille sociale et AHI
- Lieu où il est possible de « lever le nez du guidon, prendre un peu de hauteur » (Bruno Leroy et Elsa Melon)

## Un observatoire : que faire des données statistiques ?

La question des données statistiques, de leur production et de leur usage a largement été soulevée lors des différents temps de concertation de la préfiguration. Les acteurs font consensus sur la nécessité que l'observatoire soit un "lieu qui questionne les données statistiques produites" (Entretien Bruno Leroy), même si cet objectif ne fait pas l'adhésion des différents acteurs (davantage partagé par les acteurs des structures du secteur veille sociale et AHI). Elsa Melon précise à ce propos que : "ce qui serait intéressant, c'est de produire une analyse autre, que ce pour quoi on nous le demande au départ », rejoignant de fait la position partagée par Bruno Leroy et les différents acteurs qui ont participé à ce processus de préfiguration, à savoir la mise en place d'une structure permettant de prendre de la hauteur et de sortir le nez du guidon. Elsa Melon s'appuie sur l'exemple du nombre de personnes prises en charge à l'hôtel et le critère de vulnérabilité mobilisé pour cette orientation, pour conclure : « l'utilisation qui va en être faite par l'État n'est pas la même que ce que ferait la recherche ».

Bruno Leroy souligne le rôle "partenarial avec les différents acteurs producteurs de ces données comme essentiel" et nécessaire à cette analyse, à commencer "par les données produites par le SIAO" (Entretien Bruno Leroy). Elsa Melon considère que le SIAO « peut contribuer à une observation sociale mutualisée », tout en précisant que cette contribution dépend notamment de « moyens [et de ] ressources. »

Le SIAO dispose de données quantitatives nombreuses :

- les données du logiciel SI-SIAO
  - la partie urgence (renseignée par le 115) et ;
  - la partie insertion (renseignée par les travailleurs sociaux quand ils orientent sur les hébergements)
- les données SYPLO : tout ce qui est relatif à la priorisation des ménages sortant de l'hébergement social (pôle logement).

De manière plus globale, de nombreuses données quantitatives existent et sont collectées par les associations et centralisées par la DDETS (cf. retours questionnaire).

Pour les bidonvilles, la plateforme résorption des bidonvilles contient le nombre de ménages par bidonvilles, nombre d'adultes/enfants, sexe des personnes, âge, situation résidentielle et économique.

Néanmoins, quelques précautions sont à retenir dans cette articulation entre le secteur de la recherche et des structures productrices de données. L'exemple donné par le SIAO34 est éclairant sur les ambiguïtés de ce rôle partenarial. Elsa Melon et Lucas Vigroux précisent que "l'une des tâches du SIAO c'est de traiter les demandes qui leur sont faites en termes d'éclairage". Ils soulignent le caractère parfois « urgent de ces demandes, de données à transmettre à l'Etat", suivant "tout le circuit de l'Etat, les remontées DRETS, DDETS, DIHAL", tout comme le rôle central du SIAO dans la lecture et la bonne connaissance de ces données : « le SIAO est le mieux placé pour les comprendre, étant donné que les données sont parfois en décalage avec la réalité ». Elsa Melon prend l'exemple des « taux d'occupation des structures » et précise que le taux de remplissage apparaît à « 50% alors qu'elles le sont à 100% ».

## Un observatoire : quel équilibre trouver ?

Les différents temps de concertation et les entretiens ont mis en évidence des points de tensions soulevés par les acteurs de la veille sociale et du secteur AHI, des collectivités et les chercheurs autour notamment de deux points :

- "les limites de la recherche action où les chercheurs vont être dépendants des acteurs de terrain pour accéder au terrain" (Entretien Lucas Vigroux)
- la nécessité de "trouver un équilibre dans les analyses scientifiques", afin qu'elles ne mettent pas en difficulté des "projets existants" ou "des équipes de professionnels" ou viennent "casser le secteur" (Entretien Lucas Vigroux)

Ces points de tensions et la nécessité de trouver un équilibre pour susciter l'adhésion au projet des acteurs du secteur AHI et de la veille sociale caractérise de manière forte ce processus de préfiguration et s'accompagnent de propositions :

- la co-construction ou du moins la concertation des acteurs autour :
  - de la sélection des thématiques à explorer ;
  - des résultats de ces recherches (attention à « une expertise en hauteur », « verticale » « descendante »).

Jeanne Arthaud souligne à ce propos que l'observatoire permet de "ré-impliquer tous les acteurs" pour sortir de cette tendance à penser que le sans-abrisme, ce serait exclusivement le "problème de l'État". Selon elle, "tout le monde est concerné, le CHU, c'est un vrai sujet".

- la nécessaire distinction entre les temps de production et de conclusions de la recherche et ceux de la communication souhaitée et attendue par les structures ("trouver un compromis, des conclusions un peu plus consensuelles car derrière, il y a des convictions et des postes en jeu"). Pour Elsa Melon, l'indépendance de la recherche peut être respectée et articulée à l'indépendance des acteurs associatifs à mobiliser les travaux scientifiques et conclusions comme ils l'entendent.
- une gouvernance partagée ou participative dans la production et l'analyse des données (Entretien Lucas Vigroux).
- l'articulation entre gouvernance partagée et financements ouverts. Ce point ne fait pas consensus. Selon Bruno Leroy, qui considère l'université comme « un partenaire » et que les milieux doivent « se rencontrer à un moment donné », « on est dans une logique, qui paie commande », n'appréhendant pas ces positions comme « antinomiques ». Il précise notamment que l'idée d'un financement ouvert, sans pilotage des financeurs n'est pas à l'ordre du jour.

Un observatoire c'est également selon Bruno Leroy, "une structure qui produit de manière régulière, la capacité à mettre à jour", ce que Michel Calvo confirme dans l'entretien : « un observatoire c'est aussi des rencontres régulières, mobiliser les gens, les citoyens et pas que les sachants ».

## Un observatoire : quelles attentes immédiates ?

La création de l'observatoire repose sur différents enjeux partagés par la plupart des acteurs, que Lucas Vigroux synthétise :

- "Établir un lien avec les travaux scientifiques" ;
- "Traduire et articuler les travaux scientifiques avec les sujets d'intérêt du secteur " ;
- "Jouer un rôle fédérateur"

En d'autres termes, il s'agit d'« entretenir une relation avec les chercheurs qui est bonne, d'infuser un peu la connaissance de ce que veut dire la recherche dans des secteurs où elle n'est pas forcément présente »

### **Michel Calvo souligne le rôle de plaidoyer que peut jouer l'observatoire, pour deux raisons :**

- **faire remonter aux politiques des données de terrain mais aussi ;**
- **faire sortir les associations d'un discours caricatural sur la prise en charge des sans-abri par l'État et les collectivités.**

Cela implique de commencer « petit », de « fédérer » les acteurs, besoin important de cette préfiguration et déplace cette question de « qui paie commande » puisqu'il s'agirait de/d' :

- Identifier et définir un besoin partagé par les acteurs professionnels de compréhension autour d'une thématique ;
- Réaliser un état de l'art, une veille scientifique ;
- Travailler en étroite collaboration avec des chercheurs dont les terrains d'enquête sont sur le champ du sans-abrisme ;
- Organiser des temps de vulgarisation, restitution avec les professionnels en question
  - sur ce point Jeanne Arthaud et Michel Calvo soulignent qu'ils seraient opportuns de créer des espaces et des dynamiques localisées par quartiers, de sortir d'une analyse centrée sur le centre-ville de Montpellier.

Concrètement, un poste de coordination et d'animation scientifique se dégage. Il nécessite des compétences diverses indispensables à la bonne réalisation de ce projet d'observatoire (notamment discutées avec Elsa melon et Lucas Vigroux du SIAO, même si elles ne font pas l'unanimité), qui sont de différents ordres :

- pédagogiques (animer, transmettre) ;
- d'animation : savoir fédérer les acteurs du secteur et les scientifiques ; sortir d'une position haute ; animation participative
- scientifiques :
  - connaissance du champ du sans-abrisme (connaître les travaux et réseaux scientifiques, mais aussi les acteurs de terrain, structure AHL et veille sociale) ;
  - réaliser un état de l'art autour d'une demande de terrain ;
  - comprendre, synthétiser et transmettre faire parler les travaux scientifiques.

Le choix du lieu d'accueil de cet observatoire est aussi dépendant de son périmètre thématique. Pour Bruno Leroy, ce lieu doit permettre

- d'appréhender « tous les publics », y compris les bidonvilles, et
- de s'interroger sur les périmètres d'action des associations et les contraintes qu'ils peuvent impliquer en termes d'approche de "tous les publics".

# MISE EN PLACE DE L'OBSERVATION DU SANS-ABRISME DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Par l'Agence de développement  
et d'urbanisme de Lille  
Métropole

30/09/2022 -



Centre de Lille



# SOMMAIRE

- 01** Le contexte de la commande
- 02** La définition partenariale du périmètre d'observation
- 03** Les données utilisées et l'évolution du suivi quantitatif
- 04** L'apport des approches sociologiques
- 05** L'animation d'échanges autour des résultats : une nécessité



**1**

## **LE CONTEXTE DE LA COMMANDE**



Outil d'aide à la décision, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques.



# LA COMMANDE



Dans le cadre de la mise en œuvre accélérée du plan gouvernemental pour le Logement d'abord dans la MEL (appel à manifestation d'intérêt 2018).  
**Financement MEL - DIHAL**



- Une demande d'éléments de connaissance afin d'éclairer la mise en place du plan d'intervention :
  - éléments quantitatifs,
  - éléments qualitatifs,
  - parcours de vie,
  - mécanismes.
  
- **L'ADULM a été missionnée courant 2018 pour mener une mission d'observation sociale pour le Logement d'abord (convention 2018-2019 renouvelée annuellement).**



# 2

## LA DÉFINITION PARTENARIALE DU PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION

# LA MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL PARTENARIAL

## LES PARTENAIRES

- **MEL** direction habitat
- **DDETS** (pôle urgence sociale hébergement insertion)
- **URH** (Union régionale pour l'habitat)
- **CMAO** (Coordination mobile d'accueil et d'orientation)
- **UDCCAS** (Union départementale des CCAS)
- **Fédération des acteurs de la solidarité**
- **Département du Nord**
- **DDTM** (Direction départementale de la mer et des territoires)
- **Fondation Abbé Pierre**
- **Conseil consultatif régional des personnes accueillies et accompagnées**
- **ARS** (Agence régionale de santé)

## LES OBJECTIFS

**Identifier les attentes.**

**Co-construire  
la feuille de route.**

**Identifier les acteurs  
à rencontrer.**

**Développer les analyses.**

# LE CHAMP DE L'OBSERVATION SOCIALE DANS LE CADRE DU LOGEMENT D'ABORD

Un champs volontairement large défini de manière partenariale : celui de l'ambition de la politique du Logement d'abord menée par la MEL

- Les personnes sans domicile non hébergées ;
  - Les personnes sans domicile hébergées :
    - de manière institutionnelle
    - chez des tiers
  - Les personnes en situation de vulnérabilité par rapport au logement
    - victimes d'expulsion,
    - victimes de violences familiales,
    - sortants de prison,
    - sortants d'hospitalisation,
    - jeunes isolés sans soutien familial,
    - personne dans un logement en insalubrité irrémédiable.
- Personnes sans domicile ET vulnérables/ logement
- Tous publics y compris ayant un statut administratif ne permettant pas l'accès au logement social





# 3

## LES DONNÉES UTILISÉES ET L'ÉVOLUTION DU SUIVI QUANTITATIF

# LES DONNÉES UTILISÉES

- Les personnes sans domicile non hébergées ; 
  - **SIAO** : appels au 115, demandes d'hébergement et de logement
  - **Sauvegarde du Nord** : personnes en bidonvilles
- Les personnes sans domicile hébergées : 
  - de manière institutionnelle
  - chez des tiers
  - **DDETS** : places d'hébergement et de logement adapté, schéma départemental de la domiciliation
  - **SIAO** : typologie des ménages hébergés
  - **CAF** : profil des allocataires domiciliés
  - **FiLoCom, SNE** : estimation des cohabitations subies
- Les personnes en situation de vulnérabilité par rapport au logement 
  - victimes d'expulsion,
  - victimes de violences familiales,
  - sortants de prison,
  - sortants d'hospitalisation,
  - jeunes isolés sans soutien familial,
  - personne dans un logement en insalubrité irrémédiable.
  - **Ccapex** : ménages en procédure d'expulsion
  - **Rapport d'activité des associations spécialisées** dans l'accompagnement des femmes victimes de violence
  - **SPIP** : personnes incarcérées sans domicile ou sans domicile stable
  - **ARS** : personnes hospitalisées en difficulté vis-à-vis du logement, procédures d'insalubrité
  - **Conseil départemental du Nord** : jeunes majeurs sortant de l'ASE

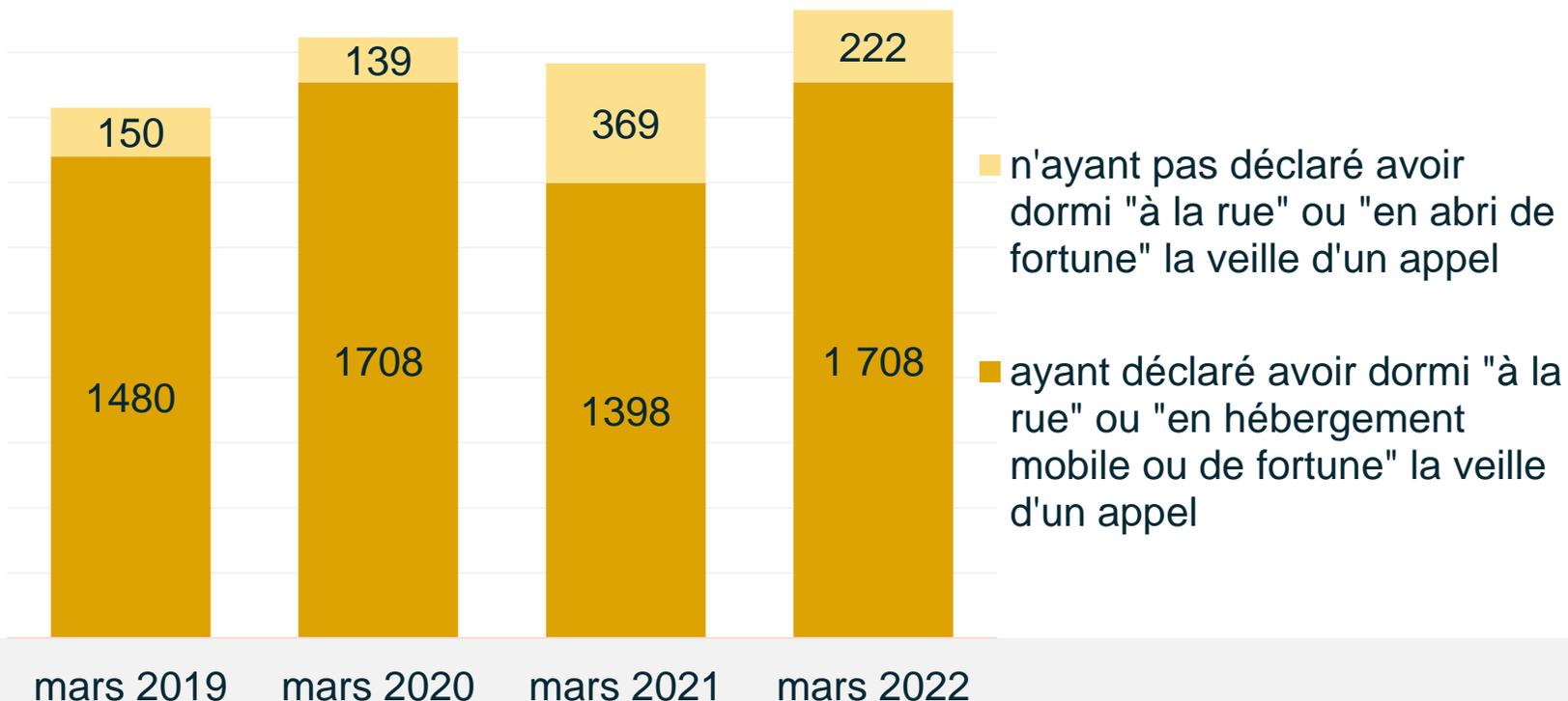
# ESTIMER LE NOMBRE DE PERSONNES SANS DOMICILE : QUELLES PRÉCAUTIONS ?

- **L'utilisation de fichiers de gestion non conçus pour l'observation.**
- **La définition de la situation « à la rue » dans les bases de données disponibles :**
  - La situation de « rue » : **une information déclarative** du lieu où le ménage a dormi la veille de son appel au 115, non mise à jour dans le « SI Insertion » ou le SNE.
  - Des personnes « **à la rue** » ou en « **hébergement mobile ou de fortune** » : y a-t-il une différence ? Des personnes qui ne sont pas toutes « dans la rue » et donc **pas toutes visibles dans la rue.**
- **Une temporalité de la situation de rue multiforme et difficile à saisir :** Des personnes ayant été à un moment dans cette situation (pendant le mois dans le fichier des appels au 115) mais pas un ensemble de personnes comptabilisées un jour :
  - Des personnes qui ont trouvé des solutions pendant le mois et d'autres qui n'ont pas trouvé de situation durable pendant le mois.
  - Des personnes ayant quitté le territoire pendant le mois
  - Des personnes qui n'ont pas trouvé de solution mais n'ont pas toutes rappelé le 115.
- **L'objectif : donner le niveau des enjeux et mesurer leur évolution**
- **Se mettre d'accord dans le cadre de ce groupe partenarial sur la façon de communiquer ces chiffres.**

# EXEMPLE : L'UTILISATION DES DONNÉES DU SIAO

## Nombre de personnes différentes ayant appelé le 115 pour une demande d'hébergement au cours du mois de mars 2022 dans la Métropole européenne de Lille

(Source : CMAO, SIAO, appels au 115 – traitement Adulm)

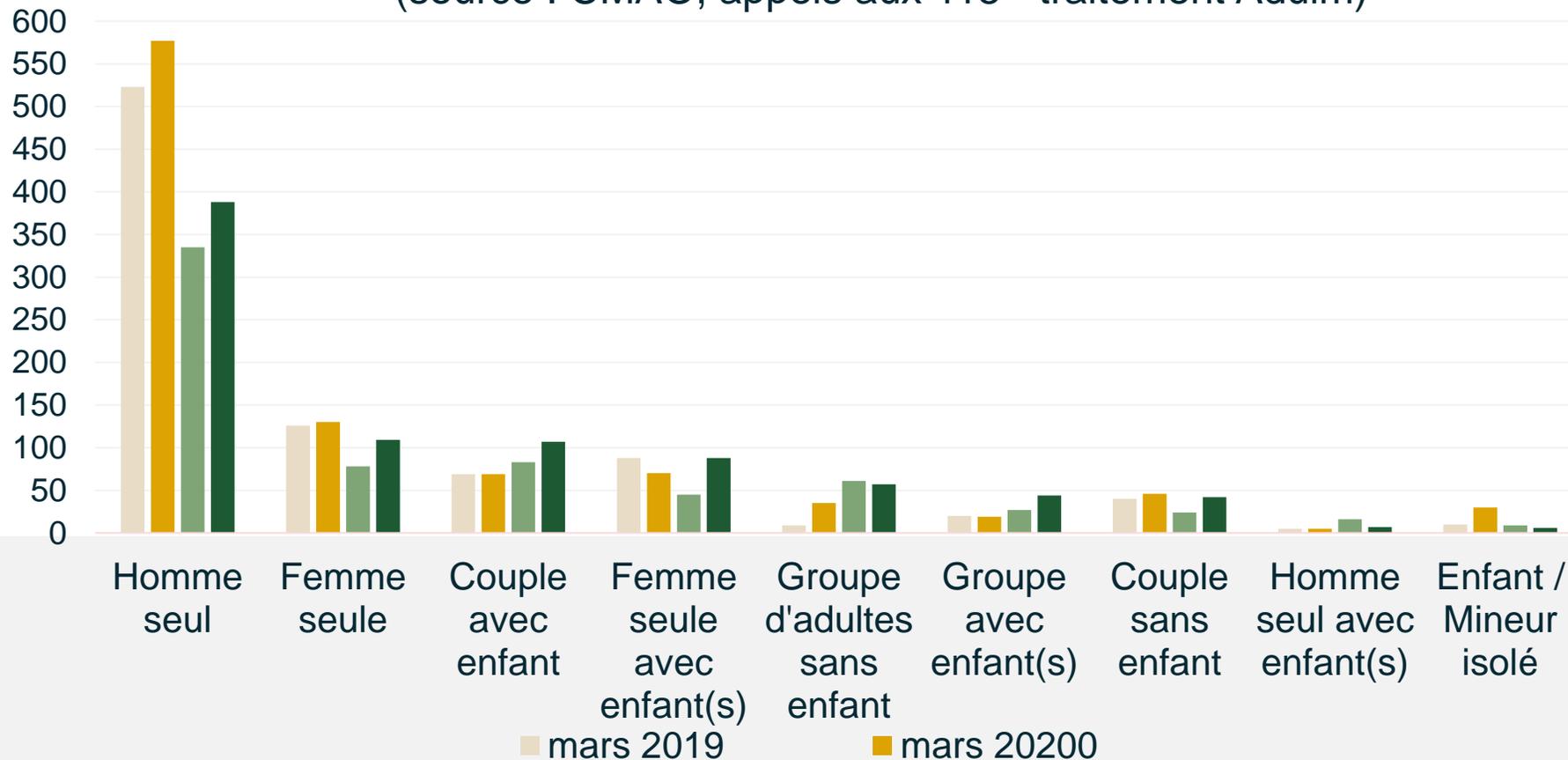


**1 930 personnes** soit **1 026 ménages différents** ont appelé le 115 pour une demande d'hébergement en mars 2022.

# EXEMPLE : L'UTILISATION DES DONNÉES DU SIAO

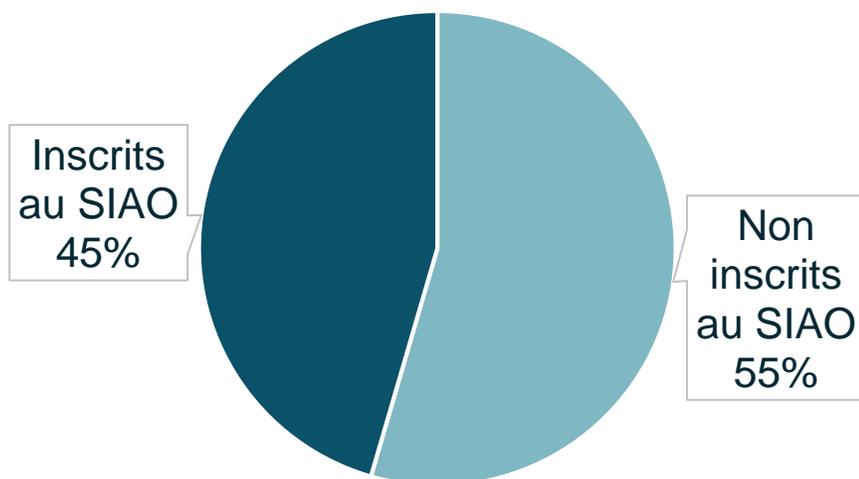
## Répartition et évolution du nombre de ménages ayant déclaré avoir dormi à la rue par typologie de mars 2019 à mars dans la MEL 2022

(source : CMAO, appels aux 115 - traitement Adulm)



# EXEMPLE : L'UTILISATION DES DONNÉES DU SIAO

Ménages ayant appelé le 115 en janvier 2022 selon l'inscription au SIAO dans la MEL



**45% des ménages ayant appelé le 115 pour une demande d'hébergement en janvier 2022 sont inscrits au SIAO au 1<sup>er</sup> février 2022.**

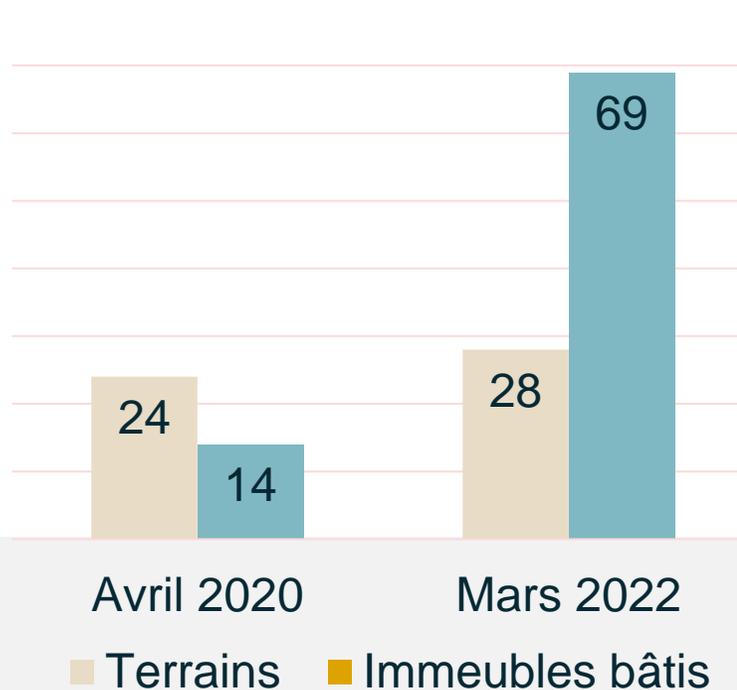
Source : CMAO, SI SIAO, appels au 115 en janvier 2022, inscrits au SIAO au 1<sup>er</sup> février 2022 (liste d'attente + demandes transmises) – traitement Adulm

# EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES EN BIDONVILLES

Nombre de personnes en bidonvilles dans la MEL (7 mars 2022)



Nombre de sites en bidonvilles dans la MEL (7 mars 2022)

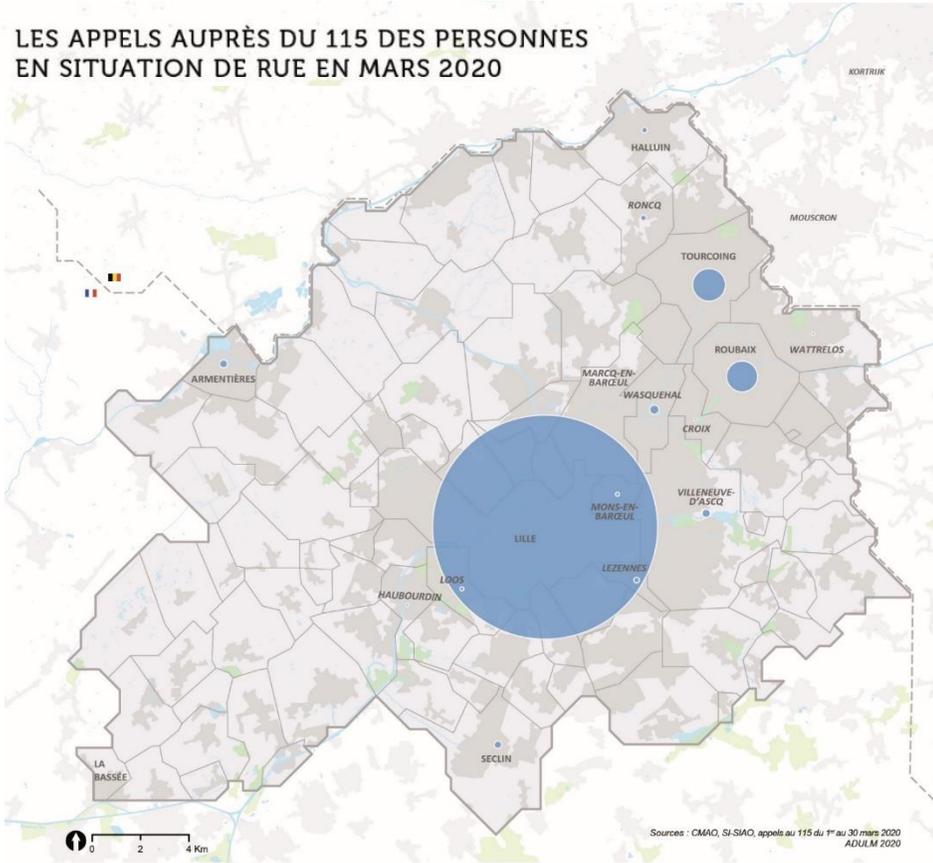


Un nombre de personnes en bidonvilles en hausse depuis 2 ans dans les terrain bâtis (squats)

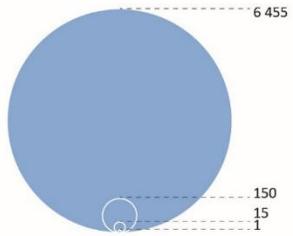
Source : 2022 : plateforme résorption bidonvilles – 2020 : MEL, DDTV  
Sauvegarde du Nord – Traitement ADULM

# DES DONNÉES TERRITORIALISÉES

LES APPELS AUPRÈS DU 115 DES PERSONNES EN SITUATION DE RUE EN MARS 2020



Nombre d'appels auprès du 115 concernant des personnes s'étant déclarées à la rue ou en hébergement mobile ou de fortune entre le 1<sup>er</sup> et le 30 mars 2020

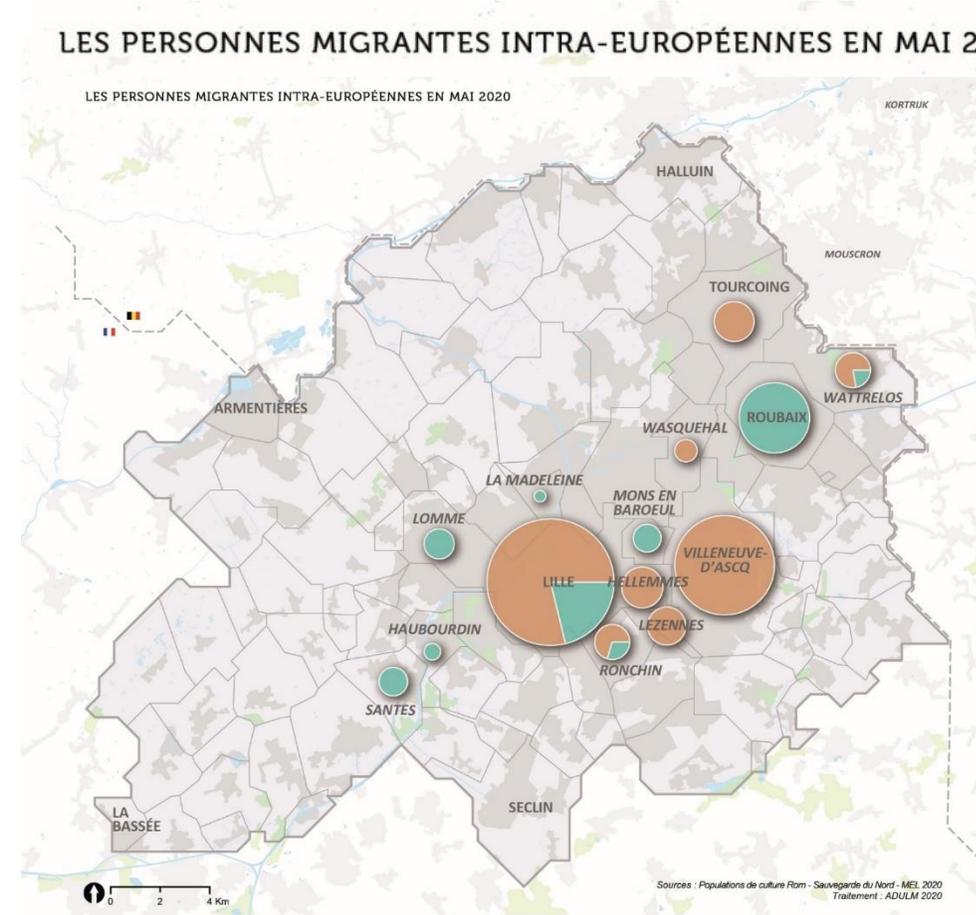


- Frontière France/Belgique
- Métropole européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

Septembre 2020



LES PERSONNES MIGRANTES INTRA-EUROPÉENNES EN MAI 2020



Nombre de personnes migrantes vivant en campement ou en squat



- Personnes en campement
- Personnes en squat

- Frontière France/Belgique
- Métropole européenne de Lille (MEL)
- Limite communale

# LES PERSONNES INSCRITES AU SIAO DANS L'ATTENTE D'UN HÉBERGEMENT OU D'UN LOGEMENT

Pas de mise à jour de la situation des ménages concernant le lieu où ils dorment dans la liste d'attente du SIAO.

## Les inscrits au SIAO au 1er février 2022 dans l'arrondissement de Lille

total : 4 053

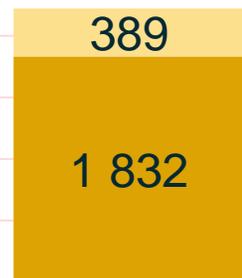


Personnes

■ Demandes créées en janvier

■ Autres demandes en cours

total : 2 221



Ménages

Plus de 4 000 personnes / 2 200 ménages sur la liste d'attente du SIAO pour de l'hébergement et/ou du logement le 1<sup>er</sup> février 2022 pour l'arrondissement de Lille

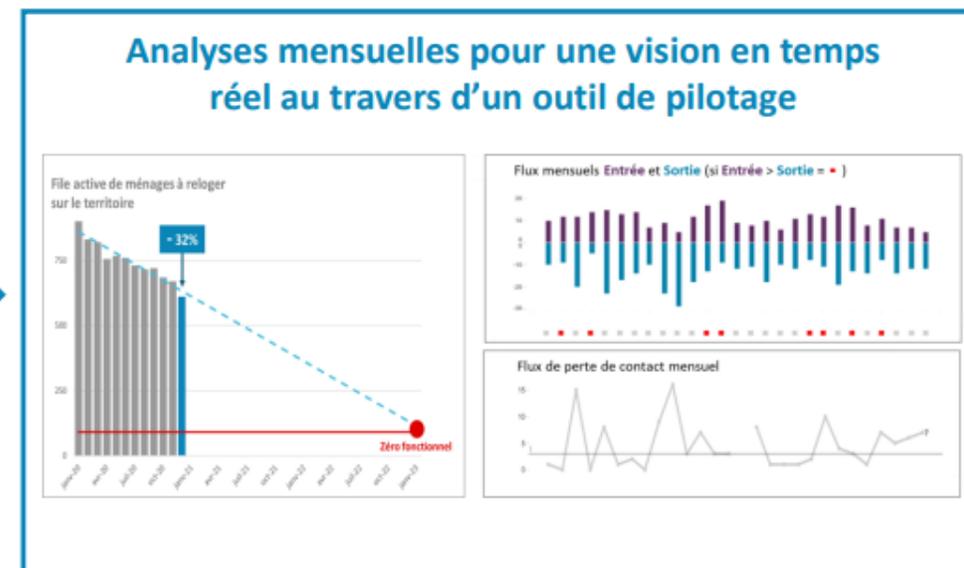
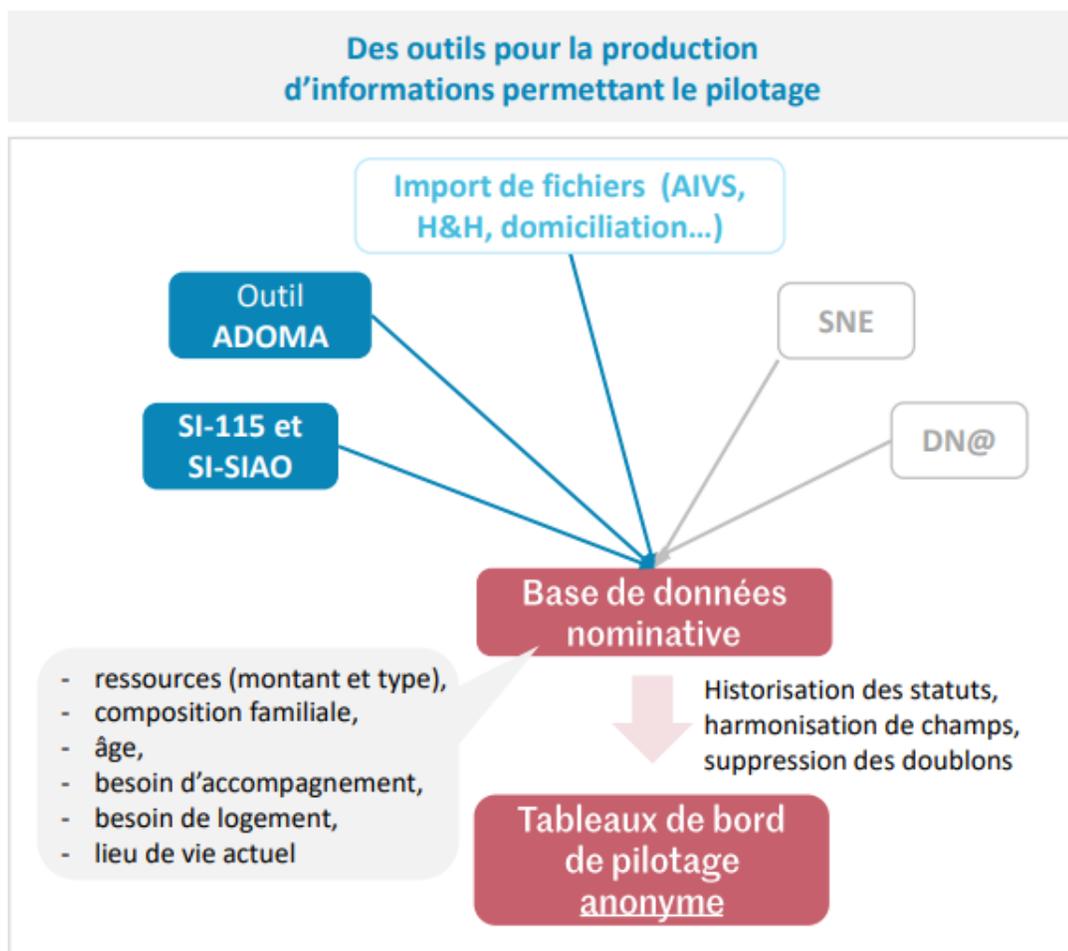
- dont 1 163 personnes (29%) ont appelé le 115 pour une demande d'hébergement au cours du mois de janvier
- dont 665 personnes (16%) ayant une demande créée pendant le mois précédent (janvier)

Source : CMAO, SIAO, liste d'attente SI Insertion + demandes transmises non traitées – traitement Adulm

# L'ÉVOLUTION DU SUIVI QUANTITATIF : LA MISE EN ŒUVRE D'UN TABLEAU DE BORD MENSUEL

La mise en œuvre du projet Synchro avec l'appui de l'Action Tank Entreprises et pauvreté

Une démarche reposant sur deux piliers :





# 4

## L'APPORT DES APPROCHES SOCIOLOGIQUES

# L'APPORT DES APPROCHES SOCIOLOGIQUES

Une approche reposant sur des entretiens avec :

- Des professionnels (30 à 40)
- Des usagers (20 à 25 entretiens individuels longs + animation d'ateliers collectifs + observation participante)

Menée par un sociologue

Une question chaque année :

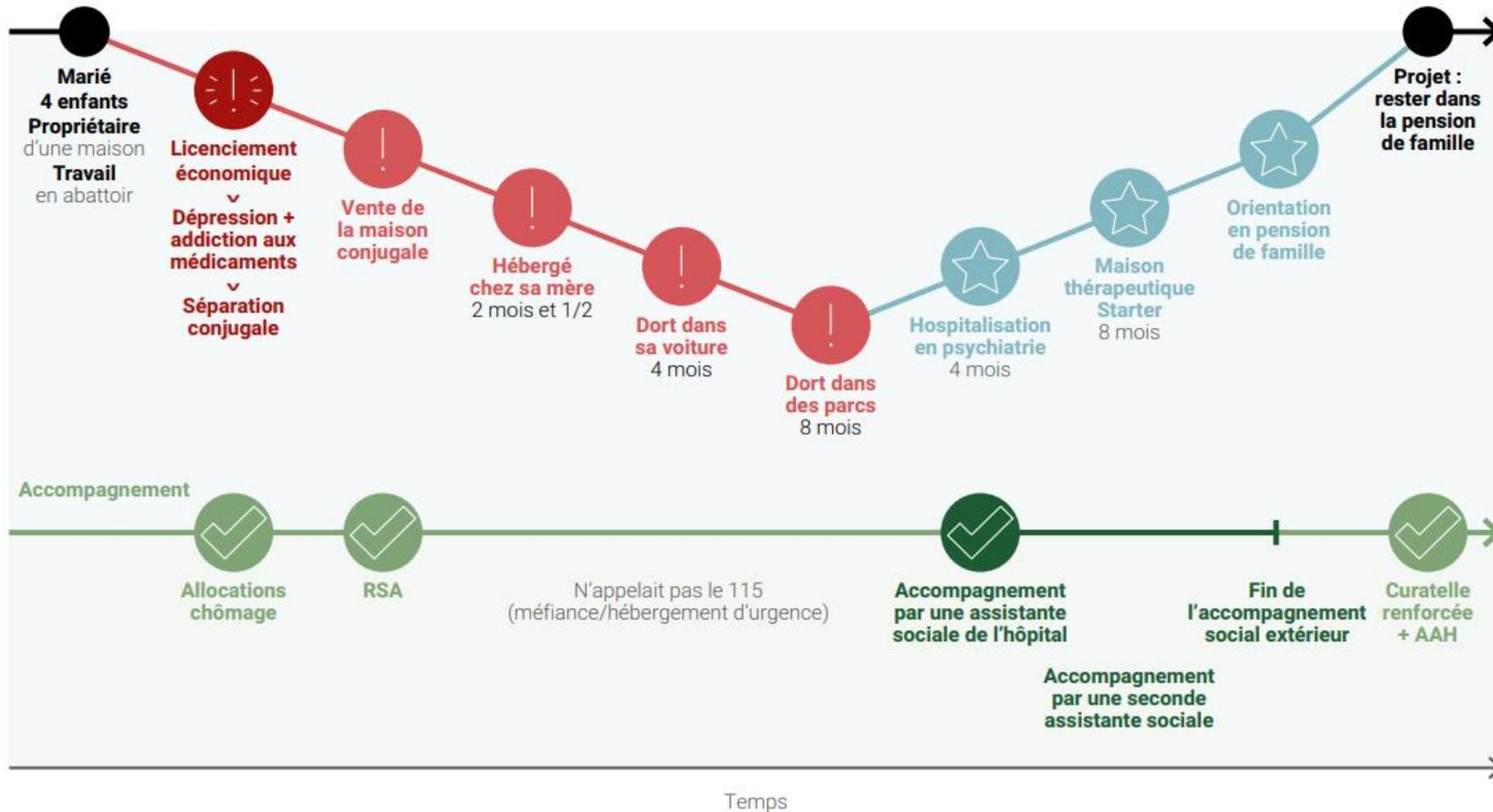
- 2019 : les personnes sans domicile
- 2020 : les personnes vulnérables vis-à-vis du logement
- 2021 : l'offre en pensions de famille et en résidences accueil
- 2022 : les jeunes et le Logement d'abord

➤ Une analyse basée sur une approche par les parcours de vie



# L'APPORT DES APPROCHES SOCIOLOGIQUES

Le parcours de vie d'Adel, 58 ans, en pension de famille depuis 12 ans



# EXEMPLE D'APPROCHE SOCIOLOGIQUE : LES JEUNES ET LE LOGEMENT D'ABORD

Observer comment le territoire de la Métropole Européenne de Lille répond aux besoins des jeunes selon les principes du Logement d'abord (en lien avec les ambitions du PLH3, du PDALHPD et de la stratégie pauvreté MEL/Etat).

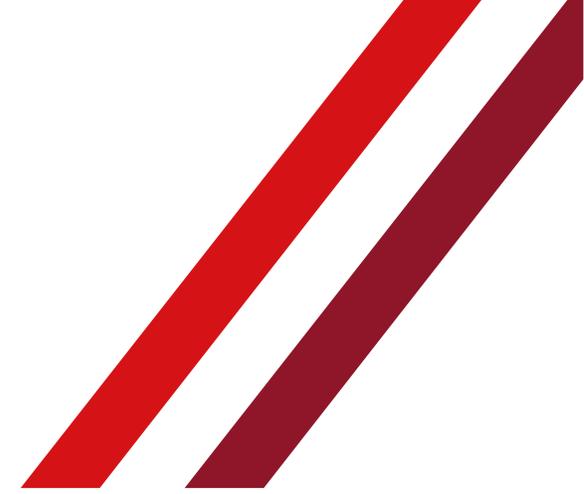
1. Qui sont les jeunes qui rencontrent **des difficultés dans l'accès au logement et le maintien dans le logement** ?
2. Quels sont **leurs besoins en lien avec leur parcours et les problématiques** auxquelles ils ont été confrontés ou sont confrontés ?
3. Quels sont **les dispositifs proposés aux jeunes dans la MEL aujourd'hui** pour faciliter leur accès au logement et leur maintien dans le logement ?





# 5

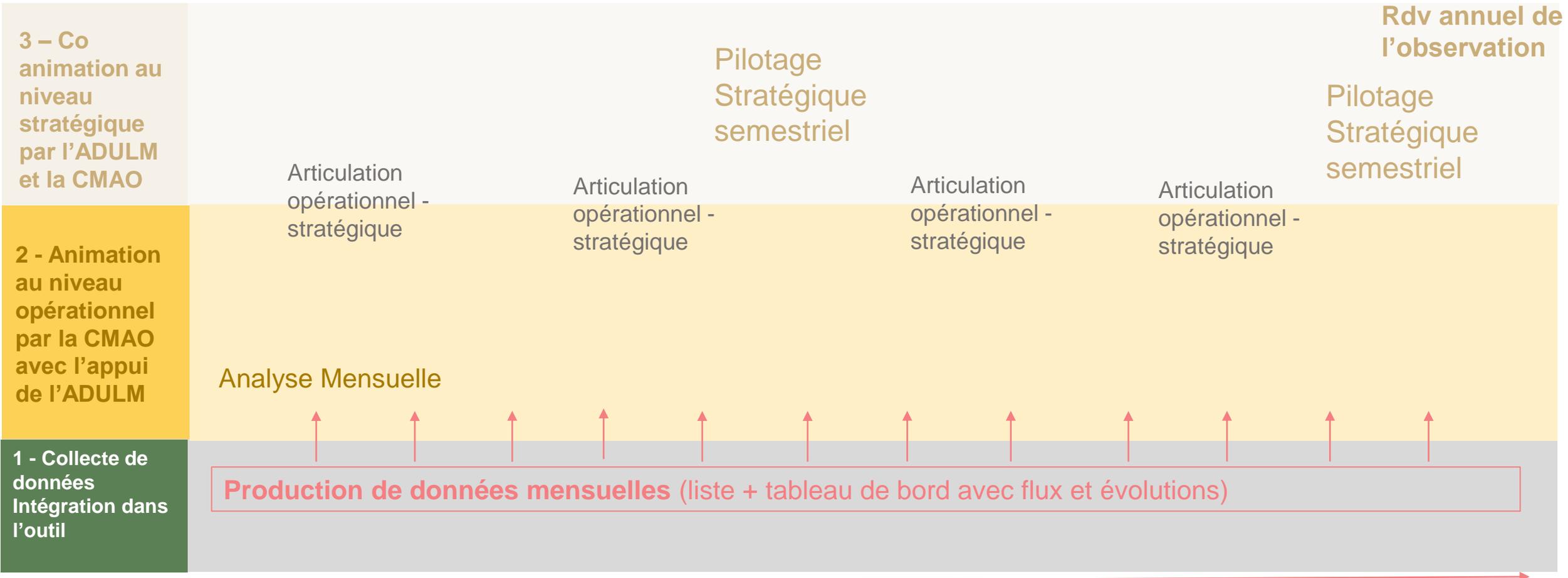
## **L'ANIMATION DES ÉCHANGES AUTOUR DES RÉSULTATS, UNE NÉCESSITÉ**



# L'ANIMATION DES ÉCHANGES AUTOUR DES RÉSULTATS

Un enjeu à organiser de manière régulière à l'échelle opérationnelle et stratégique

L'organisation cible autour du tableau de bord mensuel



# MISE EN PLACE DE L'OBSERVATION DU SANS-ABRISME DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Par l'Agence de développement  
et d'urbanisme de Lille  
Métropole

30/09/2022 -

